

Agriculture : l'enjeu du juste prix

Julien Denormandie plaide pour une contractualisation tripartite et des prix non négociables dans l'agriculture. *Pages 18-19*

La livraison comme solution anti-crise



Les restaurateurs se sont mis à la livraison pour contrer la crise, aidés dans cette démarche par l'imposant déploiement au niveau régional et national des plateformes comme Uber Eats.

Page 3

L'Estac en Ligue 1 avec les moyens d'y rester

L'équipe troyenne remonte en Ligue 1 mais Manchester City et City Group vont l'aider à jouer un rôle plus actif dans l'élite. *Page 5*

Le château du Faucon rêve d'un avenir étoilé

Les époux Robin vont investir 2 M€ dans leur château ardennais pour aller à la chasse aux étoiles et y réaliser un lieu de bien-être. *Page 8*

Portrait

La Marnaise Caroline Dufour. *Page 40*

15 pages d'annonces légales
et d'appels d'offres.

Pages 22 à 36

La production du Green Pellet est lancée



Le site FICA (pour Filière Industrielle Champagne-Ardenne) HPCI a nécessité un investissement de 110 millions d'euros à Pomacle-Bazancourt, berceau de la bioéconomie régionale.

Pour enfin parvenir à produire ses pellets innovants, la société indépendante Européenne de Biomasse aura mis au point 16 brevets, une quinzaine d'années de recherches et réuni pas moins de 110 millions d'euros d'investissement. Une abnégation qui a débouché, en février 2021, sur la mise en route des premières phases de fabrication industrielle de son Green Pellet HPCI, un granulé de bois issu d'une première mondiale industrielle : sans poussière, sans émission de CO, inerte, hydrophobe et dont la combustion émet davantage d'énergie que ses concurrents classiques, il s'apprête à conquérir le marché du pellet côté professionnel (chaufferies, entreprises, collectivités...).

L'implantation de l'usine sur le site de Pomacle-Bazan-

court, berceau de la bioéconomie régionale ne doit rien au hasard, dans le cadre des travaux de R&D du projet. Et question approvisionnement, l'entreprise (qui emploiera 350 personnes) mise sur l'extra-local en utilisant une biomasse entièrement traçable et issue de forêts situées à moins de 100 km de Reims. Le modèle économique HPCI repose sur l'utilisation de bois bon marché avec des premières coupes ou des feuillus locaux, des bois malades ou stressés, ou des bois non utilisables dans d'autres industries. À l'été 2021, l'usine pourra entrer dans son rythme de croisière et visera une production de 125 000 tonnes de Green Pellet par an.

Page 4

Départementales : 160 candidats pour 46 sièges

160 candidats pour 46 sièges. Dans la Marne, les élections départementales des 20 et 27 juin ne devraient pas bousculer la majorité sortante forte de 34 élus. Les nouveaux prétendants sont 120 face aux 40 sortants qui tentent une réélection. Après René-Paul Savary, en octobre dernier, on notera, entre autres, les départs de Françoise Férat, première femme élue au Conseil général d'alors, et Dominique Lévêque, toujours maire d'Aÿ-Champagne depuis 32 ans. Certains électeurs pourraient bien se poser des questions

pourquoi certains binômes persistent, pourquoi d'autres divorcent, pourquoi certains candidats changent de canton ? Et pourquoi, tout simplement, certains quittent le Conseil départemental. S'il ne nous appartient pas de répondre aux premières interrogations, sauf à citer les binômes élus en 2015 et candidats à nouveau en 2021, nous pouvons cependant évoquer les sorties définitives les plus remarquables, dans la majorité comme dans l'opposition.

Pages 14 et 15

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil
en transactions
d'immobilier
d'Entreprise

Accompagnement
des Collectivités
&
Enseignes nationales

Expertise
industrielle
&
logistique

14 Boulevard Lundy
Reims
03 26 830 800

contact@serenim.fr



**CUSHMAN &
WAKEFIELD**

Retrouvez notre sélection
de Bureaux & Locaux professionnels
dans la page Immobilier du journal

Pour vous aider dans votre recherche contactez-nous au **03 26 47 49 01**
ou allez sur le site www.cushmanwakefield.fr

L'emploi salarié privé



Au premier trimestre 2021, l'emploi salarié privé se redresse : + 0,3 %

Entre fin décembre 2020 et fin mars 2021, l'emploi salarié du secteur privé croît de 0,3 %, soit 57 300 créations nettes d'emplois. Il augmente à nouveau après s'être replié sous l'effet de la crise sanitaire et des confinements : fortement au premier semestre 2020 (-3,2 %, soit -625 300) et très modérément au quatrième trimestre (-0,1 % soit -28 800 emplois). Il s'agit de la 2^e hausse trimestrielle depuis le début de la crise, après un rebond nettement plus fort à l'été 2020 (+1,7 % soit +333 900 emplois entre fin juin et fin septembre). À la fin du 1^{er} trimestre, il se situe 1,3 % sous son niveau de fin 2019. (INSEE)

La production des industries extractives



En mars, la production augmente dans la plupart des grandes branches

En mars, la production rebondit dans les industries extractives, énergie, eau (+2,9 % après -5,0 %) et dans les industries agro-alimentaires (+1,3 % après -2,5 %). Elle continue de se redresser dans la cokéfaction-raffinage après l'arrêt de plusieurs raffineries fin 2020 (+7,0 % après +12,2 %). La production croît modérément dans les biens d'équipement (+0,4 % après -5,4 %) et dans les matériels de transport (+0,4 % après -11,2 %). Elle est stable dans les autres industries (après -4,1 %). En mars 2021, la production chute plus nettement dans les autres matériels de transport (-29,6 %) que dans l'industrie automobile (-18,1 %). (INSEE)

La production manufacturière



La production manufacturière est en hausse (+ 1,7 %)

Dans l'industrie manufacturière, la production du premier trimestre de 2021 est supérieure à celle du même trimestre de 2020 (+1,7 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (+1,7 %). Néanmoins, cette évolution relativement modérée cache des différences très importantes selon les mois, compte tenu du début du confinement à la mi-mars 2020. Sur cette période, du fait d'un « effet de base » important avec la forte réduction de l'activité en mars 2020, la production augmente nettement dans les « autres industries » (+4,3 %) et dans les biens d'équipement (+7,2 %) et plus modérément dans les industries extractives, énergie, eau (+1,7 %). (INSEE)

baromètre

SCREB, "l'Ikéo" du milieu agricole

Implantée sur la zone d'activité des Arches, sur le territoire de la petite commune de Buzancy, la SCREB, (Système de charpente rapide évolutive à bâtir), dénote en pleine campagne ardennaise. Fondée en 1990 par Thierry Moreaux avant d'être rachetée en 1998 par Axel Dont, alors dirigeant de la société « Ma pub » qui travaillait pour Decaux, Giraudy et Dauphin en fabriquant des panneaux publicitaires à La Chapelle-Saint-Luc (Aube), la SCREB s'est fait une place de choix dans la construction métallique, en devenant le premier fabricant français de hangars agricoles en kit.

« Lorsque nous avons repris cette société, nous cherchions à compléter notre gamme en nous développant dans la métallurgie. On changeait certes de cible-clientèle mais on restait dans un métier similaire tout en gardant les mêmes fournisseurs », indique aujourd'hui Axel Dont. Celui qui a placé ses deux fils, Charles, directeur commercial, et Alexandre, directeur financier, à la tête de l'entreprise ardennaise se félicite de son essor. Ce binôme familial en agrandissant la superficie des ateliers de production (près de 30 000 m²) tout en informatisant le concept a contribué au fort développement de l'entreprise dont le chiffre d'affaires consolidé avec l'usine sœur, Tôle Pro, est passé de 2 à 35 millions d'euros.

PLUS DE 30 000 BÂTIMENTS LIVRÉS DEPUIS 1990

« Nos hangars, que nous perfectionnons sans cesse en les standardisant et en améliorant les finitions, répondent parfaitement aux attentes et besoins de nos clients. Ils plaisent énormément par leur simplicité de montage et la diversité des modèles : bâtiment bipente ou monopente et à diverses mensurations. Les clients qui sont des



Alexandre Dont, un des deux dirigeants de la SCREB à Buzancy.

agriculteurs, des aéroclubs, des artisans et des collectionneurs choisissent le format d'abri qui leur paraît le mieux adapté pour protéger leurs machines des intempéries. L'important pour nos parapluies est de couvrir le maximum de volume et d'espace pour le prix le plus bas », souligne Axel Dont en évoquant l'ossature, le bardage, la couverture en bac acier et le montage du produit. Un véritable écosystème. Avec Tôle Pro, usine de profilage d'une vingtaine d'employés située dans un bâtiment mitoyen, la SCREB (48 salariés) qui a déjà livré plus de 30 000 charpentes métalliques dans le monde depuis 1990 consomme 30 000 tonnes d'acier par an et pourrait

être en mesure de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 50 millions d'euros si elle n'était pas freinée dans son élan par la flambée des prix de l'acier et la pénurie de matières premières. « Car nos fournisseurs ne nous approvisionnent plus régulièrement. Un contexte qui a encore empiré depuis le dépôt de bilan de Liberty Steel ». L'Ikea du milieu agricole attend donc impatiemment un retour à la normale pour reprendre son élan et sa croissance. Les carnets de commandes étant bien remplis en France comme à l'international où elle réalise 25% de son chiffre d'affaires.

PASCAL REMY

Ils bougent



JÉRÔME FECK, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Châlons et son agglomération s'est réuni le 7 mai pour élire un nouveau bureau. Le Président, Jean-Marie Derouard, en poste depuis 2006, n'a pas souhaité solliciter le renouvellement de son mandat. C'est Jérôme Feck, chef étoilé du Restaurant Jérôme Feck et propriétaire de l'Hôtel d'Angleterre, Place Monseigneur Tissier à Châlons-en-Champagne qui a présenté sa candidature à la succession de Jean-Marie Derouard et qui a été élu. C'est la première fois qu'un professionnel prend la tête de l'association. Jean-Marie Derouard, désireux de continuer à s'impliquer dans le développement touristique du territoire, a été élu, selon ses souhaits, vice-président.

Ce numéro 7916 des Petites Affiches Matot Braine contient en encartage une plaquette commerciale du Groupe de La Salle.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

La livraison comme solution... éphémère

Restauration. La livraison à domicile via des partenaires spécialisés, Uber Eats ou Deliveroo a permis à de nombreux restaurants de garder une activité durant la Pandémie.

Durant les périodes de couvre-feu et confinements, ils étaient quasiment les seuls que l'on voyait dans les rues. Inlassablement, à l'heure du repas, c'est un ballet incessant de livreurs à vélos qui circulaient dans la ville. Et pour cause, « Le nombre de restaurants et de livreurs a été multiplié par 20 depuis notre arrivée en Champagne-Ardenne, en octobre 2017 », indique la direction d'Uber Eats. « Cela s'explique également car notre activité au niveau national a doublé (+100%) entre le deuxième trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020. Nous avons également fait +130% entre août 2019 et août 2020. » Alors que plusieurs entreprises locales avaient tentées l'aventure, Uber Eats a opéré de manière graduelle en lançant Paris en mars 2016 puis les plus grandes villes françaises en 2017 et en 2018. « Dès 2019, nous avons commencé à nous étendre progressivement aux villes de plus petite taille en ouvrant plus de 120 nouvelles villes. En 2020, nous avons ouvert 48 villes et nous avons pour ambition de lancer plus d'une trentaine de villes en 2021. Notre objectif est de proposer la livraison à domicile au plus grand nombre - à date nous couvrons plus de 55% de la population française en étant présent dans plus de 250 agglomérations françaises », explique la marque. Si l'on compte aussi le géant



Plus de 400 restaurants sont partenaires d'Uber Eats dans la région Champagne-Ardenne.

Deliveroo, cela ne laissait plus vraiment de place à des startup locale, comme le Nancéien Fetch, créé en 2015 et racheté par Resto'In en 2018 après avoir cessé son activité.

PRÉSENT DANS 7 VILLES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Uber Eats est présent en Champagne-Ardenne depuis octobre 2017 avec le lancement à Reims mais également dans 7 autres villes de Champagne-Ardenne : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Epernay, Saint-Dizier, Sedan et Troyes. Au lancement dans la région, il y avait une vingtaine de restaurants partenaires et une qua-

rantaine de livreurs indépendants. « Aujourd'hui, il y a plus de 400 restaurants partenaires qui proposent leur plat à la livraison avec Uber Eats, comme Les Frères Burgers à Troyes, L'Oeil de Boeuf à Epernay, Le Miya Sushi à Saint-Dizier, Maison Poké à Reims et Pitaya à Charleville-Mézières et près de 800 livreurs indépendants qui effectuent des livraisons en se connectant à l'application », précise-t-on chez le géant de la livraison. Ce développement a permis à certains restaurants de conserver une activité pendant la Pandémie, mais aussi à d'autres de se lancer sur le marché de la restauration. C'est le cas de l'enseigne Canard Street où le canard est

roi, créée et présente à Lille mais aussi à Paris, Reims et bientôt Bordeaux. « Nous avons ouvert notre restaurant en décembre 2020, à une période où tous les établissements étaient fermés. Mais comme nous avions déjà effectué les investissements et financements, nous n'avions pas d'autre choix que celui de nous lancer, avec toutes nos forces dans la bataille », livre Grégoire de Scorbiac, co-fondateur. Canard Street a eu pour lui de faire ce que l'on nomme de la « street food », facile à emporter, facile à déguster, même si les fondateurs ont adapté leur carte au concept de plat à emporter. « Mais il y a suffisamment de choix pour que tout le monde dans une famille y trouve son compte : burger de canard confit, tartare, etc. On a pris les bases de la cuisine française traditionnelle en la modernisant », souligne Grégoire de Scorbiac. Canard Street a donc commencé à fidéliser ses clients via les applis de livraisons, en y trouvant aussi un avantage et une « belle visibilité ». « Grâce aux marketplaces, des personnes qui ne nous connaissaient pas ont pu venir vers nous en regardant leur appli de livraison, et cela apporte une part non négligeable de clientèle. » Néanmoins, le jeune entrepreneur reconnaît qu'à terme, « on ne peut pas baser un modèle économique uniquement sur la livraison, les plateformes prenant

20 à 30% sur le ticket. La rentabilité est forcément impactée. En revanche, une fois un modèle traditionnel lancé, si le chiffre d'affaires est complété par 15 à 30% par livraison, cela apporte un vrai confort. » Canard Street ne se plaint donc pas avec en moyenne une centaine de commandes préparées par jour et un chiffre d'affaires moyen de 60 000 euros par mois, uniquement grâce à la livraison donc.

Avec le succès acquis pendant les périodes de confinement, Uber Eats vise aujourd'hui la livraison de courses. « Nous avons pour ambition de continuer à nous étendre et de poursuivre la densification et la diversification des restaurants et commerçants en Champagne-Ardenne en renforçant la sélection d'épicerie, supermarchés et commerces de proximité proposant la livraison de courses à domicile. Celle-ci est déjà disponible sur l'application. » Au niveau national, plus de 28 000 restaurants et commerçants utilisent l'application Uber Eats pour proposer leurs plats et produits du quotidien à la livraison ou à emporter, dont 8 000 ont rejoint la marque en 2020, comme plusieurs chefs étoilés tels que Joseph Viola à Lyon, Baptiste Renouard et Alain Ducasse à Paris, Michel Sarran à Toulouse ou encore Philippe Etchebest à Bordeaux.

NASTASIA DESANTI

La livraison, l'arme anti-crise de Class'Croute

Les deux établissements aubois de Claude-Sébastien Ledot ont même augmenté leurs effectifs pour répondre à la demande.

Claude-Sébastien Ledot ne regrette pas d'avoir mis l'accent sur la livraison pour maintenir l'activité des deux restaurants Class'Croute qu'il gère dans l'agglomération troyenne. « J'ai ouvert le second début 2020, près de la gare de Troyes, l'année aurait été très compliquée sans les possibilités de livraison », explique-t-il. Tout au long de la crise sanitaire, l'enseigne dont il est le franchisé a multiplié les initiatives en matière de livraison tant auprès des entreprises que des particuliers. « C'est par exemple le cas d'un service dédié de livraisons groupées en entreprise ou encore la mise en place de frigos connectés fonctionnant comme des distributeurs automatiques de repas », précise l'entrepreneur troyen. Les particuliers comme les télé-travailleurs ont pris de nouvelles habitudes en choisissant de se faire livrer leur déjeuner à domicile. « Nous avons notre propre service de livraison, mais pour faire face à la demande nous passons également par Deliveroo », précise Claude-Sébastien Ledot. Il a fallu tout réorganiser pour renforcer les équipes de préparation afin de faire

preuve d'une grande réactivité. « C'était assez compliqué avec souvent des commandes de dernière minute dans les entreprises où les besoins évoluaient de jour en jour », se souvient le chef d'entreprise aubois. En faisant le choix de miser à fond sur la livraison, Claude-Sébastien Ledot a eu aussi besoin d'étoffer les effectifs, en recrutant trois personnes supplémentaires. Un choix qui lui a permis de maintenir une activité satisfaisante dans un secteur, la restauration, véritablement sinistré par les conséquences de la crise sanitaire. Malgré les très longues périodes de fermeture de la salle et des terrasses, l'activité globale a représenté environ 70 % de celle d'une année « normale ».

FIDÉLISER LES NOUVEAUX CLIENTS

En restant ouvert et en renforçant les services de livraison, le chef d'entreprise sait aussi qu'il a pu faire connaître largement l'établissement ouvert début 2020, et d'une manière générale, attirer de nouveaux clients professionnels et particuliers qu'il entend désormais fidéliser.

Bon nombre de restaurants sont restés fermés et la majorité de ceux qui ouvraient ne proposaient que de la vente à emporter. Les enseignes proposant de la livraison à domicile ou en entreprise ont trouvé de nouveaux clients. « De nouvelles habitudes ont été prises, à nous de faire en sorte qu'elles perdurent en partie », conclut-il. Dès que possible, il pourra accueillir de nouveau des clients dans ses deux établissements, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. La Ville de Troyes vient d'ailleurs de proposer une extension gracieuse des terrasses à compter du 19 mai pour faciliter l'accueil des clients. Même les cafés, restaurants et glaciers qui ne disposent pas de terrasses habituellement auront la possibilité d'en ouvrir une à titre exceptionnel et sur demande toujours, du 19 mai au 2 juin inclus. Le redémarrage en salle se profile dans la restauration, mais les services de livraison semblent désormais bien installés dans les modes de consommation.



Claude Sébastien Ledot a ouvert deux établissements à La Chapelle-Saint-Luc et à Troyes.

LAURENT LOCURCIO

Energie. Le projet porté par l'entreprise Européenne de Biomasse est entré dans sa phase opérationnelle en février 2021 sur son site FICA HPCI de Pomacle-Bazancourt (Marne). Objectif : produire 125 000 tonnes de Green Pellet par an.

Les premiers Green Pellet sont entrés en production



Le site FICA (pour Filière Industrielle Champagne-Ardenne) HPCI a nécessité un investissement de 110 millions d'euros. Européenne de Biomasse travaille actuellement à la construction d'un site identique à Fessenheim (Alsace) pour y produire son pellet de nouvelle génération.

« **U**n grand moment d'émotion ». Pour Jean-Baptiste Marin, la sortie des premiers pellets HPCI des machines de son usine FICA de Bazancourt, dès le 19 février 2021, est la première étape de concrétisation d'un projet dantesque. « Cette usine, nous l'avons tellement rêvée que la voir en fonctionnement est indescriptible », poursuit le Pdg d'Européenne de Biomasse, porteuse du projet. Il faut dire que cette société indépendante fondée en 2004, a mis au point pas moins de 16 brevets, une quinzaine d'années de travail et un investissement de 110 millions d'euros pour parvenir à la phase de fabrication industrielle de son Green Pellet HPCI, un granulé de bois innovant, sans poussière, sans émission de CO, hydrophobe et dont la com-

bustion émet davantage d'énergie que ses concurrents classiques. Une première mondiale industrielle.

Si les travaux ont pris six mois de retard au printemps 2020, le chantier ayant été mis sous cloche en raison de la pandémie, la production du Green Pellet n'a donc démarré qu'en février 2021, souligne Jean-Baptiste Marin. Depuis, la mise en œuvre du circuit a été activée, tout comme les lignes de production. Et le Green Pellet est en cours de production. « L'usine est encore en phase de réception mais toute une série de tests de production sont organisés. Aujourd'hui on règle les machines, on affûte les couteaux ». L'usine devrait stopper sa production une quinzaine de jours en juin pour les derniers réglages et pouvoir produire à plein dès cet été pour atteindre 125 000 tonnes

par an en vitesse de croisière. La production du site devrait répondre, selon le Pdg à une demande croissante en pellet, en raison notamment des nouvelles réglementations liées à l'interdiction des chaudières à fioul et du gaz dans les constructions neuves.

CRÉATEURS DE FILIÈRE VERTE LOCALE

Pour autant, le Green Pellet ne se positionne pas directement en concurrence des granulés de bois classiques, ne serait-ce que par son positionnement commercial. « Nous ne visons pas une clientèle grand public, nous visons plutôt les réseaux de chaleur et le secteur du résidentiel. Nos cibles idéales sont les communes qui utilisent encore du fioul ou du gaz et qui veulent un com-

bustible moins cher et plus simple à utiliser ».

Quant à l'implantation du site à Pomacle-Bazancourt, elle ne doit rien au hasard. « On est dans un creuset agro-industriel extrêmement important. Nous sommes dans une région où les gens savent que sous une cheminée il y a des gens qui travaillent et qui inventent ». Question approvisionnement, l'usine mise sur l'extra-local en utilisant une biomasse entièrement traçable et issue de forêts situées à moins de 100 km de Reims. D'ailleurs, inutile de chercher de polémique sur l'éventualité d'une déforestation massive de bois d'œuvre pour alimenter l'usine à Green Pellet : le modèle économique HPCI repose sur l'utilisation de bois bon marché : « Nous recherchons soit des premières coupes ou des feuillus locaux, soit des bois malades ou stressés, soit des bois non utilisables dans d'autres industries », souligne le Pdg. Nous sommes créateurs de filière verte. Nous misons sur l'économie circulaire, sur la création d'emploi en zone rurale et sur un équilibre budgétaire pour que les investisseurs puissent développer le modèle ».

Le Green Pellet est, selon ses inventeurs, un produit vert de bout en bout de la chaîne de production. « Notre produit assure un rendement de 100% de la matière utilisée : il ne reste aucun déchet », insiste Jean-Baptiste

Marin, qui évoque même « une usine du XXI^e siècle, qui n'utilise pas d'eau de la nappe phréatique et qui n'émet ni odeur ni bruit ».

Si aujourd'hui une cinquantaine de personnes assurent la mise en route du site, le projet doit, à terme employer pas moins de 350 personnes, entre l'usine, les employés en forêt, les chauffeurs et les spécialistes de la logistique. « Notre métier est de vendre la technologie à des usines qui produiront le Green Pellet », explique le Pdg de la société, très attaché à la réindustrialisation du pays, avec le soutien de partenaires financiers et industriels intéressés par l'utilisation de cette technologie.

D'ailleurs, Européenne de Biomasse compte bien dupliquer son modèle, et commence à intéresser des investisseurs qui se montrent attentifs à l'aventure Green Pellet. « Nous avons pour objectif de développer notre modèle en France, en Europe et à l'International. Nous sommes actuellement en phase de développement d'une usine identique à Fessenheim (Alsace) pour dupliquer cette première mondiale dans le Grand Est, qui est notre berceau ». De là imaginer que le Green Pellet puisse remplacer un jour le nucléaire...

Une entreprise de partenariats

FICA HPCI est l'entreprise qui porte le projet de la production du Green Pellet. Elle est détenue à 85% par Meridiam, à 15% par la Caisse des Dépôts et à 5% par Européenne de Biomasse.

LE GREEN PELLETT REMPLACE LE BLACK PELLETT

À l'annonce du projet industriel marnais en 2018, le produit mis en avant par Européenne de Biomasse était baptisé Black Pellet. Un nom aujourd'hui abandonné au profit du Green Pellet, un choix assumé par les équipes de Jean-Baptiste Marin. « Le Black Pellet représente tout ce qui n'a pas marché depuis 10 ans », sourit-il. « Certains industriels qui ont essayé les techniques de torréfaction ou de « steam explosion » m'ont avoué avoir perdu plusieurs dizaines de millions d'euros ». De quoi donner envie aux

investisseurs de conjurer le mauvais sort et de rebaptiser le Black Pellet en Green Pellet. Une consonance plus verte pour un produit qui coche de toute façon toutes les cases de l'écoresponsabilité.

Issue de 16 brevets, la technologie de « vapocraquage » développée pour le HPCI Green Pellet est une grande première mondiale industrielle. Elle consiste à soumettre de la biomasse à une très forte pression dans un réacteur. Une fois relâchée



subitement, les molécules d'eau sont vaporisées et la matière est transformée en poudre. Résultat : une particule absolument résistante à l'eau utilisée pour obtenir des pellets parfaitement hydrophobes.

BENJAMIN BUSSON

Sport. L'équipe troyenne remonte, une fois de plus, en Ligue 1 mais Manchester City et City Group vont l'aider à jouer un rôle plus actif.

L'Estac en Ligue 1 avec les moyens d'y rester



Après une saison à guichets fermés pour cause de Covid, le Stade de l'Aube s'apprête à revivre au rythme de la Ligue 1 avec des ambitions à la hausse.



Aymeric Magne est le nouveau président exécutif du club de Troyes.

Cette fois l'Estac veut à tout prix vaincre le « syndrome de l'ascenseur ». Depuis 2005, l'équipe troyenne vient de réussir sa cinquième ascension en Ligue 1, un véritable record. Une montée toutes les trois saisons qui s'explique par le fait que l'Estac est systématiquement reléguée à l'échelon inférieur. Un retour à la case départ qui se justifie par un manque de moyens financiers suffisants pour recruter des joueurs expérimentés en Ligue 1. Le budget, même lorsque les joueurs troyens évoluaient parmi l'élite, était plutôt modeste. « Cette saison nous avions un budget d'environ 18 millions d'euros, mais en ligue 1, il faudra trouver au moins 26 millions d'euros », indi-

quait le président du club troyen, Daniel Masoni, en juin dernier alors que l'Estac préparait, une fois de plus, le retour au niveau supérieur. Mais les play-off pour lesquels l'équipe troyenne s'était qualifiée n'ont finalement pas eu lieu. Seule certitude, avec 26 millions d'euros, l'Estac aurait eu le plus petit budget de Ligue 1 cette saison, bien derrière Brest (35 millions) et Nîmes (40).

DES MOYENS FINANCIERS IMPORTANTS

Mais cette fois la donne a changé. Au début de cette saison, Daniel Masoni, propriétaire de l'Estac depuis 2009, a vendu le club à un poids lourd international du football

professionnel. Le nouveau propriétaire du club troyen, City Football Group, possède déjà neuf clubs de football professionnel à travers le monde, dont le prestigieux Manchester City. Le club anglais entraîné par Pep Guardiola, vient tout juste de remporter son troisième titre national en quatre saisons et disputera la finale de la Champions League le 29 mai prochain.

Avec un budget de 600 millions d'euros et un effectif de joueurs évalué à plus d'un milliard d'euros, Manchester City est l'un des clubs les plus riches du monde grâce à City Football Group, qui a des actionnaires d'Abu Dhabi (78%), de Chine (12%) et des États Unis (10%). Depuis le

rachat à l'automne dernier, le nouveau propriétaire était resté discret, laissant le soin à l'entraîneur troyen, Laurent Battles, de réussir l'opération remontée. Mais depuis quelques semaines, la perspective de la Ligue 1 révèle les ambitions de City Football Group. Début mai, un nouveau président exécutif et directeur général a été nommé à l'Estac. Aymeric Magne, possède déjà une solide expérience internationale dans le management du football professionnel. Ce spécialiste des événements sportifs et des droits TV a notamment participé à l'organisation des plus grands événements de la planète football comme la Coupe du Monde 2014 et l'Euro 2014 ainsi que les Jeux

Olympiques de Rio 2016, sans oublier les Jeux équestres mondiaux de 2013. « Je vais, dès à présent, préparer la saison prochaine avec les équipes de l'Estac ayant pour objectif d'inscrire de manière pérenne le club de Troyes dans l'élite », promet Aymeric Magne en arrivant à Troyes. Cette fois, l'Estac devrait voir arriver du beau monde à l'intersaison grâce à Manchester City. Une jeune pépite brésilienne de 18 ans, achetée 5 millions d'euros par Manchester City, devrait être prêtée à Troyes pour faire ses premières armes dans le football européen. Et la liste pourrait bien s'allonger dans les semaines à venir.

LAURENT LOCURCIO



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATIONS DIPLÔMANTES

Apprentissage en Enseignement Supérieur

BAC + 3

DN MADE

Diplôme National des Métiers d'Art & du Design
Mention numérique

BAC + 2

BTS Maintenance des Systèmes

Option systèmes de production (Option A)

BTS Maintenance des Véhicules

Option voitures particulières (Option A)

FORMATIONS QUALIFIANTES

Apprentissage Niveaux 3 et 4

Usinage

Soudage

Conduite d'Installations et de Machines Automatisées

CFA Groupe de La Salle

Banque. Avec un produit net bancaire de 426 millions d'euros (en hausse de 2%) et un résultat net de 98 millions d'euros en 2020, le Crédit Agricole du Nord-Est confirme sa position de 1^{er} bancassureur du territoire.

Le Crédit Agricole du Nord-Est a su enjamber la crise sanitaire

« *En aile d'oiseau* » ou « *en racine carrée* ». C'est ainsi que les banquiers du Crédit Agricole du Nord-Est définissent l'activité qu'ils ont connue en 2020 : après un début d'année très dynamique, l'activité a cessé brutalement lors du premier confinement avant de reprendre très fortement au cours de l'été et de connaître une stabilisation pour finalement subir l'impact plus modéré du deuxième confinement fin 2020. Malgré ces soubresauts, la pandémie n'a pas impacté outre mesure les résultats du Crédit Agricole du Nord-Est, estime Laure Lesme-Berthomieux, directrice générale du Crédit Agricole du Nord-Est. « Nous enregistrons en 2020 un produit net bancaire (PNB) à 426 M€, en progression de 2% par rapport à 2019. Le résultat net est, lui, de 98 M€, en légère baisse de 3 M€ par rapport à

2019, en raison de la mise en place de provisions essentiellement par précaution », souligne la directrice générale. Des provisions qui pourront notamment servir en cas de défaillances d'entreprises bénéficiaires de PGE. « Nos équipes ont accordé 372 M€ de prêts garantis par l'Etat à 3 400 entreprises », ajoute Laure Lesme-Berthomieux, dont la caisse régionale a également assuré pour 6 M€ de pertes d'exploitations. Dans la lignée de sa politique d'accompagnement de l'économie régionale, le Crédit Agricole du Nord-Est a aussi fait le choix d'accorder plus de 10 000 reports d'échéances et de procéder à des exonérations de remboursement auprès de ses clients professionnels en difficulté.

Dans ce contexte de ralentissement de l'économie, les nouveaux crédits (hors PGE) s'élèvent à 2,7 milliards d'euros en 2020 « grâce, notam-

ment, à la dynamique constatée sur les crédits habitat (+4% par rapport à 2019). La banque poursuit également l'équipement personnalisé de ses clients avec plus de 570 000 contrats d'assurances gérés ».

La crise sanitaire aura aussi été l'occasion pour le Crédit Agricole du Nord-Est d'accélérer son développement numérique. E-commerce, click & collect, paiement à distance, sans contact... les usages numériques des professionnels se sont adaptés aux nouvelles appétences de leur clientèle au gré des contraintes sanitaires. « Nous avons enregistré une très forte augmentation du paiement sans contact, qui représente aujourd'hui la moitié des paiements », précise Laure Lesme-Berthomieux. Les équipes de la caisse régionale ont aussi créé, au cœur de la pandémie, une carte interactive sur le site internet de la banque, recensant les com-

merçants et leurs offres. Aujourd'hui, plus de 500 commerçants sont inscrits sur le site qui enregistre plus de 2 millions de connexions par mois.

2021, ANNÉE PROMETTEUSE

Si l'année 2020 a été tendue, l'année 2021 s'annonce globalement plus sereine.

« Les premiers mois sont assez prometteurs », assure Christine Gandon, la présidente, rejointe en ce sens par sa directrice générale. « L'année 2020 a été exceptionnelle, atypique. C'est une année de crise sanitaire - pas de crise économique - déclenchée par le Covid et une mise à l'arrêt volontaire de l'économie avec un accompagnement massif de l'Etat ». Depuis le début de l'année 2021, le Crédit Agricole du Nord Est, fort de la satisfaction en hausse de ses clients, connaît une activité commerciale soutenue, comme en témoignent ces



Christine Gandon, Présidente et Laure Lesme-Berthomieux, Directrice Générale du Crédit Agricole du Nord Est.

deux chiffres : le crédit habitat et le crédit consommation à + 22% sur la même période. Consciente des conséquences de la crise sur la jeunesse, elle lance un plan d'urgence en direction des jeunes à hau-

teur de 500 000 € pour l'année 2021 pour accompagner des associations qui les soutiennent dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne.

BENJAMIN BUSSON

“
ET SI C'ÉTAIT
LE MOMENT DE
MISER SUR LES
RICHESSES DE
MON TERRITOIRE ?
”

CCI MARNE
EN CHAMPAGNE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Votre CCI vous accompagne dans votre projet. Elle vous aide à vous implanter localement, à développer votre réseau et à exporter vos produits à l'international.

info@marne.cci.fr

03 26 50 62 50

www.marne.cci.fr





Notre Sélection
Bureaux & Activités
en région Champagne-Ardenne

Reims - Farman (2570)



Bureaux

A vendre Plateau de bureaux de 134 m²

ZA de Cernay-Les-Reims (2494)



Cellules commerciales

A louer Cellules commerciales à partir de 248 m² et entrepôt de 2 000 m²

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims
Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01
www.cushmanwakefield.fr

Rubrique spéciale **IMMOBILIER**

OPTIMISEZ L'IMPACT de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**
auprès des décideurs régionaux !

- ☑ Visibilité parfaite
- ☑ Dégressif multiparutions



Contactez
Ludwig Caquot
03 26 08 38 30
OU
06 24 99 12 36
regiepublicitaire.pamb@forumeco.com



2 rue de Nanteuil - REIMS
Tél : 03 26 85 64 76
Fax : 03 26 85 28 59
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr



SECTEUR BOULINGRIN

EXCLUSIVITÉ



Appartement ancien de type 2 au 2^{ème} étage d'un immeuble en pierres de Taille, offrant, séjour, chambre séparée, salle de douches, cuisine et WC séparés. Une terrasse de 4m² et une cave complètent l'ensemble. Quelques travaux de rafraîchissement sont à prévoir.

Prix : 151 200 €
Copro : 4 lots - principaux - Charges annuelles 484 €
Honoraires : 8 % TTC inclus charge acquéreur (140 000 € hors honoraires)

DPE : en cours

DEBUT RUE DE CERNAY

EXCLUSIVITÉ



Dans résidence récente et sécurisée, avec jardin privatif de 28m² et stationnement, appartement de type 2 d'environ 55.80m² offrant une pièce de vie ouverte sur la cuisine, chambre séparée, salle de bains et WC séparés. Appartement fonctionnel avec nombreux rangements et grandes baies vitrées vers le jardin.

Prix : 198 000 €
Copro : 5 lots - Charges annuelles : 440 €
Honoraires : 7 % TTC inclus charge acquéreur (185 050 € hors honoraires).

DPE : en cours

Carte professionnelle n° CPI5102201600004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

LANCER LE CHANTIER DE LA TRANSITION



POUR VOS LOCAUX PROFESSIONNELS.

Découvrez nos offres pour financer des travaux
d'économies d'énergies dans vos locaux.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Offres de financement soumises à condition et réservées aux personnes agissant pour les besoins de leur activité professionnelle. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale, prêteur.
05/2021 - H39167-1 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10 000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images. DTEC

Restauration. Les époux Robin vont investir deux millions d'euros dans leur château ardennais du XVII^e siècle pour aller à la chasse aux étoiles et réaliser un lieu de bien-être.

Le Domaine du château du Faucon rêve d'un avenir étoilé



Le Domaine du château du Faucon à Donchery est référencé hôtel de charme.

Hôtel haut-de-gamme classé quatre étoiles, le Domaine du château du Faucon situé entre Charleville-Mézières et Sedan sur le territoire de la commune de Donchery est implanté au milieu d'un parc arboré de 28 hectares.

Son propriétaire, Jean-François Robin, a exposé aux responsables départementaux du tourisme son projet d'extension visant à offrir une nouvelle reconnaissance à cet édifice de caractère ayant appar-

tenu au maître de forge, Jean-Nicolas Gendarme, et racheté à la famille Evin. Les objectifs des époux Robin sont élevés : obtenir une étoile au guide Michelin pour le restaurant « La Cotterie » et briguer une cinquième étoile pour la partie hôtellerie. Ce qui en ferait le premier cinq étoiles des Ardennes.

Actuellement, le Domaine comprend 36 chambres et suites dans le Château, ses pavillons et dépendances, des chambres d'hôtes per-

sonnalisées, un restaurant gastronomique et bistrannique, un centre équestre avec écurie, manège, paddock, salle d'attelage et une carrière où est organisé tous les ans un CSO. Le domaine dispose également d'une chapelle, des jardins d'hiver, un court de tennis, un golfcross, un étang et différents espaces dédiés à l'événementiel : soit aux affaires (séminaires, journées d'études, lancement de produit), soit aux festivités (mariages, anniversaires, communions, baptêmes).

DIX NOUVELLES CHAMBRES ET UN SPA

Le programme présenté début mai aux décideurs locaux prévoit d'abord la réalisation en 2022 de dix nouvelles chambres : six au premier étage du bâtiment Mansard et quatre à l'intérieur du château. Le total d'hébergement sera ainsi porté à 46. Le second volet de ce lourd projet d'extension consiste à créer un spa d'une superficie de 500 m² qui comprendra une grande piscine ouverte toute l'année, un jacuzzi, un hammam, un sauna, une douche à neige, des cabines de massage, une terrasse extérieure. Ce lieu de bien-être sera implanté à proximité du restaurant et du centre équestre. « C'est une belle ambition », se sont félicités en chœur les différents intervenants. Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces aménagements, la famille Robin vient de procéder au recrutement d'un directeur général, Edouard Champrenault, dont les compétences s'élargiront à la gestion de l'Auberge du Port à Bazeilles, et d'un nouveau chef de cuisine, Alexis Salomon.

Le premier travaille depuis 25 ans dans les industries du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. À ces différents titres, il a déjà participé à des projets similaires à celui qu'il est chargé de mettre en place à Donchery.

Il a aussi travaillé pour une grande enseigne française spécialisée dans les voyages. « Je suis là pour faire monter en puissance la globalité d'un projet qui doit redonner une attractivité supplémentaire au Domaine en permettant de capter plus encore les clientèles françaises et internationales, notamment les Belges, Néerlandais, Allemands et Anglais. Le site a aussi les atouts pour attirer une clientèle asiatique recherchant ce type de prestations ».

Agé de 21 ans, le second a suivi un brevet, bac pro, BTS et une licence au lycée hôtelier de Bazeilles avant de travailler

notamment au Domaine de Pont-Royal à Mallemort (Bouches-du-Rhône).

L'ensemble du programme s'inscrivant dans une démarche de développement durable, ce dossier espère bénéficier de la labellisation « clé verte » ou écolabel européen.

L'ADT COMME TÊTE DE PONT

Récemment retenu dans le cadre d'un appel à projet national auquel il avait candidaté, le projet sera accompagné par l'agence de développement touristique des Ardennes afin de ficeler le dossier le plus abouti avant son instruction devant l'ADEME (Agence de transition écologique) qui le rendra ou non éligible à une aide financière, avec un plafond à 200 000 euros.

PASCAL REMY

LE FONDS TOURISME DÉPLOYÉ LOCALEMENT

Le Fonds tourisme durable est un dispositif dépendant de quatre ministères, doté d'un budget global de 50 millions d'euros sur deux ans et qui va être déployé localement. Le représentant de l'Etat a donc incité les hébergeurs ardennais ayant des projets à saisir cette opportunité et à se manifester auprès de Stéphanie Drothier (Tel. 03.24.56.68.67 ou drothier@ardennes.com).

« Car si les Ardennes ne font pas partie des destinations les plus spontanées des estivants, la crise sanitaire a contribué à faire changer les envies et les attentes des vacanciers. Il faut donc vite se mobiliser », insiste le Préfet des Ardennes.

L'agence de développement touristique, bras armé du Conseil départemental en matière de développement et de promotion, est d'ores et déjà prête à jouer pleinement son rôle de coordinateur et de catalyseur en complétant le diagnostic des hôteliers, restaurateurs et hébergeurs en établissant un plan d'action.

Dans les Ardennes, toutes les communes sont éligibles sauf Charleville-Mézières.

Aéronautique

L'aéroport Paris Vatry, poursuit sa croissance en 2021

Après une forte augmentation en 2020, l'aéroport marnais continue en 2021 d'enregistrer une croissance de son activité cargo. 7 260 tonnes de fret ont été traitées sur les 4 premiers mois de l'année (+ 71% vs 2020).

L'ACTIVITÉ AU 30/04/2021 :

- Tonnage de fret traitées : 7 260 tonnes (+71 % vs 2020)
- Mouvements cargo : 406 mouvements (+327 % vs 2020)
- Mouvements totaux : 3 053 mouvements (+16 % vs 2020)
- Passagers : 8 902 (-49 % vs 2020)

L'augmentation importante du nombre de mouvements cargo est le résultat d'une consolidation et d'un développement d'opérations régulières sur différents marchés :

• Asie :

> Vols import de fret e-commerce : 5 à 7 vols/semaine (FTL-Express) ;

> Vols import/export de fret : 2 vols/semaine.

• Moyen-Orient :

> Vols import/export de fret général cargo 2 à 3 vols/semaine (Qatar Airways).

• Triangulaire nationale avec les aéroports de Rennes et Marseille : 5 vols/semaine (Chronopost).

A ces opérations régulières s'ajoutent des vols charters, pouvant être planifiés par série et sur différents types de fret/flux (fret sanitaire, fret pharmaceutique, pièces automobiles, général cargo, animaux vivants reproducteurs...).

« Je tiens à saluer et remercier les équipes de l'aéroport qui sont pleinement mobilisées et engagées dans le développement de notre plateforme. Alors que le secteur de l'aérien reste très fortement impacté par la crise sanitaire/économique, nos efforts et les atouts de notre plateforme nous permettent d'être dans une dynamique positive, synonyme de croissance et de



création d'emplois, situation assez rare à l'heure actuelle pour être soulignée. L'objectif des 30 000 tonnes de fret cette année devrait être atteint, notamment grâce aux opérations attendues en mai/juin, et un pic d'activité à venir sur le dernier trimestre de nos trafics e-commerce », a déclaré Christophe Pariois, Directeur de l'Aéroport Paris-Vatry.

Entreprises. À l'approche de la fin de son mandat de président de la CCI Marne en Champagne, Jean-Paul Pageau dresse le bilan de ces cinq dernières années et compte bien décrocher quelques succès d'ici aux élections consulaires prévues en octobre.

Les derniers défis du mandat de Jean-Paul Pageau



Jean-Paul Pageau, président de la CCI Marne en Champagne.

Ça n'est une surprise pour personne : Jean-Paul Pageau ne briguera pas un nouveau mandat de président de la CCI Marne en Champagne. Et pour cause, à 74 ans, atteint par la limite d'âge fixée par la Loi, l'ex patron des hypermarchés rémois Leclerc Saint-Brice Courcelles et de Champfleury devra céder sa place en octobre prochain. Pas question pour autant de finir son mandat en roue libre, le président compte bien mener à bien plusieurs dossiers qui lui tiennent à cœur et qu'il estime indispensables pour l'avenir de la CCI marnaise.

Côté immobilier, la chambre consulaire a vendu son site de la

rue des Marmouzets, à Reims. Signé il y a deux ans, le compromis comprenait des conditions suspensives. Un nouvel avenant ayant été signé avec les acquéreurs, la vente sera définitive en décembre 2021 et par conséquent les services de la CCI et les autres structures présentes dans les murs devront trouver un point de chute. « Nous quitterons le site au premier trimestre 2022 et nous nous installerons dans le bâtiment Boehringer que nous avons racheté et dont nous occuperons le rez-de-chaussée », souligne le président. Deux-tiers de ce bâtiment de 5 000 m², désormais propriété d'une filiale de la CCI seront alors proposés à la location. Un

projet symbolique de la stratégie consulaire marnaise de ces dernières années, qui ne s'est pas contentée de proposer du service à ses ressortissants mais aussi d'investir dans des projets sur le territoire, via diverses sociétés. « Nos prédécesseurs nous ont laissé une CCI bien gérée avec une vision sur l'avenir », précise le président. « C'est ce qui nous a permis de continuer à travailler dans de bonnes conditions notamment à travers les zones d'activité. Celles que nous avons commercialisées avaient été enclenchées il y a dix ou quinze ans ».

Globalement, ajoute le président, la CCI a historiquement su concilier ses missions d'intérêt général d'accompagnement au quotidien des entreprises avec les services « industriels et commerciaux », à savoir l'aménagement, l'immobilier d'entreprise ou la formation.

RENFORCER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC GRÂCE À L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Car sous sa houlette, la CCI a dû rationaliser et mutualiser pour faire face à l'effondrement sans précédent de ses ressources fiscales qui sont passées de 6 M€ en 2016 à 3,1 M€ en 2021 (sans oublier un prélevement de presque 10 M€ de fonds de roulement provenant des activités d'aménageur de la Chambre). Pour faire face à ces baisses conséquentes de ressources, la CCI a organisé ses activités entrepreneuriales (aménagement, immobilier, événementiel, formation...) par

métier avec pour chacun d'entre eux un vrai projet stratégique et une ambition et des objectifs. « C'est ce que nous avons fait avec les écoles NEOMA et In&ma par exemple : nous avons défini un vrai projet stratégique avec des résultats à aller chercher. Nous avons créé une société dédiée et avons développé les projets ». Avec succès, puisque, les écoles gagnent aujourd'hui de l'argent qu'elles peuvent réinvestir dans leur développement (construction de campus notamment) leurs actionnaires ne pouvant pas remonter de dividendes.

La CCI a également créé des filiales pour développer ses activités, comme la SAS Partenaires Aménagement (dont la première réalisation est le Parc d'activités Cernay Saint Léonard), la SCI Immobilière Marnaise (qui a acquis début 2021 le bâtiment Boehringer) ou la SAS Effe-vent pour développer le salon VITeff et d'autres événements avec d'autres partenaires (Crédit Agricole, UCIA Expo, Vitisphère...). Une manière de mieux cerner l'activité commerciale et surtout de consolider celle de l'établissement public CCI grâce au développement des activités commerciales.

OBJECTIF SORTIE DE CRISE

Outre les défis liés au redémarrage de l'activité et à la sortie de crise du Covid, qui ont nécessité un engagement total des équipes avec une accélération vers les services digitaux, le président de la CCI s'est encore fixé quelques

objectifs pour la fin de son mandat. L'un d'entre eux concerne le dossier Alméa. « Nous souhaitons faire avec Alméa ce que nous avons fait avec NEOMA », ambitionne-t-il. Le président souhaite impliquer davantage la Chambre de Commerce dans l'avenir du centre de formation interprofessionnel pour en assurer la pérennité. Un dossier en cours, qui a bien avancé sur le plan financier mais qui nécessite encore de trouver des accords sur le plan immobilier, souligne le président.

L'autre objectif prioritaire concerne l'accompagnement des dirigeants d'entreprises à l'heure de la reprise. « Nous savons très bien que certaines entreprises ne vont pas redémarrer et que d'autres vont risquer de disparaître après quelques semaines ou quelques mois. Or, nous avons les moyens, et en tout cas nous allons nous les donner, pour recevoir tous les chefs d'entreprises qui sont inquiets et qui ont besoin de conseils », ajoute Jean-Paul Pageau, qui veut amplifier la cellule de prévention existante au cours des prochaines semaines. « Je m'impliquerai personnellement dans cette démarche », assure-t-il. Experts-comptables, chefs d'entreprise, conseils juridiques et fiscaux, représentants du tribunal de commerce... viendront très rapidement à la rencontre des chefs d'entreprise, en complément des dispositifs présents au sein de la CCI.

BENJAMIN BUSSON

Agriculture

Les Culturales® se dérouleront les 15, 16 et 17 juin 2021 sur le site Terralab, à Bétheny (Marne)

Le 15^{ème} salon de plein champ des professionnels des grandes cultures, avec ses centaines de vitrines végétales, d'experts et d'exposants est un rendez-vous de référence pour les filières de production des grandes cultures. Cette année, les Culturales® se dérouleront les 15, 16 et 17 juin 2021 sur le site Terralab géré par Terrasolis, à Bétheny, près de Reims.

Des centaines de vitrines végétales, d'experts, d'exposants en font un rendez-vous de référence pour les filières de production des grandes cultures. Des temps forts jalonnent les 3 jours du salon, et permettront aux visiteurs de faire le plein d'informations pour produire des grains ou de la biomasse en conciliant performance économique, adaptation aux marchés (humains, animaux, non alimentaire) et environnement.

SIX PÔLES TECHNIQUES POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES PRODUCTEURS

Sur 20 hectares, ateliers techniques, animations et

vitrines végétales au champ montreront toutes sortes d'innovations en phase avec les centres d'intérêt des producteurs :

- Je produis pour la méthanisation,
- J'utilise l'agriculture de précision et les outils numériques,
- J'adapte mon itinéraire technique pour valoriser ma production,
- J'améliore la fertilité de mon sol,
- Je protège mes cultures avec moins de produits phytopharmaceutiques conventionnels,
- Je produis en agriculture biologique.

CLAP DE CHAMPS : LE FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE TECHNIQUE AGRICOLE

Clap de champs est un concours national qui s'adresse aux étudiants de l'enseignement agricole. Pédagogique et innovant, il propose aux lauréats de concevoir un court-métrage dans la catégorie « Innovation » ou « Mode d'emploi ». Les prix seront remis aux Culturales® 2021.

PLUS DE 300 EXPOSANTS

Entreprises de l'agroéquipement, de l'agroéquipement, des services, de la distribution, startups, ... plus de 280 exposants ont déjà répondu présent pour les Culturales® 2021. Ils participent grandement à la mise en marché des innovations qui sont utilisées par les

agriculteurs.

INSCRIPTION IMPÉRATIVE !

Une chose est sûre, compte tenu de la situation sanitaire, tous les participants aux Culturales® (exposants et visiteurs) devront impérativement s'inscrire pour chaque journée passée sur le salon.

Pour toutes questions, les visiteurs peuvent s'adresser à : visiteurs@lesculturales.com



Investissement. Le laboratoire Orviz va investir 1,1 million d'euros dans un nouveau site de production ainsi qu'un centre de formation à Romilly-sur-Seine.

La haute technologie au service de la prothèse dentaire



Sébastien et Thomas Orviz travaillent au sein de la PME familiale de Romilly-sur-Seine qui investit beaucoup dans les technologies numériques.

Centre d'usinage de très haute-précision, impression 3D, CFAO, caméras numériques et autres équipements de pointe sont désormais utilisés pour la fabrication de prothèses dentaires. Mettre à profit les évolutions technologiques au service des dentistes, c'est le choix fait par Christian Orviz.

« Aujourd'hui, un laboratoire de prothèses dentaires c'est de la très haute technologie », souligne le chef d'entreprise romillon qui a

repris en 2016 le laboratoire Morizot, un prothésiste dentaire historiquement basé à Romilly-sur-Seine. Pour réaliser ce saut technologique, Christian Orviz a mis les moyens en investissant, depuis 2016, un million d'euros dans des équipements de pointe. « Nous avons aussi proposé des services comme les caméras numériques directement dans les cabinets dentaires, ce qui nous permet aussi de travailler sur un rayon encore plus large », ajoute-t-il. Le

laboratoire Orviz, qui travaille avec des praticiens dentaires de l'Aube, de l'Yonne, de la Marne, mais aussi de plus loin grâce au numérique, s'est beaucoup développé ces dernières années. Le chiffre d'affaires a tout simplement triplé depuis la reprise en 2016. Revers de la médaille, la PME romillon se retrouve trop à l'étroit dans ses locaux actuels. Pour faire face à l'évolution de l'activité, mais aussi pour lancer de nouveaux projets, le laboratoire

va déménager dans de nouveaux locaux de 1 200 m². De gros travaux seront nécessaires pour transformer cet ancien supermarché en laboratoire de prothèses dentaires ultra-moderne ainsi qu'en centre de formation. Pour l'entreprise qui compte 22 personnes, le recrutement est devenu un souci permanent. Trop peu de jeunes se lancent dans le métier de prothésiste dentaire qui a pourtant beaucoup évolué grâce au numérique et la conception assistée par ordinateur.

CRÉATION D'EMPLOIS

Le projet de Christian Orviz est exemplaire à plus d'un titre et a reçu le soutien du fonds d'accélération des investissements industriels du Grand Est qui va accompagner financièrement l'investissement. « J'ai même reçu une lettre de Bruno Le Maire qui se dit très intéressé par mon projet », ajoute le chef d'entreprise. Il est vrai qu'à terme ce sont une douzaine de nouveaux emplois qui pourraient être créés. Car les

besoins sont croissants. La demande explose d'autant que le gouvernement a mis en place des mesures pour généraliser le reste à charge zéro sur les prothèses dentaires. Le dispositif est déployé progressivement depuis 2019 et continuera de s'étendre cette année encore.

D'autre part, les praticiens qui faisaient appel aux laboratoires en Asie et dans les anciens pays de l'Est retrouvent un intérêt à la fabrication française. D'autant que celle-ci joue à fond la carte technologique. « Nous utilisons davantage de nouveaux matériaux comme le titane par exemple », ajoute le chef d'entreprise qui a prévu de passer un jour le relais à ses deux fils, Sébastien et Thomas, qui travaillent déjà dans l'entreprise familiale. Les travaux du futur centre qui s'annonce déjà comme l'un des plus modernes de France, vont bientôt être lancés, l'objectif de Christian Orviz est d'ouvrir son nouveau site dès cet automne.

LAURENT LOCURCIO

Tismail, l'autre lauréat aubois dans le Grand Est

Le fabricant troyen de chaussettes fait partie des 21 nouveaux lauréats au niveau régional, dévoilés début mai. L'entreprise dirigée par Benoît Seguin envisage d'investir 500 000 euros pour élargir sa gamme de chaussettes vers des produits toujours plus techniques à destination de secteurs spécifiques comme le sport par exemple. L'entreprise va renouveler dans cet objectif une partie de son outil de production. Cet investissement permettra de créer trois emplois supplémentaires.

Développement économique

2020, année record pour l'agence Invest in Reims

En 2020, avec 34 entreprises accompagnées et 1 230 emplois annoncés dont 1 015 emplois exogènes (+ 80 % par rapport à 2019) et 59 112 m² de locaux commercialisés, l'agence Invest in Reims a réalisé sa meilleure année tant en termes de création d'emplois que d'entreprises implantées et ce, malgré un contexte économique extrêmement difficile.

QUELQUES EXEMPLES D'IMPLANTATIONS EN 2020 :

> La société parisienne PAPERNEST (650 salariés), spécialisée dans la simplification des démarches administratives liées au déménagement, membre de l'indice French Tech 120 et qui a levé 10 M€, a retenu Bezzanès pour ouvrir un nouveau centre opérationnel en France. Ce projet concerne la création de 130 emplois et la location de 1 000 m² de bureaux.

> La startup parisienne VENTURE ORBITAL SYSTEMS, spécialisée dans la conception et le développement de lanceurs pour le marché européen des nano-satellites de moins de 70 kg a décidé de transférer ses activités à Reims.

> VOS a obtenu un contrat avec le CNES (Centre national d'études spatiales) et se positionne sur les secteurs de la météo, du militaire et des télécoms (5G). Ce projet concerne, à 3 ans, le recrutement de 100 salariés en CDI, ingénieurs Supaéro ou Estaca, la location de 1 800 m² de locaux d'activités et un investissement de 70 M€.

> Le 2^e groupe bancaire français, BPCE (105 000 pers -24,3 Mds €), a retenu Reims pour implanter un centre unique en France de services partagés géré par sa filiale

parisienne BPCE Services Financiers. Ce projet concerne la gestion de l'ensemble des opérations financières des 38 établissements en France (Banque Populaire, Banque Palatine et Caisse d'Épargne) et la création de 40 emplois en CDI d'ici fin 2020 ainsi que la location de 400 m² de bureaux à Clairmarais.

> Le groupe HN (1 200 pers - 87 M€), spécialisé dans le conseil, le développement et l'ingénierie d'exploitation pour le secteur financier, a décidé de s'installer à Reims pour accompagner un de ses clients bancaires dans le développement de ses activités. Ce projet concerne le recrutement de 50 personnes en 2020.

> Le groupe allemand K+S (14 900 pers - 4 Mds €), spécialisé dans les engrais minéraux pour l'industrie et le particulier, a choisi de transférer à Reims une activité de back office parisienne avec 12 salariés. Le groupe a décidé également de déménager son siège rémois et louer 650 m² de bureaux à partir de décembre 2020 pour 25 salariés à Clairmarais.

Au global, depuis sa création en 2003, Invest in Reims a accompagné **319 entreprises générant l'annonce de 10 761 emplois et l'injection de plus d'1 milliard € de flux financiers directs dans l'économie locale** sous forme de salaires, de loyers, d'investissements et de fiscalité.

=> 10 761 emplois annoncés

=> 1 milliard d'euros de retombées financières

Le savoir-faire de l'agence a été mis à l'honneur en 2020 par la remise du Trophée d'Or de la meilleure stratégie d'attractivité en France, décerné par le SIATI, Sommet dédié à l'Immobilier, à l'Aménagement des Territoires et à l'Innovation.

Industrie. Filiale du groupe Ortec, la SAS Friedlander, dont le siège social est situé à Aix-en-Provence, a ouvert une antenne en dans les Ardennes.

Une antenne ardennaise pour le groupe Friedlander



Friedlander a effectué un chantier de production vapeur en Picardie.

« **C**oncevoir, réaliser, maintenir », tel pourrait être le slogan de Friedlander qui a intégré le département métallurgie, grands projets et travaux d'Ortec Group (11 000 collaborateurs dans 28 pays de

quatre continents). C'est à Villers-Semeuse à proximité des Déménageurs Bretons et d'Exploseo que cette agence de services à l'industrie s'est implantée dans des locaux ayant auparavant été occupés par la société Jourdan Ferme-

tures.

Fournisseur de services à l'industrie, l'énergie, l'environnement et l'agroalimentaire, Friedlander accompagne les acteurs de différents secteurs, comme l'oil & gas, le stockage, les mines et l'industrie lourde. Spécialisé dans l'installation et la maintenance de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauteries industrielles, Friedlander œuvre pour des secteurs comme l'énergie, la pharmacie, l'agroalimentaire et le cosmétique.

Elle apporte les solutions en ingénierie, travaux neufs et maintenance et propose des solutions industrielles sur mesure. C'est à partir de cette expertise multidisciplinaire et de sa large gamme de prestations qu'elle espère s'implanter avec réussite en terre ardennaise. À Villers-Semeuse, la PME qui a tout juste quinze mois d'existence derrière elle, dispose d'un atelier de production de près de 800 m² doté d'un outil de découpe, d'un lieu de stockage et d'un grand parking où elle peut garer ses trois camions. Soit un investissement de 85 000 euros avec l'équipement informatique et bureautique et l'acquisition de deux robots de soudure

Nommé chef de secteur Grand

Est et chargé de la couverture des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, de la Belgique et du Luxembourg voire même de la Lorraine, Boris Iwanciw, 40 ans, se félicite de ce lieu d'implantation situé tout près de l'autoroute et à portée de la fonderie PSA, un des principaux clients de l'entreprise.

VINGT EMPLOIS D'ICI UN AN

Il s'est d'abord attelé à embaucher six salariés dont un chef d'équipe, deux tuyauteurs-monteurs, deux soudeurs et un responsable tuyauterie. Si tout se passe comme prévu et surtout si la crise sanitaire se termine, cet effectif pourrait monter à vingt employés d'ici un an. En cas de relance économique, Friedlander pourrait en effet être en recherche active de recrutement de soudeurs, tuyauteurs, monteurs, chaudronniers et mécaniciens industriels.

« Il faudra pour cela être dans le timing de nos objectifs. La viabilité de notre société nécessitant un chiffre d'affaires d'un million d'euros à la fin 2021 pour nous permettre de monter encore en puissance. Il va donc falloir développer du business », explique Boris Iwanciw. « On peut aussi travailler sur des chantiers de démantèlement, de

transfert d'équipements et de mise sous pression », précise Boris Iwanciw qui a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle dans la tuyauterie comme conducteur de travaux sur des pipelines pour la Spac (France) et Sicin (Italie) pour des chantiers de chaudronnerie ou encore comme chargé d'affaires principal sur les DUS (diesel ultime secours) à Chooz et dans le secteur nucléaire du groupe Orys. Une carte de visite qui lui permet, aujourd'hui, après avoir déjà construit une unité de production de vapeur (un marché de 2,5 millions d'euros) en Picardie de poursuivre sa mission sur le site chimique classé Seveso de Chosques près de Lens (projet à plus de 2 millions), tout en répondant ponctuellement aux appels d'offres de PSA à Charleville-Mézières et d'être en contact pour de futurs marchés dont les arrêts technique de Biowanze, un fabricant belge de gluten et d'éthanol. « On cherche vraiment à se développer sur le plan local. On a déjà défini quelques cibles tels que Hanon Systems et on reste ouvert à toutes autres demandes », souligne Boris Iwanciw.

PASCAL REMY

Industrie. Au titre du guichet « industrie du futur », 3D Métal Industrie va être accompagnée par l'Etat dans son projet de renforcement de capacité de production en impression 3D sable.

3D Métal Industrie va se doter d'une seconde machine de fabrication additive

Retenue dans le cadre de la dernière livraison du plan France Relance, l'entreprise de production 3D Métal Industrie va avoir la possibilité de poursuivre son développement, conquérir de nouveaux marchés et étoffer ses perspectives de diversification sur des commandes à forte valeur ajoutée.

Grâce à l'aide financière de 750 000 euros qui lui sera attribuée par l'Etat, la PME carolomacérienne déjà arrivée à saturation va ainsi pouvoir investir dans une nouvelle machine de fabrication additive qui sera acquise pour le prix de 1,2 millions d'euros.

L'installation en juillet prochain permettra à la PME ardennaise de produire du prototypage et de compléter ses productions donnant aux

fonderies la possibilité d'avoir des noyaux en séries conçus en impression 3D. De quoi offrir de l'activité sur le Parc d'activités du Val-de-Vence où elle œuvre dans deux cellules d'un bâtiment loué à Proteam. Cinq nouveaux emplois devraient d'ailleurs y être créés.

UN GAGE DE RÉACTIVITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

Portée en mai 2019 par six fonderies ardennaises - La Fonte Ardennaise, Beroudiaux, Vignon, Nicolas, Rollinger et la Rocroyenne d'Aluminium plus le bureau d'études en métallurgie RM Technologies - et soutenue par l'Etat, l'UIMM et des investisseurs privés regroupés dans Cap Invest 08, la SAS 3D Métal Industrie a pour vocation de produire des moules

et noyaux de fonderie en sable par fabrication additive.

« Nous avons ouvert de nouvelles perspectives d'évolution à nos partenaires sur des marchés à forte valeur ajoutée tout en leur permettant d'être compétitifs, performants et réactifs. Tout cela sans coût d'outillage et avec des délais de production plus courts. Outre la fabrication d'un large panel de pièces, on en conçoit aussi qui ne sont pas applicables par des procédés traditionnels et tout cela dans un temps record de mise au point. Au-delà des pièces, nous vendons aussi un service et une fonction », résume son président, Renaud Mignolet.

UNE PERCÉE REMARQUABLE EN DEUX ANS

Une révolution pour ceux qui,

depuis des décennies, fondent, coulent et frappent le métal. Vite arrivée à maturité grâce aux expérimentations et projets menés auparavant sur la plateforme « Platinium 3D », la PME dotée par ailleurs d'un pôle d'ingénierie a connu la pleine croissance en l'espace de 24 mois.

En intervenant sur de nombreux marchés dans différents secteurs : ferroviaire, automobile, hydraulique, agriculture, aéronautique mais aussi dans des niches comme l'art et la décoration de bâtiment, les pièces de rechange ou la rétro-conception de pièces pour voitures de collection et aussi des véhicules militaires pour l'association marnaise « France 40 véhicules ».

« La crise sanitaire n'a pas affaibli notre activité. Notre chiffre d'affaires

(680 000 euros) a continué à croître d'autant qu'en plus du travail effectué pour les entreprises partenaires, nous exportons aussi notre savoir-faire à l'étranger. En Belgique, en Finlande et au Mexique. C'est d'ailleurs ce qui nous a poussé à voir plus grand », souligne Renaud Mignolet.

En imposant, grâce à une mutualisation unique à ce jour en France, une technique d'impression en trois dimensions au cœur du premier pôle français de production de pièces de fonderie, 3D Metal Industrie est devenue une vitrine emblématique de l'économie locale en même temps qu'un booster du renouveau industriel dans les Ardennes.

PASCAL REMY

↗ **+ 0,1 %**

EN AVRIL 2021, L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) AUGMENTE DE 0,1 % SUR UN MOIS, APRÈS +0,6 % EN MARS. LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS (-0,1 % APRÈS +1,6 %) ET CEUX DE L'ÉNERGIE (-0,4 % APRÈS +2,2 %) SE REPLIENT. LES PRIX DU TABAC SONT STABLES EN AVRIL COMME EN MARS. LES PRIX DES SERVICES PROGRESSENT DE 0,1 % COMME LE MOIS PRÉCÉDENT ET CEUX DE L'ALIMENTATION AUGMENTENT (+0,6 % APRÈS AVOIR ÉTÉ STABLES). CORRIGÉS DES VARIATIONS SAISONNIÈRES, LES PRIX À LA CONSOMMATION SONT EN HAUSSE DE 0,1 % COMME EN MARS. LES PRIX DE L'ÉNERGIE ACCÉLÈRENT (+8,8 % APRÈS +4,7 %). (INSEE)

↗ **+ 1,2 %**

SUR UN AN, LES PRIX DES SERVICES AUGMENTENT DE 1,2 % EN AVRIL, APRÈS +1,1 % EN MARS. LES PRIX DES SERVICES DE COMMUNICATION ACCÉLÈRENT (+4,2 % APRÈS +1,3 %) DANS LE SILLAGE DU REBOND DES PRIX DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE (+5,1 % APRÈS -0,7 %). LES PRIX DES « AUTRES SERVICES » ACCÉLÈRENT ÉGALEMENT (+1,3 % APRÈS +1,0 %) ET CEUX DES LOYERS, EAU ET ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES PROGRESSENT DE 0,9 % COMME EN MARS. LES PRIX DES SERVICES DE TRANSPORTS DÉCÈLÈRENT LÉGÈREMENT (+1,7 % APRÈS +1,8 %) EN LIEN NOTAMMENT AVEC LE REPLI DES PRIX DU TRANSPORT ROUTIER (-0,6 % APRÈS +0,8 %). (INSEE)

↘ **- 0,2 %**

SUR UN AN, LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS BAISSENT DE 0,2 % COMME EN MARS. LES PRIX DE L'HABILLEMENT ET DES CHAUSSURES RECULENT MOINS QUE LE MOIS PRÉCÉDENT (-2,3 % APRÈS -2,7 %). LES PRIX DES « AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS » RALENTISSENT (+0,4 % APRÈS +0,6 %) EN LIEN NOTAMMENT AVEC CEUX DES GROS APPAREILS MÉNAGERS (+0,1 % APRÈS +1,1 %) ET CEUX DE LA VERRERIE, DE LA VAISSELLE ET DES USTENSILES DE MÉNAGE (+1,1 % APRÈS +1,5 %). LES PRIX DES JEUX, DES JOUETS ET DES PASSE-TEMPS (-1,3 % APRÈS +1,5 %) ET CEUX DES BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER NON DURABLES (-0,3 % APRÈS 0,0 %) SE REPLIENT. (INSEE)

La Bourse

L'EXPORTATION COLLABORATIVE : UNE SOLUTION EFFICACE ET COMPÉTITIVE POUR SE LANÇER À L'INTERNATIONAL

webinaire jeudi 27 mai à 10h

Inscription sur www.bpalc.fr/rubrique/Entreprises

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Globalians
The International Business Experts

Un webinaire est une conférence privée gratuite en ligne et nécessite une inscription préalable.
GLOBALIANS, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - SIRET 817 614 00017 - Siège social : 6 passage Tenaille, 75014 Paris - BPALC - S.A. coopérative à capital variable. 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127.

COTATIONS AU 12/05/21

Actions

CAC 40	6 267,39	-1,14%
SBF 120	4 929,01	-0,98%
Nikkei	28 608,59	-0,71%
Dow Jones	33 820,38	+0,40%
Eurostoxx 50	3 946,06	-1,42%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,2074	+0,20%
Livre Sterling	0,8566	-1,21%
Yen	132,04	+0,29%
Dollar/Yen	109,34	+0,08%

SWAPS

Euribor 5 ans	-0,214	+0,066
Euribor 10 ans	0,185	+0,062

Marché monétaire

Eonia	-0,479	+0,002
Euribor 1 mois	-0,552	+0,006
Euribor 3 mois	-0,539	-0,007
Euribor 6 mois	-0,513	+0,000
Euribor 12 mois	-0,480	+0,003

France Etat

BTAN 2 ans	-0,599	+0,049
BTAN 5 ans	-0,339	+0,095
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,121	+0,110
OAT 10 ans	0,259	+0,125
OAT 30 ans	1,044	+0,108
OAT 50 ans	1,197	+0,111

Emprunts d'Etat

	Japon	USA	Euro
JJ	-0,35	0,17	-0,48
2 ans	-0,13	0,17	-0,66
5 ans	-0,09	0,86	-0,52
10 ans	0,08	1,68	-0,13
30 ans	0,64	2,38	0,44

Valeurs Régionales (variation 2021 %)

Arcelor	27,06	+43,30%
BNP Paribas	55,80	+29,45%
Carrefour	16,56	+18,03%
Crédit Agricole	13,21	+27,97%
Exel Industries	76,60	+25,99%
L.V.M.H.	612,30	+19,85%
Laurent-Perrier	88,80	+18,40%
Michelin	122,90	+17,10%
Natixis	4,14	+48,44%
Nexans	70,80	+19,49%
Kering	693,60	+16,69%
Haulotte-Group	6,16	+1,48%
Rallye	7,22	+24,91%
Remy Cointreau	164,50	+8,01%
Renault	33,07	-7,52%
Saint-Gobain	54,88	+46,35%
Sanofi-Aventis	85,15	+8,20%
Société Générale	25,25	+48,34%
Valloirec	30,72	+14,86%
Veolia environnement	25,14	+25,64%
Vinci	92,74	+13,99%
Vranken-Pommery	18,65	+26,87%

“ Nous allons connaître cette année un fort rebond ”

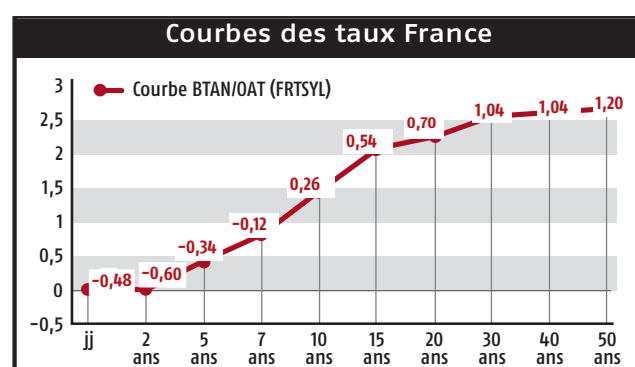
Christophe JAKUBYSZYN : On va commencer par se demander s'il y a vraiment une crise économique, parce que quand on voit les chiffres que nous annonce Pôle emploi du nombre de recrutements pour l'année 2021, après cette grande enquête qui est menée auprès des entreprises chaque année, 2,7 millions d'offres d'emplois pour l'année, mais la crise est déjà derrière nous, ?

François VILLEROY de GALHAU : Non, je crois qu'il faut savoir raison garder. La semaine dernière, on annonçait une « vague de faillites », on va sans doute y revenir, je crois que c'était excessif. Nous ne sommes pas sortis de la crise cette semaine, et nous avons connu en 2020 la pire récession depuis 1945, moins 8 % pour l'économie française. Nous allons connaître cette année un fort rebond, je veux le redire ce matin : nous estimons à la BANQUE DE FRANCE que la croissance sera supérieure à 5 %. C'est la plus forte croissance depuis 50 ans, et ce sera mieux que la moyenne de la zone euro. Il y aura des créations d'emplois, nous verrons le nombre... Il y a la confiance des consommateurs, des particuliers que nous sommes, et elle sera liée à la vaccination. Et puis, il y a aussi la confiance des chefs d'entreprise... Pour les recrutements dont vous parliez, la confiance des chefs d'entreprise est absolument clé, pour l'investissement aussi. Là, effectivement, tel qu'on peut mesurer aujourd'hui cette confiance, tel qu'on peut apprécier l'investissement sur le premier trimestre, les chiffres qui ont été publiés vendredi dernier montrent une croissance de l'investissement de 2 % au premier trimestre, alors même que la croissance de l'économie était plate. Donc il y a des signes favorables, mais nous devons rester extrêmement vigilants : en gros, nous avons une année devant nous pour sortir vraiment de la crise Covid.

Christophe JAKUBYSZYN : L'impression que donne quand même cette crise de 2020, c'est que ça a été aussi un formidable accélérateur de transitions économiques, technologiques, la vie du travail, le télétravail...

François VILLEROY de GALHAU : On tient le coup, mais il faut être vigilant. Je crois que dans l'année que nous avons devant nous et la période qui va suivre, c'est très important qu'il y ait une reconstruction d'après-crise qui ne soit pas un redémarrage à l'identique. Nous serons plus forts si nous réussissons trois transformations : ce doit être une économie plus écologique, plus numérique, et aussi plus qualifiée, j'insiste beaucoup sur la bataille des compétences, de l'apprentissage, de la formation professionnelle. La première transformation, c'est effectivement une économie plus écologique, et là, je dois dire que Paris, la France, la place financière sont en pointe en Europe et même dans le monde.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE, INTERVIEW FRANCE INFO



Le montant des dotations de l'État en faveur des collectivités en augmentation

Économie. Le préfet des Ardennes, Jean-Sébastien Lamontagne a détaillé les aides apportées par l'État aux collectivités, passant en revue le montant des différentes dotations et soulignant leur augmentation en cette année si particulière.

C'est une véritable opération de communication qu'a effectuée le préfet des Ardennes, Jean-Sébastien Lamontagne, en détaillant les mesures de soutien de l'État aux collectivités territoriales. Si les entreprises ont leur Plan de Relance, à hauteur de 100 milliards d'euros, les collectivités ne sont pas en reste et le préfet veut que cela se sache. Dans les Ardennes, le soutien financier de l'État se manifeste non seulement grâce aux dotations mais aussi grâce au Pacte Ardennes. « Mise en place en 1979, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est la dotation la plus conséquente. En 2021, au niveau national, elle s'élève à 27 milliards d'euros. Dans les Ardennes, la DGF s'élève à 145 millions d'euros, soit 242,20€ par habitant nettement supérieur à la moyenne nationale (165€/habitant) », indique Jean-Sébastien Lamontagne. Ceci s'explique notamment par un revenu fiscal par foyer plus faible dans les Ardennes, ce qui en fait un département plus pauvre que la moyenne nationale. « Globalement, il y a une stabilité du montant de la DGF et ce, pour la quatrième année consécutive », relève le préfet.

Comme les autres départements, les Ardennes ont bénéficié de mesures exceptionnelles durant la crise sanitaire, notamment une contribution financière à l'achat de masques par les collectivités. « L'État a rem-

boursé à hauteur de 50% les achats de fournitures sanitaires. 91 collectivités et groupement de collectivités (conseil départemental, EPCI, communes) ont ainsi bénéficié de 756 000 € de subventions du montant de leur achat de masques », signale Jean-Sébastien Lamontagne, précisant : « À titre d'exemple, le conseil départemental des Ardennes a obtenu une subvention d'un peu plus de 380 000€ ». Concernant le dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales, Ardenne Métropole a bénéficié d'une avance remboursable de 600 000€.

Ce « filet de sécurité » de France Relance a été reconduit pour 2021. « Toutes les dépenses des communes ou EPCI concernant la crise sanitaire n'ont pas été pour autant prises en charge par l'État », nuance Jean-Sébastien Lamontagne. « Les dépenses se faisant aussi à l'appréciation des collectivités, dans l'exercice de leurs compétences. Il y a là aussi, un libre devoir de faire des collectivités dans leur budget. »

SOUTIEN DE LA COMMANDE PUBLIQUE VIA LES INVESTISSEMENTS

Si les collectivités bénéficient de dotations de fonctionnement, elles sont également soutenues dans leurs investissements, ceux-ci étant directement liés à la reprise économique, via la commande publique notam-



Jean-Sébastien Lamontagne, préfet des Ardennes rappelle les financements de l'État dans les projets des collectivités.

ment. « La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été mise en place en 2016 afin de soutenir la commande publique locale et le secteur du BTP. Le soutien a été reconduit l'année suivante puis pérennisé en 2018 afin de financer des opérations structurantes, de soutenir des projets inscrits dans les contrats de ruralités ou ceux inscrits dans les programmes Action Cœur de ville », explique le représentant de l'État.

Ainsi en 2021, 22 millions d'euros de crédits de l'État sont consacrés au soutien à l'investissement des collectivités territoriales. « Jamais de tels

montants n'ont été atteints », veut souligner le préfet. « Il s'agit d'une évolution de plus de 75% par rapport à l'année 2016 et de +25% par rapport à 2020. »

La rénovation thermique des bâtiments publics (comme les travaux d'isolation du complexe sportif et culturel de Poix-Terron), la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables ou d'infrastructures en faveur de la mobilité sont autant de projet soutenus dans le cadre de la DSIL, dont le montant total s'élève à 11 millions d'euros pour l'année 2021 (+52% par rapport à

2020). La politique de la ville est elle aussi soutenue grâce à une enveloppe dédiée (BOP). Depuis le début du quinquennat, cette dernière est sanctuarisée à 1 million d'euros. En 2021, elle a été portée à 1,7 million, montant d'autant plus indispensable dans le cadre de l'ANRU dont ont fait l'objet des quartiers comme La Ronde Couture, Manchester ou la Houillère. D'autres subventions sont apportées notamment dans la prévention de la délinquance et de la radicalisation. « Le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation a vocation à soutenir des politiques dans ces domaines, comme la sécurisation des écoles ou sites sensibles, les équipements des polices municipales ou encore la vidéoprotection sur la voie publique, dont 50% des dépenses sont financées par l'État », affirme le préfet.

Outre l'ensemble de ces dotations et subventions, les Ardennes bénéficient du Pacte Ardennes, signé en mars 2019, disposant de crédits dédiés et complémentaires pour un montant de 10,2 millions d'euros. Par exemple, alors que l'État n'a pas la compétence en matière de collèges, il abonde à hauteur de 6 millions la construction de deux établissements, à Charleville-Mézières et à Bagny-sur-Meuse.

NASTASIA DESANTI

L'État a injecté 199 M€ sur le territoire ardennais

Le préfet des Ardennes a fait un point d'étape concernant le plan de Relance, fin avril révélant que plus de 199 millions d'euros ont été abondés pour le département.

Dans le détail, 154 millions d'euros ont été versés en soutien aux entreprises : 5 235 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant de 47,4 millions d'euros. 36 257 salariés ont été pris en compte dans le dispositif d'activité partielle pour un montant de 63,8 millions d'euros.

En outre, 1 602 entreprises ont bénéficié d'un prêt garanti par l'État, soit 232,6 millions d'euros pour un montant moyen de 145 000 euros par entreprise.

19 ENTREPRISES ARDENNAISES ACCOMPAGNÉES

16 PME locales sur 67 entreprises industrielles ayant déposé des dossiers ont bénéficié de 17,5 millions d'euros dans le cadre du volet compétitivité pour les accompagner dans leur projet de développement. À savoir : Agronutris à Rethel (8,3 M€ euros), Ardennes CN à Nouzonville (843 500€), La Fonte Ardennaise à Vivier-au-Court, Arden Plast à Mouzon, la Scierie Ardennaise à Vireux-Wallerand, Hanon Systems à Charleville-Mézières, Bestel à Illy, le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie de Charleville-Mézières (800 000€ chacune), 3D Métal Industrie à Charleville-Mézières (750 000€), AFS à Sedan

(650 000€), Sanou Koura à Donchery (517 500€), Automatismes Tôlerie et Mécanique à Carignan (380 000€), Fétrot Industry à Remilly-Aillicourt (350 000€), Bourguignon Barré à Hautes-Rivières (354 117€), Mécarden à Vrigne-aux-Bois (150 000€) et Ardwen à Lannois-sur-Vence (90 661€). La société Luzeal à Pavvres a, pour sa part, été le premier lauréat de l'appel à projets Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire pour des projets biomasse permettant de substituer les énergies fossiles comme le charbon et d'économiser 46 000 tonnes de CO₂ par an.

Deux pépiniéristes forestiers, actifs aussi dans le reboisement, Val de Rutz à Aiglemont et les Pépinières

de Quatre-Champs se sont, par ailleurs, vu accorder 56 536€ et 34 960€. Ce qui place les Ardennes dans le trio de tête des départements de la région Grand Est.

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

17,3 millions d'euros ont aussi été attribués sur le volet transition écologique dont 3,3 millions en soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités locales (écoles et collèges, salles de sports, mairies, complexe sportif et culturel, patinoire), par le biais des dotations de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'investissement du département (DSID). Parmi les actions retenues : la réha-

bilitation d'une friche industrielle en vue de sa reconversion en secteur tertiaire dans le Pays Rethélois (290 000€), la réfection des pavés de la place d'Armes de Rocroi (264 660 €) la création d'un réseau d'assainissement sur la friche Porcher de Revin (243 498€), des travaux de rénovation du réseau d'eau potable à Rethel (221 156 €), la réhabilitation de la passerelle du Mont-Olympe (199 732 €), la restauration de la Collégiale Saint-Vivent de Bagny-sur-Meuse (149 339 €) la réfection du clocher de l'église Saint-Didier à Asfeld (113 438 €) ou encore la réalisation d'un bâtiment d'accueil touristique à Stonne (106 905 €).

PASCAL REMY

160 candidats pour les 46 sièges du Conseil Départemental de la Marne

Départementales. 160 candidats pour 46 sièges, les élections départementales des 20 et 27 juin ne devraient pas bousculer la majorité sortante forte de 34 élus. Les nouveaux prétendants sont 120 face aux 40 sortants qui tentent une réélection. Après René-Paul Savary, en octobre dernier, on notera, entre autres, les départs de Françoise Férat, première femme élue au Conseil général d'alors, et Dominique Lévêque, toujours maire d'Aÿ-Champagne depuis 32 ans.

Les 20 et 27 juin, concomitamment aux élections régionales, les électeurs sont appelés à voter pour le renouvellement des élus départementaux. Dans la Marne, ce scrutin concerne 46 sièges, soit deux conseillers par cantons. Il est régi par la réforme de 2013, appliquée dès mars 2015, est fixe les nouvelles modalités : un scrutin binominal (une femme et un homme) à deux tours. Même s'il est peu fréquenté (51% d'abstention en 2015) cet exercice paraît prisé du côté des prétendants et c'est le cas dans la Marne (40 candidats sur 46 sortants). L'actuelle majorité (élus de droite et du centre) compte 34 sièges et l'opposition (PS, DVG et RN) 12 sièges.

La clôture des listes en témoigne : on compte 80 binômes et donc 160 candidats dans la Marne, soit une moyenne de 3,5 par siège, avec des contrastes que seuls les initiés de terrain doivent comprendre. On passe ainsi dans le département de 2 à 5 binômes candidats. Ils sont deux dans le 1^{er} canton Argonne Suippes et Vesle et deux dans le 10^e canton Mourmelon Vesle et Monts de Champagne. Dans les deux cas, des candidats DVD sortants sont opposés à des candidats RN. Autant dire qu'un tour de scrutin suffira.



Les mandats des conseillers départementaux sont remis en jeu les 20 et 27 juin prochains.

DE DEUX À CINQ BINÔMES PAR CANTON

La pléthore à cinq candidats vient de trois cantons : le 13^e Reims 3, le 15^e Reims 5 et le 23^e Vitry-le-François Champagne et Der. Dans le 13^e canton, le PS est sortant et les deux conseillers forment désormais deux binômes différents, l'un d'entre eux changeant même de canton. Dans le 15^e canton, tenu par deux élus Union de la Droite, là aussi le duo sortant se retrouve sur deux binômes différents, l'un DVD et l'autre LR.

Enfin, dans le 23^e canton Vitry-le-François Champagne et Der, c'est le FN qui est sortant et remplacé par un autre duo, RN cette fois-ci.

Certains électeurs pourraient bien se poser des questions : pourquoi certains binômes persistent, pourquoi d'autres divorcent, pourquoi certains candidats changent de canton ? Et pourquoi, tout simplement, certains quittent le Conseil départemental. S'il ne nous appartient pas de répondre aux premières interrogations, sauf à citer les binômes élus

en 2015 et candidats à nouveau en 2021, nous pouvons cependant évoquer les sorties définitives les plus remarquables, dans la majorité comme dans l'opposition.

UN BINÔME PÉRENNE SUR DEUX

Pour les binômes pérennes, ils sont 12 sur 23 : Valéry Morand et Thierry Bussy (1^{er} canton), Monique Dorgueille et Éric Kariger (2^e canton), Sabine Galicher et Jean-Louis Devaux (4^e canton), Frédérique Schulthess et Julien Valentin (5^e can-

ton), Cécile Conreau et Philippe Salmon (9^e canton), Sylvie Gérard-Mézières et Alphonse Schwein (10^e canton), Marie Depaquet et Mario Rossi (16^e canton), Laure Miller et Vincent Verstraete (17^e canton), Marie-Noëlle Gabet et Jean Marx (18^e canton), Marie-Thérèse Picot et Jean-Marc Roze (19^e canton), Charles De Courson et Florence Loiselet (20^e canton) ainsi que Annie Coulon et Pascal Desautels (22^e canton).

Du côté de ceux qui ne se représentent pas : René-Paul Savary, parti en octobre dernier, Françoise Férat et Signolle, pour la majorité, Dominique Lévêque (PS), Dominique Determ (DVG), ou encore Edith Erre et son binôme Michel Bénétou (RN) pour l'opposition. René-Paul Savary, avant sa démission en octobre 2020, a été un élu départemental durant 36 ans, dont 14 ans à la Présidence de la Marne. Il siège au Sénat depuis 2011. Françoise Férat, Sénatrice depuis 2001, siégeait au Conseil départemental depuis 29 ans. Elle fut en son temps (1992) la première femme élue au Conseil général, devenu départemental. Dominique Lévêque, Maire d'Aÿ depuis 32 ans a siégé à l'exécutif départemental durant 27 ans.

GÉRARD DELENCLOS

« Un peu de nostalgie en quittant une assemblée qui a toujours su éviter la politique politicienne »

Maire d'Aÿ-Champagne depuis 32 ans, Dominique Lévêque quitte le Conseil départemental de la Marne, après 27 ans de mandat, un peu nostalgique, mais sans regret. « J'ai longuement hésité et à 69 ans cette année j'ai

décidé de passer la main. Il s'agit d'une décision personnelle et peut-être de prendre du temps pour moi et ma famille ».

27 ans au service de la Marne, avec des bons et des mauvais souvenirs ? « Je garde plus de bons que de mauvais souvenirs. J'ai

eu des relations de respect et même d'amitié avec Albert Vecten. Cela a été un peu plus difficile avec René-Paul Savary, surtout au début de sa présidence. Un peu trop RPR à mon goût. C'est une véritable amitié qui me lie à Christian Bruyen, au-delà de nos

divergences d'opinion ».

Le patron de l'opposition laisserait-il sans regret un siège vide ? « On pourrait le dire ainsi, mais les sièges vides sont faits pour être occupés par d'autres. D'autres affirmeront à ma place leur intelligence et leurs compétences ». Comment

Dominique Lévêque voit-il l'assemblée qu'il quitte ? « En dépit des divisions entre majorité et opposition, le Conseil départemental est un lieu dans lequel et on échange, on s'oppose, mais au final on construit. Cela tient beaucoup à la personnalité du

Président et dans la Marne, la politique politicienne n'est pas de mise ».

Dernière séance plénière pour Dominique Lévêque, le vendredi 21 mai, à quatre semaines de l'élection départementale.

G.D.

Départementales. Le président sortant du Conseil départemental de la Marne évoque le scrutin, les forces en présence et les actions prioritaires de la collectivité.

Christian Bruyen : « Les électeurs connaissent l'efficacité du Département de la Marne en matière de solidarité »



Christian Bruyen.

Si Christian Bruyen a le sentiment que le bilan de sa majorité est bon sur tout le territoire de la Marne et que cette majorité a respecté dans ses interventions l'équilibre nécessaire entre le rural et l'urbain, il n'oublie pas que ces élections sont couplées avec les régionales et que les

électeurs peuvent avoir du mal à faire la différence entre les compétences et les actions de chacune des assemblées et il espère que la gestion de la proximité et du quotidien des Marnais soit autant reconnue que celle des affaires régionales.

DES ÉLECTIONS À FORTE ABSTENTION ?

« Nous sommes peut-être victimes de la volonté de certains gouvernements de voir disparaître l'échelon départemental. La crise sanitaire et économique vient de prouver toute la place prise par notre Département au plus près des populations. Notre gestion de la crise peut redonner confiance aux électeurs ». Sur ce thème, on a constaté plus de 51% d'abstention en 2015 aux deux tours de scrutin dans la Marne.

UNE NOUVELLE MAJORITÉ ENCORE PLUS CONFORTABLE ?

« Même si tous les candidats se présentent pour gagner et donc que tout est possible, nous pouvons faire encore mieux que près de trois sièges contre en faveur de la majorité. Je le dis avec prudence et respect pour les autres candidats, mais je le dis objectivement ».

UN SEUL CANDIDAT PARLEMENTAIRE ?

Le Député Charles De Courson (Divers Centre), fidèle élu depuis 1986, est à nouveau candidat. Vrai-

semblablement reconduit, il sera le seul parlementaire à siéger au Conseil départemental de la Marne. Christian Bruyen analyse ce fervent débattre de sa majorité : « Réélu, Charles De Courson aura à nouveau l'occasion de faire entendre ses idées dans notre assemblée. Nous savons échanger avec tous les parlementaires marnais, hors de notre enceinte et nous le faisons régulièrement. Nos parlementaires connaissent bien nos orientations et nos attentes. Ils sont nos relais à l'Assemblée Nationale comme au Sénat ».

COMMENT SE SONT DÉROULÉES LES INVESTITURES ?

« Qu'il y ait de nombreux candidats est plutôt un signe de bonne santé de la démocratie. En ce qui concerne la majorité, il m'appartient de soutenir officiellement tel ou tel autre candidat. Quant aux binômes qui durent, ceux qui se font, ceux qui se séparent ou ceux qui changent de canton, ce sont bien souvent des choix personnels des candidats. Il s'agit pour eux de travailler de concert et donc il est parfois question

d'affinités réciproques ».

QUELLES ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA PROCHAINE MANDATURE ?

« L'insertion par l'emploi va s'imposer encore plus au sortir de la crise et nous allons intensifier notre participation dans ce thème et booster le dispositif Actif, mise en contact des bénéficiaires du RSA avec les entreprises susceptibles d'embaucher. Nous sommes département expérimentateur du Service Public de l'Emploi et de l'Insertion, en cette qualité, nous nous devons d'agir et de proposer. Nous allons nous impliquer dans France Services et dans les aménagements des tiers lieux. Poursuivant notre travail dans la sauvegarde de l'environnement, nous allons initier la préférence des circuits courts dans la restauration scolaire. Enfin, en matière d'investissement, nous poursuivons notre travail de rénovation et de réhabilitation dans les collèges, notamment les collèges rémois François Legros et Pierre Brossolette ».

G.D.

Départementales. La parité femme/homme à la tête des exécutifs départementaux, avec une seule présidente dans le Grand Est, un premier scrutin pour le super département d'Alsace et des majorités sortantes plus ou moins confortables... Quelques particularités de ces élections départementales.

Des majorités sortantes assez confortables et jusqu'ici une seule femme présidente

Si il a fallu attendre la réforme de 2013 pour voir mise en place la parité absolue des sièges à pourvoir dans les conseils départementaux (un binôme femme/hommes par canton), des femmes ont cependant été élues avant 2015. C'est le cas de Françoise Férat dans la Marne qui se retire après 29 ans de mandat. En 1992, elle est la première et la seule femme élue au Conseil général de la Marne. La pionnière n'aura pas attendu la loi pour ouvrir le chemin de la parité. Sénatrice depuis 2001,

réélue en 2011 et 2017, Françoise Férat, Maire de Cuchery de 1992 à 2014 et Vice-présidente du Conseil départemental jusqu'aux prochaines élections, estime devoir laisser sa place.

Sur les 101 conseils départementaux, 14 femmes sont aujourd'hui présidentes. Elles n'étaient que neuf lors des dernières élections de 2015 (9% de l'ensemble national), certaines ayant été élues postérieurement. C'est le cas de Valérie Beausert-Leick (PS) à la Présidence du Conseil départemental de Meurthe-

et-Moselle de Mathieu Klein, ce dernier ayant choisi de se consacrer à son nouveau mandat de Maire de Nancy. Valérie Beausert-Leick est la seconde femme élue à la présidence d'un Département du Grand Est, après la Ministre déléguée à l'Insertion, Brigitte Klinkert, qui présida le Département du Haut-Rhin de 2017 à 2020, date de son entrée au Gouvernement.

NEUF DÉPARTEMENTS DONT UNE COLLECTIVITÉ DANS LE GRAND EST

Depuis le 1^{er} Janvier 2021,

le Grand Est ne compte plus que neuf départements (fusion des deux départements alsaciens), au lieu de dix. La fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se traduit par l'avènement d'un « super département » au statut particulier, la Collectivité Européenne d'Alsace qui va élire ses 80 conseillers en binôme dans ses quarante cantons. L'actuel nouveau département d'Alsace est présidé par Frédéric Bierry, Président sortant du Conseil Départemental de

Bas-Rhin.

Sur les 101 Départements français, depuis 2015, la Droite en préside 54, la Gauche 31, le Centre 15 et les Indépendantiste 1 (Conseil exécutif de la Martinique). Dans le Grand Est, un seul des dix départements au 31/12/2020, celui de la Meurthe-et-Moselle, est détenu par la Gauche, avec une majorité de 27/46 sièges. Cinq départements (les Ardennes, la Haute-Marne, la Meuse et le Bas-Rhin) sont présidés par des membres LR, trois par des Divers

Droite (l'Aube, la Marne et le Haut-Rhin) et un département (la Moselle) par un Président UDI.

Les majorités sortantes sont relativement plus ou moins fortes : au-dessus de 90% pour l'Aube, le Haut-Rhin et les Vosges, 82% pour la Haute-Marne et le Bas-Rhin, entre 70 et 76% pour la Marne, la Meuse, la Moselle. Les marges les plus serrées sont dans les Ardennes (57%) et la Meurthe-et-Moselle (58%).

G.D.

Des élus de terrain en force dans la liste marnaise de la majorité sortante

Région. Pas moins de onze élus de terrain, dont six maires et cinq adjoints ou conseillers municipaux, la liste des dix-neuf candidats marnais de la majorité sortante du Grand Est colle bien au schéma défendu par Jean Rottner : « Des femmes et des hommes ancrés dans leur territoire », surtout s'ils sont élus.



Jean Rottner (à gauche) et Franck Leroy, maire d'Épernay et directeur de campagne.

Dans la liste des 19 candidats marnais de la majorité du Conseil régional du Grand Est figurent sept sortants et douze nouveaux prétendants. Pour les sept sortants, élus en décembre 2015 : Franck Leroy, Maire d'Épernay, en 3^e position, Martine Lizola, adjointe au Maire de Châlons-en-Champagne (4^e), Cédric Chevalier, Maire de Saint-Léonard (5^e), Véronique Marchet, Adjointe au Maire de Reims (6^e), Thibaut Duchêne, Conseiller municipal de Vitry-le-François (9^e), Karine Bonne, Conseillère municipale de Châlons-en-Champagne (14^e) et Jean Notat, Maire de Châtice (19^e).

Parmi les douze nouveaux candidats, sans surprise, le Maire de Reims et Vice-Président du Grand Reims,

Arnaud Robinet conduit la liste Marnaise. La surprise, pour certains, vient du numéro deux, Béatrice Moreau, Présidente sortante de la Chambre départementale d'Agriculture de la Marne. Jacky Desbrosse, Président de la Fédération des Chasseurs du Grand Est, occupe le 7^e rang, devant Florence Marcoult (8^e), responsable commercial Champagne Marcoult, Myriam Ricarde, Maire d'Épense (10^e), Romain Bonhomme, Maire de Beine-Nauroy (11^e) et Elise Desmoulin, juriste chez Nicolas Feuillatte (12^e).

Complètent cette liste marnaise de la Majorité sortante : Dominique Babé, Président d'Union Champagne (13^e), Cédric Morizot, Gérant de la Cave des Lombards à Sézanne (15^e),



Christian Bruyen, président du Conseil départemental.

Caroline Fremy, Maire de Givry-lès-Loisy (16^e), Guillaume Boade, éducateur spécialisé (17^e) et Marie Lech, Vice-présidente de la Ligue Grand Est des sports de glace (18^e). Depuis 2015, les élus marnais au Conseil régional sont au nombre de dix-sept, dont dix pour la Majorité, quatre pour le RN, deux pour les socialistes et un pour les Patriotes. Plus ou moins de dix élus pour les Marnais ? Réponse les 20 et 27 Juin.

ARNAUD ROBINET : « LA LISTE LA PLUS JUSTE POSSIBLE »

Accueillant Jean Rottner à Hautvillers pour cette présentation officielle, Arnaud Robinet a rendu un hommage appuyé au Président du Grand Est pour sa gestion de la crise et a insisté sur deux points. Pour le premier « Jean Rottner nous a donné une liberté totale dans la construction de la liste marnaise : aucune pression de parti politique et le souci de représenter tout le département, un équilibre professionnel des candidats, un équilibre entre les sortants renouvelés et les nouveaux candidats ». Pour le second : « Nous sommes là pour travailler main dans la main. La Marne tient à prendre sa part dans la construction du Grand Est, avec la meilleure coopération possible entre les territoires urbains et les territoires ruraux ».

JEAN ROTTNER : « LA DÉCENTRALISATION NOUS APPARTIENT »

En saluant Franck Leroy en sa qualité de Directeur de campagne, Jean Rottner a bien retenu la position de porte de l'ouest de la Marne, tout en ajoutant : « Mais tournez-vous aussi vers l'est pour participer encore plus à la cohésion régionale qui est en train de s'affirmer ». Le Président sortant a insisté sur sa vision stratégique pour la Région : « Nous allons faire du Grand Est le quartier général d'une reprise de la vie normale et de la relance. Je souhaite aller plus loin dans le sens d'une sécurité pour tous sur tous les territoires. Si la décentralisation ne vient pas à nous, c'est à nous de nous organiser pour prendre notre destin en main ».

Et sur le thème récurrent de la

sécurité : « Nous devons aider les territoires à faire face aux problèmes de sécurité, en complément de la nature régaliennne de cette compétence d'Etat ».

CHRISTIAN BRUYEN : « NOUS FAISONS AUSSI CAMPAGNE POUR LA MARNE »

Le Président du Conseil départemental de la Marne, lui aussi en campagne, est venu souligner le combat commun Région/Département : « Cette crise socioéconomique qui se profile et le besoin que nous avons tous d'être rassurés. La Région a su nous écouter. Son bilan est positif. Votre envie de continuer à travailler avec tous les territoires nous paraît sincère. Nous avons tant de préoccupations

communes et tant de passions à partager aux services de nos concitoyens. Je vais oser une formule : nous faisons campagne pour le Grand Est, et en même temps pour la Marne. Je vous souhaite une large victoire, parce que c'est l'intérêt de notre Région et l'intérêt de département de la Marne ».

Franck Leroy, fervent défenseur de l'aménagement et du développement de la ruralité a dit son opinion sur le mandat qui s'écoule : « Jean Rottner a su fédérer les territoires pour aller bien au-delà de ce qu'auraient pu faire nos trois anciennes régions. La Région Grand Est a su se mettre au service des identités territoriales pour les faire grandir ».

GÉRARD DELENCLOS

Arnaud Robinet : l'envie d'être un acteur direct de l'avenir du Grand Est



« Ma présence dans cette liste représente un challenge : réaffirmer la position de la Marne dans la construction du Grand Est. J'ai été sollicité, j'ai réfléchi au rôle d'acteur que je pouvais avoir et j'ai dit oui par conviction ».

Le Maire de Reims précise : « Si je m'engage c'est pour participer dans la durée à cette construction régionale. Je respecterai cette parole comme engagée auprès des Rémois. À la Région, je resterai un élu local. Entre 2014 et 2017, je passais trois jours à l'Assemblée Nationale et cela sans jamais négliger mon mandat de Maire. Là, je vais travailler en équipe, avec les élus marnais et avec les élus du Grand Est ».

Le Maire de Reims, deuxième ville de la région, élu du Grand Est, un rééquilibrage vers la Marne ?

« Avant moi, Franck Leroy, Xavier Albertini, Véronique Marchet ... Cette volonté d'équilibre existait. Je ne pouvais pas demeurer un simple observateur et c'est pour cela que je m'engage. Je ne ferai pas de la figuration au Conseil régional. J'y vais pour défendre les intérêts du Grand Est et de la Marne dans le Grand Est ».

Culture. La ville de Reims a officiellement annoncé sa candidature pour le titre de « Capitale européenne de la culture 2028 ». L'objectif est de mobiliser tout en territoire afin de démontrer le dynamisme culturel de la ville mais aussi de la faire rayonner au niveau européen et attirer de nouveaux partenariats et investissements.

Reims candidate au titre de Capitale de la Culture 2028



Reims est candidate aux côtés d'autres villes comme Rouen, Clermont-Ferrand, Saint-Denis, Nice.

« *Instaurer une meilleure qualité de vie, une meilleure qualité de ville.* » Tel est un des principaux objectifs du second mandat d'Arnaud Robinet, maire de Reims. Pour cela, le Premier magistrat s'est attelé à tout un ensemble de projets en matière d'urbanisme avec la construction de nouveaux équipements sportifs et culturels (Arena, UCPA Sport station), la transfor-

mation des Promenades ou encore l'aménagement et la réhabilitation du quartier du Port du canal. La candidature de Reims au titre de Capitale européenne de la Culture 2028 en est donc la suite logique, cette dernière s'incluant dans un « projet de ville ambitieux et inclusif ». L'ambition affichée est de « rassembler les citoyens, derrière un projet où chacun pourra se retrouver », Arnaud Robinet appe-

lant ainsi de ses vœux la participation des habitants pour porter cette candidature, « car s'il n'y a pas un engouement un accompagnement de la population, ça ne fonctionnera pas », juge-t-il.

DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS

Chaque année, 14% du budget de la Ville est alloué à la culture, soit un investissement de 170 euros par habitant en moyenne. Avec cette candidature « de manière directe ou indirecte », ce budget est appelé à augmenter. Un message fort et positif pour les 64 associations et 28 structures conventionnées pour leurs démarches de création et de diffusion. Six équipements nationaux bénéficient en effet d'un financement croisé entre les collectivités territoriales et l'État : une scène nationale spécialisée dans la danse, le cirque et la marionnette (Le Manège), un centre dramatique national (La Comédie), une scène de musiques actuelles (La Cartonnerie), un centre national de création musicale (Césaré), ainsi qu'un Opéra et un FRAC. Les équipements de proximité ne sont pas en reste avec des structures comme Le Cellier, l'espace La Fileuse ou encore la Maison commune du

Chemin vert. Et si 2028 paraît lointain, c'est bien en amont que le projet doit être préparé. C'est pourquoi une association va lui être dédiée, dont les membres et ambassadeurs seront présentés au mois de juin, « des personnalités venant de tous horizons ».

Avec l'achèvement du chantier du Musée des Beaux-Arts en 2023, la venue du Festival du film policier en 2022 mais aussi de nombreux festivals et événements comme La Magnifique Society, Far away, les Flâneries Musicales, Méli'Môme mais aussi les fêtes Johanniques, la

ville de Reims allie hommage à son riche passé et modernité. « Reims s'est nourrie des épreuves qu'elle a traversées, Reims la romaine, Reims ville martyre mors de la Première Guerre mondiale, Reims ville de la reddition, mais aussi Reims ville de la réconciliation franco-allemande », a énuméré Arnaud Robinet, soulignant la forte portée symbolique de la cité des Sacres. « Faire entrer le patrimoine en résonance avec la création », sera une des lignes directrices du projet.

NASTASIA DESANTI

Les étapes du projet

Juin 2021 : création de l'association « Reims 2028 Capitale européenne de la Culture » qui aura pour objet de concevoir et d'organiser la candidature et le projet.

2022 : Rédaction et dépôt du dossier de candidature. Ce dossier se présente comme un récit du territoire qui conte l'identité de Reims, son authenticité, ses valeurs mais également ses ambitions futures et son ouverture sur l'Europe.

2023 : Annonce officielle des deux villes retenues pour être Capitale européenne de la Culture en 2028 par la Commission européenne, l'une sera tchèque, l'autre française.

2028 : Plus de 500 manifestations culturelles sont disséminées partout dans la ville durant l'année de la labellisation.

Emploi. Les 18 à 24 ans du Grand Est sont un peu plus de 450 000. Etudiants, en emploi ou au chômage sur un marché du travail qui se dégrade, ils sont les premières victimes de la crise économique liée à l'épidémie de la Covid-19.

Les jeunes déjà très touchés par les conséquences économiques de la crise

Les 18 à 24 ans représentent un dixième de la population adulte du Grand Est. La crise économique devrait encore accroître la précarité de cette génération, d'autant que, sauf exceptions, elle n'est pas éligible au bénéfice du RSA, le Revenu de Solidarité Active. Un jeune sur deux est étudiant et un sur cinq non inséré dans des études ou en emploi. Avant la crise, 21% des étudiants travaillaient, que ce soit en apprentissage (55% d'entre eux) ou pour financer leurs études.

Les 225 000 autres jeunes ont quitté le système éducatif : plus de 87 000 (19% des 18-25 ans) sont ni en emploi ni en étude, 138 000 travaillent, dont 40% disposent d'un

contrat à durée déterminée, d'un contrat aidé ou d'une mission d'intérim.

Au total, près de 95 000 jeunes de la région disposent d'un contrat de travail précaire (60% d'entre eux sont sortis du système scolaire, 30% sont apprentis et 10% cumulent études et travail.

HORS DES PÔLES, UNE SITUATION ENCORE PLUS PRÉCAIRE

Les jeunes vivent particulièrement dans les grands agglomérations (pôles). Ils y représentent 14% de la population adulte et même davantage dans les pôles comprenant des structures universitaires. Ainsi, les moins de 25 ans comptent pour 22% du pôle

de Nancy, 18% de celui de Reims et 17% de celui de Strasbourg. Les jeunes qui habitent dans les pôles Strasbourg, Nancy, Metz et Reims sont majoritairement étudiants (57%). Hors des aires d'attraction de ce type de villes, ils sont bien moins étudiants et davantage en emploi précaire ou non insérés.

La situation est différente dans certains autres pôles comme Charleville-Mézières, Sarreguemines, Saint-Dizier, Forbach ou Sedan. Là, les jeunes non insérés ou dans un parcours d'études approchent les 30% de la population. Mulhouse, avec 26%, est dans ce schéma de précarité.

La proportion de jeunes non insérés dans les pôles du Grand

Est est supérieure de 3 points à la moyenne nationale.

DES JEUNES DÉJÀ TRÈS TOUCHÉS PAR LA CRISE

Les moins de 25 ans occupent, le plus souvent, des professions à l'arrêt lors du premier confinement ou non compatibles avec le télétravail. Ils sont 60% dans ce cas, en région comme au niveau national, contre 51% de l'ensemble des actifs en emploi. Lorsqu'ils travaillent, les jeunes exercent davantage dans des secteurs d'activité très affectés par la crise (hébergement, restauration, activités sportives ou culturelles ou encore dans les commerces fermés lors des confinements).

Ces différents secteurs touchés occupent 16% des jeunes en emploi, contre 9% de l'ensemble des actifs occupés. Les jeunes sont d'autant plus fragilisés qu'ils bénéficient le plus fréquemment de contrats précaires. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans des catégories A, B et C s'est accru de 6%, entre fin 2019 et fin 2020. La hausse au niveau national est de 7%. Ces hausses régionales sont particulièrement sensibles dans le Bas-Rhin (+10%) et la Meuse (+9%). Cette aggravation est de 3% dans les Ardennes et l'Aube, de 4% dans la Marne et de 1% en Haute-Marne.

Source : Insee Mai 2021

L'enjeu du juste prix

Interview. « La hausse en qualité ne peut se faire sur le dos de la rémunération de nos agriculteurs », estime le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, dans un entretien accordé à ResoHebdoEco*. Conscient que « tout le monde se renvoie la balle », il plaide pour une contractualisation tripartite (agriculteurs, industriels, distributeurs) et des prix non négociables une fois l'accord conclu en premier lieu avec l'agriculteur.

Chaque année, la fixation des prix fait l'objet de tensions entre distributeurs, fournisseurs et agriculteurs. La loi EGalim (2019) avait notamment pour but de pallier ce problème, sans grand succès. Le rapport Papin (fin mars 2021) préconise un calcul du prix des produits agricoles par rapport à leur coût de production. Que comptez-vous mettre en place ?

Deux choses tout d'abord : premièrement, il n'y a pas d'agriculture sans agriculteurs. Notre souveraineté agro-alimentaire en dépend. Deuxièmement, notre modèle agricole est fondé sur la qualité. La guerre des prix qui perdure est antinomique avec cet ADN. Pour ces deux raisons, la priorité donnée au juste prix payé à l'agriculteur est d'une importance majeure.

La loi EGalim a instauré la "marche en avant" du prix, c'est-à-dire établi à partir du coût de la production agricole. C'est absolument nécessaire, mais force est de constater que ce n'est pas suffisant. On assiste aujourd'hui à un jeu de dupes : la relation agroalimentaire est une relation à trois (agriculteurs, industriels, distributeurs) et tout le monde se renvoie la balle et la responsabilité. Il faut renforcer EGalim en allant vers la généralisation de ce qui existe et qui marche : la contractualisation tripartite, des prix non négociables une fois l'accord conclu en premier lieu avec l'agriculteur. Je soutiens la proposition de loi en ce sens du député Grégory Besson-Moreau qui sera présentée en juin à l'Assemblée nationale puis au Sénat. Elle prévoit également d'accroître la transparence du prix d'achat de la matière première agricole par l'industriel et de créer un comité de règlement des différends commerciaux. Sa mise en place pourrait intervenir à l'automne.

Il faut sortir de cette injonction d'aller vers toujours plus de qualité et la payer toujours moins chère. La hausse en qualité ne peut se



Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

faire sur le dos de la rémunération (déjà faible pour une profession qui travaille énormément) de nos

de circuits courts, plébiscitée par les consommateurs pendant la pandémie ? Va-t-on vers d'une

la diversité même de nos territoires. C'est une richesse. Et même si nous avons plusieurs modèles en

« Il faut arrêter d'opposer agriculture et environnement. »

agriculteurs.

La qualité justement, comment concilier son maintien et la relocalisation de certaines activités de production dans une logique

part des agriculteurs "industriels" et d'autre part des producteurs-vendeurs ?

Il faut arrêter d'opposer nos agricultures. Notre agriculture est incroyablement diverse du fait de

France, la taille moyenne de nos élevages reste bien inférieure à celle de la plupart de nos voisins européens ou ailleurs dans le monde. Par exemple, l'élevage porcin français regroupe en moyenne 190 truies en France, contre 10 000

aux États-Unis.

La France se caractérise par une agriculture de proximité, une ferme de territoires. Le point commun qui doit être notre unique boussole, c'est la qualité et elle n'est pas synonyme de taille. La crise de la Covid a remis en avant cette priorité. « Le premier médicament, c'est l'alimentation », disait Hippocrate.

Le projet de loi Climat et Résilience, voté le 4 mai, prévoit plusieurs mesures pour limiter l'impact de l'agriculture et de l'alimentation. Parallèlement, les agriculteurs veulent être des acteurs moteurs de la transition écologique. Comment conjuguer les enjeux ?

Il faut là encore arrêter d'opposer agriculture et environnement. Les agriculteurs vivent de l'environnement, chérissent le sol, subissent les effets de la météo comme le gel il y a quelques semaines... Ils sont les premiers à subir les effets du changement climatique et leur prise de conscience est totale. Les transitions agro-écologiques sont déjà là de manière forte dans notre pays. Si on veut continuer de les faire croître, il faut aussi qu'elles soient créatrices de valeur pour les agriculteurs. Plus les produits seront rémunérés comme tel, plus vite les transitions seront importantes. Il faut trouver le bon équilibre. Je le redis, je veux bouger fortement sur la qualité. La loi Climat, qui vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale, renforce d'ailleurs significativement aussi cette obligation de qualité dans les produits servis dans la restauration collective. Actuellement, un fruit et légume sur deux est encore importé en France, et plus de 50 % de la viande servie en restauration collective l'est aussi. Demain, le projet de loi prévoit qu'au minimum 60 % des viandes et des produits de la pêche proposés devront être issus de labels de qualité.

Suite en page 19

L'INVITÉ

« Installation : « Je crois beaucoup au système de portage foncier. »

Suite de la page 18

L'artificialisation des terres agricoles est un problème dans nombre de régions françaises. La loi climat évoque cette question - on doit notamment prouver que tout nouveau projet empiétant sur les terres agricoles n'avait pas d'autres possibilités -. Quelles sont les autres alternatives ?

Aujourd'hui, cette artificialisation a deux impacts, agricole et environnemental contre lesquels il faut lutter. Notre gouvernement a d'ores et déjà limité la construction de grands centres commerciaux à la périphérie de nos communes, à la fois néfaste pour l'environnement, l'agriculture et l'âme de nos villes. Actuellement, les friches industrielles se développent sur notre territoire. Une enveloppe de 300 millions d'euros est prévue, dans le cadre du plan France Relance, pour leur redonner vie. Et ce, afin qu'elles puissent accueillir de nouveaux projets de construction plutôt que ceux-ci soient implantés sur des terres agricoles. La loi est de bon sens sur cette question.

Ce qui est rare devient cher... Comment pallier la question du coût des terres qui, dans certaines régions, est un véritable frein à l'installation ?

Aujourd'hui, il faut avoir en tête que 50 % des agri-

culteurs vont partir à la retraite dans les cinq à sept prochaines années. C'est

un défi colossal. Or c'est un métier où l'on commence d'abord par s'endetter massivement pour s'installer. Le 25 mai, le député Sembastous présentera une proposition de loi qui prévoit de mieux encadrer la cession des terres agricoles. Au-delà du droit, il y a un vrai sujet que l'on travaille avec la Banque des Territoires et la Safer (NDRL : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et dans lequel je crois beaucoup : le système de portage foncier.

La Safer et la Banque des Territoires conservent la propriété du terrain et l'agriculteur en a l'usufruit le temps d'avoir une assise financière et de pouvoir l'acheter au prix fixé dès le départ. C'est donc une puissance publique qui porte le foncier pendant dix, quinze ou vingt ans et qui a l'obligation de le vendre, le moment venu, à l'agriculteur qui le cultive. Les travaux sont en cours et j'ai bon espoir de pouvoir mettre ce dispositif en place rapidement à l'heure où les offices fonciers solidaires émergent un peu partout.

Aujourd'hui, on a un prix du foncier qui est plus bas que chez nos voisins européens. Nous devons veiller à préserver cet avantage compétitif trop peu valorisé. Spéculer sur le foncier serait une erreur. Et tout le monde doit prendre les responsabilités qui sont les siennes.

Le bio a le vent en poupe. De nouvelles mesures sont-elles prévues pour

Nous renforçons les moyens d'accompagnement et, à la fin du quinquennat, la surface agricole bio aura progressé de 50 % dans notre pays. Il est important de soutenir aussi l'agriculture à haute valeur environnementale (NDRL : qui garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement) pour lequel un crédit d'impôt a été créé en janvier 2021 dans le cadre du plan France Relance. Je crois beaucoup également à l'agriculture de conservation des sols. Trop peu le savent, mais les sols restent le premier endroit, avant même les arbres de nos forêts, où l'on capte le carbone sur terre. Ce sont toutes ces agricultures que je veux développer et soutenir sans jamais les opposer.

La réforme de la Politique agricole commune (PAC) doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2023. On parle d'un redéploiement d'une partie des subventions européennes pour les producteurs de protéines végétales au détriment des éleveurs. Comment comptez-vous concilier les intérêts divergents des uns et des autres ?

Aujourd'hui, nous sommes toujours dans les phases de consultation et de concertation. Aucune option n'est arrêtée quant à la répartition de l'enve-



Une enveloppe dont nous avons réussi à maintenir le montant. Ce n'était pas gagné d'avance, mais c'était un enjeu majeur. Le président de la République s'est battu pour. Et nous avons obtenu cette préservation.

À ce jour, nous travaillons donc bien à la répartition des budgets et c'est toute la difficulté de l'exercice. Toutes les filières font remonter leurs demandes et mon rôle est de trouver le bon équilibre. Je souhaite une PAC de producteurs, qui permette à la France d'être une vraie puissance agricole. Il n'y a pas de pays fort sans agriculture forte, c'est une conviction que j'ai chevillée au corps. Une PAC de qualité, tournée vers les filières, une PAC des territoires qui prenne en compte leurs spécificités et une PAC qui accompagne les transitions, notamment agro-écologiques.

PROPOS RECUEILLIS
PAR HÉLÈNE VERMARE



*RESOHEBDOECO EST UNE ASSOCIATION QUI REGROUPE 27 TITRES RÉGIONAUX DE PRESSE ÉCONOMIQUE EN FRANCE. WWW.RESO-HEBDO-ECO.COM.

À PROPOS DU SUICIDE DES AGRICULTEURS

Il y a d'importants travaux parlementaires sur ce sujet qui est une terrible réalité avec des détresses qui se transforment en drame. Parmi les causes, la question des rémunérations est centrale, d'où ma détermination à aller plus loin sur la loi EGALIM. C'est un sujet de fond qui dépasse les politiques publiques d'accompagnement. Il faut consolider ce qui marche (réseau Sentinelle, Mutualité Sociale Agricole, Chambres d'agriculture), humaniser davantage les comportements, comme ceux des institutions financières notamment, aller à la rencontre des agriculteurs en difficulté plutôt que d'attendre leur appel... C'est tout cela que nous prenons en compte dans la feuille de route en cours d'élaboration.

culculteurs vont partir à la retraite dans les cinq à sept prochaines années. C'est

soutenir la filière ?

Le bio, c'est important.

loppe de 9,5 milliards d'euros validée pour la France par l'Union Européenne.

L'agenda juridique et fiscal

Mai. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

Mercredi 19 mai

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France souscrivant leurs déclarations de TVA auprès du service des impôts des entreprises étrangères : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations d'avril (MF n° 50640, c).

Jeudi 20 mai

REDEVABLES DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Déclaration n° 2042-IFI et annexes : déclaration sur support papier pour les redevables résidant en France ou à l'étranger, à annexer à la déclaration n° 2042 ou, à défaut, à la déclaration spécifique n° 2042-IFI-COV lorsque celle-ci est souscrite en version papier (MF n° 72300 s. ; guide au FR 23/21).

TOUS CONTRIBUABLES

Déclaration d'ensemble des revenus de 2020 (modèle n° 2042 et déclarations annexes) : déclaration sur support papier par les contribuables, résidant en France ou à l'étranger, non tenus de souscrire leur déclaration par voie électronique (contribuables dont la résidence principale n'est pas équipée d'un accès à internet ou qui ne sont pas en mesure de souscrire leur déclaration en ligne ; contribuables résidant dans des zones où aucun service mobile n'est disponible, dites « zones blanches ») (MF n° 3685 ; guides aux FR 20/21 et 21/21).

Lundi 24 mai

DIVERS

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paie-



ment de la taxe pour les acquisitions du mois d'avril 2021 (MF n° 76021 s.).

REDEVABLES DE LA TVA

Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois d'avril (MF n° 54215).

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un pays ayant signé une telle convention qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1^{er} janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) souscrivant leurs déclarations de TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu de l'ancien représentant fiscal : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations d'avril (MF n° 50640, c).

Mardi 25 mai

TOUS EMPLOYEURS

Versement aux institutions Agirc/Arrco des cotisations de retraite complémentaire afférentes aux salaires d'avril par les employeurs de plus de 9 salariés et, s'ils ont opté pour le versement mensuel, par les employeurs d'au plus 9 salariés (MS n° 68000).

Mercredi 26 mai

REDEVABLES DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Déclaration n° 2042-IFI et annexes : déclaration par voie électronique pour les redevables domiciliés dans la zone 1 (départements 01 à 19), à annexer à la déclaration n° 2042 ou, à défaut, à la déclaration spécifique n° 2042-IFI-COV (MF n° 72300 s. ; guide au FR 23/21).

TOUS CONTRIBUABLES

Déclaration d'ensemble des revenus de 2020 (modèle n° 2042 et déclarations annexes) : déclaration par voie électronique pour les foyers de la zone 1 (départements 01 à 19) et les non-résidents (MF n° 3685 ; guides aux FR 20/21

et FR 21/21).

Lundi 31 mai

DIVERS

Première adhésion à un centre de gestion ou à une association agréé : date limite pour bénéficier des avantages fiscaux liés à l'adhésion au titre de l'année 2021 (entreprises dont l'exercice coïncide avec l'année civile) (MF n° 87975).

ENTREPRISES ASSUJETTIES À LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES

Télédéclaration et télépaiement de la déclaration annuelle par les redevables de la TGAP « déchets » (taxe due au titre de 2020) via le portail Prodouane (MF n° 75210, précision f).

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 28 février 2021 :
- déclaration de résultat n° 2065 par voie électronique (et déclarations et pièces annexes ou connexes) au

service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 juin 2020 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;

- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours. Selon nos informations, ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;

- télétransmission de la déclaration Decloyer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 juin 2021 pour télétransmettre leur déclaration Decloyer ;

- déclaration des sommes, supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire, versées en 2020 soit à titre de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Opinions

PAR CRISTAL UNION

Cristal Union se donne les moyens d'être le leader de la décarbonation dans sa filière

Entre 2010 et 2020, le producteur de sucre, d'alcool et de bioéthanol a réduit ses émissions de gaz à effet de serre par tonne de betterave de 15,7 %, son énergie consommée par tonne de betterave de 8,2 %, et sa consommation d'eau de 57 %. Également certifié ISO 50001 sur tous ses sites depuis 2015, le Groupe ne compte pas en rester là ! Cristal Union se fixe un nouveau cap ambitieux : réduire ses émissions de 35 % d'ici 2030, et économiser ainsi 265 000 tonnes de CO2. Un engagement salué et récompensé dans le cadre du plan France Relance

En pointe sur la décarbonation, Cristal Union est certifié ISO 50001 depuis 2015

Précurseurs de la décarbonation et de l'économie d'énergie, tous les sites Cristal Union sont certifiés ISO 50001 depuis plus de 6 ans. Cette démarche a permis d'évaluer très tôt les usages énergétiques sites par sites, de mettre en œuvre un plan de comptage de l'énergie, et de faire des investissements ciblés afin d'allier performance industrielle et environnementale.

À date, Cristal Union possède déjà 3 chaufferies biomasse et 2 unités d'auto-production de biogaz sur ses différents sites et filiales. À l'avenir, le Groupe souhaite aller plus loin dans la valorisation de ses coproduits et la production d'énergie

renouvelable, comme l'énergie solaire.

34 millions d'euros d'investissements, des projets lauréats de France Relance

Pour atteindre son objectif de réduction de 35 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et économiser ainsi 265 000 tonnes de CO2, Cristal Union investit massivement dans la transformation de son outil industriel. Trois projets d'envergure visant à diminuer la part d'énergies fossiles et à augmenter la part d'énergies renouvelables sur les sites, ont même été salués et récompensés dans le cadre du plan France Relance. Sur son site de déshydratation de Bazancourt, Cristal Union a ainsi investi 4 millions d'euros pour alimenter ses fours à partir de biomasse et créer, d'ici avril 2022, une plateforme de stockage assurant une quantité suffisante de combustible de bois. Cette initiative permettant une économie de rejet de CO2 de 65 000 t/an a été récompensée et soutenue à hauteur de 1,5 millions d'euros, par l'Etat, dans le cadre du plan France Relance.

Dans sa sucrerie de Sainte Emilie, un investissement conséquent de 25 millions d'euros, dont 6,9 millions d'aide de l'Etat, est dédié à une nouvelle unité de séchage indirecte de pulpes de betteraves qui sera

opérationnelle en septembre 2023. Celle-ci permettra de valoriser la chaleur fatale et entrainera l'arrêt de l'usage du charbon. Une diminution des émissions de CO2 de l'activité de séchage de 90% (soit 40 000 t/an) est attendue. L'arrêt du charbon permettra aussi de réduire les émissions de poussières ou encore de soufre.

Dans sa filiale Sidesup, Cristal Union a investi 5 millions d'euros, dont 1,5 millions d'aide de l'Etat, pour la création d'une troisième ligne de séchage fonctionnant avec un générateur de gaz chaud, alimenté à partir de biomasse. Ces travaux, qui permettront d'accompagner le fort développement des luzernes bio dans le sud de Paris par Cristal Union, leader dans le domaine, seront terminés en avril 2022.

Un engagement stratégique pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO2

Au-delà des initiatives lauréates de France Relance, le Groupe participe et investit régulièrement dans de nombreux projets de décarbonation et de valorisation de ses ressources, sur tous ses sites. A Arcis, Bazancourt et Fontaine le Dun, par exemple, des projets de méthanisation des effluents industriels visant à produire du biogaz sont en cours.



Tesla, le bitcoin et moi

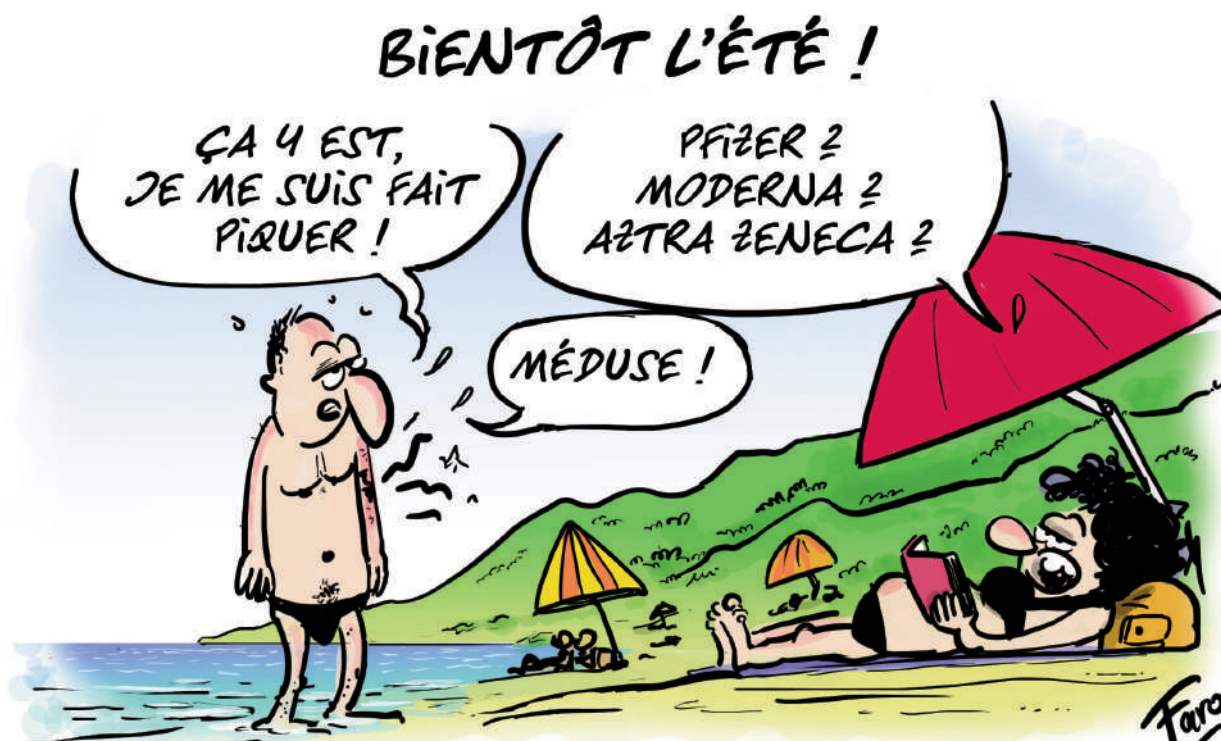
Déclarés « trop polluants » par Elon Musk le fantasque patron de Tesla, les bitcoins ont immédiatement et brutalement chuté en bourse à cette annonce. Que les marchés répondent instantanément aux annonces, résultats ou décisions de ceux qui les font n'a rien de nouveau. Mais une telle déclaration alors que Tesla avait annoncé avoir acquis pour 1,5 milliard de dollars de bitcoins en janvier dernier ravive les interrogations sur les intentions réelles du dirigeant de Tesla et sur son imprévisibilité. Pourtant, la cryptomonnaie et la marque de véhicules électriques possèdent de nombreux points communs : une image non-conventionnelle, un pari technologique assis sur de nombreuses incertitudes, un succès certain et surtout avec une valorisation inexplicable (à 820 milliards d'euros en progression de 750% en 2020 pour Tesla !), loin, très loin de tous les standards boursiers habituels.

Étonnant donc de voir Elon Musk « jouer » avec le bitcoin et les nerfs des investisseurs alors que son entreprise elle-même est plus que jamais ultra-dépendante de la volatilité des marchés tout en surfant actuellement sur une grande bienveillance de ceux-ci. De nombreux observateurs prédisent régulièrement l'explosion de la bulle Tesla. D'autres annoncent celle du bitcoin... De quoi y perdre son latin quand on essaie de comprendre, en toute modestie, comment fonctionne cette nouvelle économie.

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

Matot Braine

PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxe le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Avis d'attribution



ARCAVI

MAITRE D'OUVRAGE : SAEM ARCAVI, Lieu dit La Garoterie - 08160 CHALANDRY ELAIRE.
OBJET DU MARCHÉ : Réalisation de forages et réseaux de biogaz sur l'ISDND d'Eteignières.
ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE :
— S.A FBI BIOME, 84 avenue de la Ferté Milon, BP 123 - 02603 VILLERS COTTERETS CEDEX.
Montant du marché : 224.736,86 € HT.
DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 11 mai 2021.
211105

SAEM ARCAVI

Avis d'attribution

MAITRE D'OUVRAGE : SAEM ARCAVI, Lieu dit La Garoterie - 08160 CHALANDRY ELAIRE.
OBJET DU MARCHÉ : Réalisation du terrassement casier 18/ Etanchéité casier 18/ Fourniture de drainant casier 18 ISDND d'Eteignières.
ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES :
— LOT 1 : Terrassement-Mise en œuvre d'argile casier 18/ Mise en place de drainant et drains casier 18 - URANO, 3 rue François Urano - BP 2 - 08000 WARCQ ;
— LOT 2 : Etanchéité casier 18 - EGC GALOPIN, 46 rue Jacques Mugnier, BP 52508 - 68200 MULHOUSE CEDEX 2 ;
— LOT 3 : Fourniture de drainant casier 18 - SAS U.A.B.T.P., ZA Emeraude, Rue Henri Faure - 08090 TOURNES.
MONTANTS DU MARCHÉ :
— Lot 1 : 242.809,75 € HT ;
— Lot 2 : 159.939,88 € HT ;
— Lot 3 : 77.790,00 € HT.
DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 11 mai 2021.
211104

Procédure adaptées

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS**

Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée, en application articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.
OBJET DE LA CONSULTATION : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la création de restaurants scolaires pour l'école « maternelle du centre » et « le groupe scolaire des Limonnières » à SÉZANNE.
L'avis implique la passation d'un marché public.
Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir documents de la consultation.
UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros.
LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>
MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>
Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 25 juin 2021 à 12h00.
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir règlement de consultation.
JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :
1 : Prix des prestations 35 % ;
2 : Valeur technique 65 %.
MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : 5 % du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.
Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.
PROCÉDURES DE RECOURS :
— Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 ;
— Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX - E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Lundi 10 mai 2021.
211063

III Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne.

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site Internet : www.forumeco.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres.

Poligon Pla de L'estany s/n - 17181 Aiguaviva - Girona (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN : 0249-6755

N° CPPAP : 1025187408

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?**

03.26.40.21.31

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Adjudications



SCP FWF ASSOCIES

Avocat
2 Place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX
Tél : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.3614.86

Maître Emmanuelle SOLVEL

Avocat postulant
33 Boulevard du Préfet Frain - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 07.67.96.83.32

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de TETAIGNE (Ardennes)

Un ensemble immobilier à usage d'habitation, sis 8 rue du Loup, comprenant :

— Une maison d'habitation mitoyenne composée :

- Au rez-de-chaussée : salle à manger, séjour, arrière séjour, salle de bains, WC
- Au 1er étage : trois chambres
- Un garage
- Une remise

— Un terrain non attenant

Cadastré section AB n°81 pour 01 a 68 ca (maison), section AB n°143 pour 03 a 41 ca (terrain), soit une contenance totale de 05 a 09 ca,

Le bien est occupé

Le JEUDI 24 JUIN 2021 à 10 heures 30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES, séant 12 rue Madame de Sévigné de ladite ville.

MISE A PRIX : 15 000 € (QUINZE MILLE EUROS)

VISITE : le Vendredi 11 juin 2021 à 9 heures 30

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;
- Au cabinet de Maître Emmanuelle SOLVEL, 33 Boulevard du Préfet Frain 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES - 07.67.96.83.32
- Au Cabinet de la SCP FWF Associés.

Signé : Emmanuelle SOLVEL



Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin - Bât B - 51370 CHAMPIGNY
Adresse postale : CS 30002 - 51886 REIMS
Tel : 03 26 24.24.32 - Fax : 03 26 24.24.01

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 9 HEURES

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS (51100), 1 Place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Ville de REIMS (Marne) :

Dans un ensemble immobilier, situé à REIMS (51100), 20 rue de l'Etoile, cadastré section AM n°168, lieudit 20 rue de l'Etoile, pour une contenance de 2 ares 24 centiares, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

— Lot n°6 : un appartement, situé au rez-de-chaussée, à gauche, comprenant : entrée, séjour parquet en chêne avec cheminée, chambre avec parquet et cheminée, cuisine aménagée, WC, salle de bain.

Et les 161 / 1000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

— Lot n°11 : une cour,

Et les 3 / 1000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

— Lot n°2 : une cave située au sous-sol, portant le numéro 2 du plan des caves,

Et les 2 / 1000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

SUR LA MISE A PRIX DE 75.000 € (SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS)

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de REIMS, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de REIMS avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA VENTE, représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 Euros.

Visites : sur appel à la SCP WITASSE VAN CANNEYT, Huissiers de justice à REIMS (51100) 53 rue de Talleyrand (03.26.47.35.02), en accord avec les occupants ou, à défaut d'accord, le mercredi des deux semaines précédant celle de la vente, de 14 heures à 15 heures 30.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- 1° Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS (51) où est déposé le cahier des conditions de la vente et où tout intéressé peut en prendre connaissance,
- 2° Au Cabinet de la SELAS FIDAL, Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY, Allée Jean-Marie AMELIN, Bâtiment B, 51370 CHAMPIGNY, Tél : 03 26 24 24 32

SCP d'Avocats BADRÉ HYONNE SENS-SALIS DENIS ROGER DAILLENCOURT

Parc d'affaires Reims-Champigny - Allée Jean-Marie Amelin - Bât. C. 51370
CHAMPIGNY et 2 Rue des Lombards 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE tél. : 03.26.65.35.33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

LE JEUDI 24 JUIN 2021 A 9 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS (51100), Place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques sur surenchère au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant :

Commune de WARMERVILLE (51)

Une parcelle de terrain

2 avenue Pierre Honoré Simmonet

Le tout figurant au cadastre sous les références section ZB N°82 pour une contenance de 7 a 17 ca

SUR LA MISE A PRIX APRES SURENCHERE DE 17.600 € EUROS

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de la SCP la SCP ACG, Créancier poursuivant, 16 rue du Clou dans le Fer 51100 REIMS.

Les amateurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, du montant minimum de 3.000 € prévu à l'article R322-41 du CPCE.

Renseignements s'adresser à :

- 1) La SCP BADRÉ HYONNE SENS-SALIS DENIS ROGER DAILLENCOURT, Avocats. 03.26.77.52.00
- 2) La SCP ACG, Avocats, 03.26.46.86.87.
- 3) Au greffe du TJ DE REIMS 03.26.49.53.53.

Ventes aux enchères

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de CHALONS EN CHAMPAGNE et de REIMS
dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à REIMS, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UNE MAISON A USAGE DE COMMERCE ET D'HABITATION - Sise à WARMERVILLE (Marne)

4 RUE DU 8 MAI 1945

LE JEUDI 24 JUIN 2021 A 9 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Reims (Marne), 1 Place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des droits et biens immobiliers dont la désignation suit :

Commune de WARMERVILLE (51110)

Un immeuble à usage de commerce et d'habitation sis dite commune, 4 rue du 8 Mai 1945, cadastré Section AC n° 53 pour 1 a 71 ca, comprenant :

PARTIE HABITATION :

— Au rez-de-chaussée : entrée donnant sur cuisine, petite réserve, salon avec accès à la partie commerce et escalier d'accès à l'étage.

— A l'étage : salle de bains/wc, quatre chambres.

— Grenier

PARTIE COMMERCE :

— Pièce principale accessible depuis la rue par une porte vitrée, petite réserve avec WC, couloir faisant office d'arrière-boutique, débarras, cave.

— Petite cour avec appentis accessible depuis la partie commerce.

MISE A PRIX : 30.000 € EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.000 €.

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital de 681.876.700 €, dont le siège social est à STRASBOURG (67000), 1 avenue du Rhin, immatriculée au R.C.S. de STRASBOURG sous le numéro 775 618 622 et immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738, venant aux droits et obligations de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE, par suite d'une fusion absorption.

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué en la personne de Maître Raphaël CROON, avocat au Barreau de REIMS.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ainsi qu'au cabinet secondaire de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE REIMS.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- A la SCP d'Avocats SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;
- Pour les visites sur rendez-vous à la SCP VILLET, Huissier de justice associé à Reims (03.26.84.34.31).

211029

(Signé) : R. CROON.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



A.A.R.P.I.

5 rue des Indes Noires
Bât. Grand Large - 80440 BOVES
Tél. : 03.22.54.21.21
Fax : 03.22.55.08.24
cabinet@aje-avocats.fr.

GOURISSE / M. ET MME LECOMTE

Cession de fonds

Par ASSP du 22/04/2021, enregistré au Service des Impôts de REIMS le 26/04/2021, Dossier 2021 00039105, Référence 5104P04 2021 A 01470, la société GOURISSE, SARL au capital de 20.000 €, dont le siège est à RECY (51520), 3 rue Chanteraine, 752 481 465 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE, représentée par M. et Mme GOURISSE, gérants, A CEDE à Mme Sabrina LECOMTE et M. Francis LECOMTE, demeurant 333 avenue de Laon - 51100 REIMS, un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, sis et exploité 3 rue Chanteraine - 51520 RECY, moyennant le prix de 40.000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 23/04/2021 à 0h00. L'acquéreur sera immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la SELARL FRANCK DEMAÏLLY - Avocats, 5 rue des Indes Noires, Bât Grand Large - 80440 BOVES. 211018

Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MME DOMINIQUE OUDELET / AUTO ECOLE JEAN JAURES

Cession de fonds

ACTE : S.S.P en date à REIMS (51) du 28/04/2021, enregistré au SPFE de REIMS le 29/04/2021, dossier 2021 00040638, référence 5104P04 2021 A 01436.

CEDANT : Madame Dominique OUDELET, entrepreneur individuel sis 18 grande rue - 51430 TINQUEUX, identifié sous le n°337 821 383 R.C.S. REIMS.

CESSIONNAIRE : AUTO-ECOLE JEAN JAURES, SARL au capital de 3.000 €, sise 65 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS, identifiée sous le n°895 048 361 R.C.S. REIMS.

OBJET : un fonds d'activité libérale d'auto-école, situé 65 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS.

PRIX : 20.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 15.000 € et aux éléments corporels pour 5.000 €.

ENTREE EN JOUISSANCE : 1/05/2021.

OPPOSITIONS : Dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SELARL OCTAV, cabinet d'avocats sis 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS.

211044 Pour avis.

GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaire
23 rue Libergier - 51100 REIMS

SARL DE L'EGLISE / MAISON RASSEMONT

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 4 Mai 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 6 Mai 2021, dossier 2021 00043561 référence 5104P04 2021 N 01410, la société dénommée SARL DE L'EGLISE, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à DAMERY (51480), place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 428 944 052 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS a cédé à La société dénommée MAISON RASSEMONT, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège est à DAMERY (51480), 1 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 897 749 057 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS, un commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, traiteur, appartenant à la société dénommée SARL DE L'EGLISE et exploité par elle, à titre d'établissement principal, à DAMERY (51480), place de l'Eglise, et pour l'exploitation duquel la société dénommée SARL DE L'EGLISE est immatriculée au répertoire des métiers et au registre du commerce et des sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 428 944 052 00011, Code APE 1071C, Moyennant le prix de 15.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte authentique.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au BODACC, en l'étude de M^e Guillaume DANTENY, Notaire à EPERNAY (51200), 27 boulevard de la Motte. 211076 Pour avis.

CAFE DE PARIS

Suivant acte reçu par M^e Frédéric CARCELLE, le 9 avril 2021, enregistré à LAON le 4 mai 2021, dossier 202100024159, Réf 2021N00734, Case 0204P01, Monsieur Hervé Jean Pierre BLIN, demeurant à REIMS (51100), 89-91 rue Emile Zola, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous

le numéro 323 728 154, A cédé à la société dénommée SNC ZKA, Société en nom collectif, au capital de mille Euros (1.000,00 €), dont le siège social est à EPERNAY (51200), 19 avenue Jean Jaurès, représentée par M. Khaled ZEGHOUBI. Le fonds de commerce de café, bimboloterie, journaux, tabacs, boissons à emporter, exploité à EPERNAY (51200), 19 avenue Jean Jaurès, connu sous le nom de "CAFE DE PARIS". Moyennant le prix de 70.000,00 €, savoir :

— éléments incorporels : 68.000,00 €.

— matériel et mobilier commercial : 2.000,00€. Entrée en jouissance a été fixée au même jour, à l'exception de la licence IV à compter du jour de son transfert à déclarer en Mairie. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Martin ROUZEAU, Notaire à SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530), 95 rue Julien DUCOS, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
211042 M^e Frédéric CARCELLE.

RÉDACTION
BENJAMIN BUSSON
03.26.08.38.31
NASTASIA DESANTI
03.26.08.38.32
redaction.pamb@forumeco.com

GERANCE

FIN DE GERANCE



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LA BOULANGERIE GRAND MERE

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, le 1^{er} avril 2021, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE REIMS, le 15 avril 2021, dossier n°35781 sous la référence 5104P04 2021 N 1351 ;

Monsieur Munawar Ahmad NASIR et Madame Quddoos AMTAL, demeurant ensemble à SAINT DIZIER (52100), 87 bis avenue de la République, 87 bis avenue de la République, le mari seul faisant l'objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 419 003 736 ;

Ont donné en location-gérance à : La société dénommée HASHMAT GROUP, société à responsabilité limitée, au capital de 1.500,00 €, dont le siège social est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 28 bis rue Emile Schmitt, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro SIREN 823 731 484.

Un fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie, situé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 32 rue Jean Jaurès, connu sous le nom de LA BOULANGERIE GRAND MERE, et les locaux dépendant d'un immeuble en copropriété à usage de commerce et d'habitation situé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 32 avenue Jean Jaurès, cadastré section AH numéro 275, dans lesquels le locataire-gérant exploitera le fonds compris dans la location-gérance (lots numéros 1 et 2).

Pour une durée de trois années à compter du 1^{er} avril 2021 pour finir le 31 mars 2024.

Le locataire exploitera ce fonds sous sa seule responsabilité sans que le fonds puisse être considéré comme le gage des créanciers du locataire.

Pour insertion,
211112 Maître Laurence CARLIER.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

MUR&CO

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MUR&CO

SIGLE : Mur&Co

OBJET SOCIAL : La construction en bâtiment et travaux publics ; gros œuvre, second œuvre et rénovation ; La construction achat, revente, location et administration de biens immobiliers.

SIEGE SOCIAL : 33 rue dorigny - 51100 REIMS.

CAPITAL : 5.000 Euros.

DUREE : 50 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : Madame BARRARD NATHALIE, demeurant 24 rue Dom Perignon -51530 CHOUILLY.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action est attachée à un droit de vote donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGREMENT : Les actions sont librement négociables. Les transmissions d'actions consenties par les associés ou l'associé unique s'effectuent librement.

210922

29 BETHENY

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue de la Croix Maurencienne
51370 SAINT BRICE COURCELLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Mars 2021 à SAINT BRICE COURCELLES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : 29 BETHENY.

FORME SOCIALE : Société civile.

SIEGE SOCIAL : 5 rue de la Croix Maurencienne - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE :

— La Société MEVLUT, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 808 510 523, dont le siège social est au 5 rue de la Croix Maurencienne - 51370 SAINT BRICE COURCELLES, représenté par Monsieur Metin YUKSEK ;

— La Société LOS TESTIGOS, société civile immobilière au capital de 4.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 432 142 669, dont le siège social est au 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS, représenté par Monsieur Benoît MIGNEAUX.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

— dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;

— agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

208795 La gérance.



70 ter rue Ponsardin
51100 REIMS

SARL KONCRIT INGENIERIE

Par ASSP en date du 11/05/2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SARL.

DENOMINATION : KONCRIT INGENIERIE.

SIEGE : 2 bvd Saint-Marceaux - 51100 REIMS.

CAPITAL : 10.000 € en numéraire.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation R.C.S.

OBJET : Les activités d'ingénierie et d'études techniques dans le domaine du bâtiment et du génie civil, maîtrise d'œuvre, conception et suivi de travaux.

GERANTS : Stéphanie CARGNELUTTI, 74 B av Roger Salengro - 51430 TINQUEUX, Gwénaëlle SAAD-BEGUINOT, 58 rue du 151^{ème} RI - 51110 AUMENANCOURT.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

210909



COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL D'ENTREPRISE
32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

SCI CRIDELICH - CRUZ

Société civile immobilière
au capital de 300 Euros
Siège social :
6 rue Simon - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 29 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : SCI CRIDELICH - CRUZ.

SIEGE SOCIAL : 6 rue Simon - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un bureau situé dans un ensemble immobilier dénommé "Résidence Les Jardins du Rectorat" sis à Reims (51100), 2 à 20 rue Simon et 7 rue du Cardinal Suhard ; L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 300 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE :

— Monsieur Laurent CRIDELICH, demeurant 22 rue d'Avenay - 51150 TAUXIERES MUTRY.

— Madame Annie CRUZ-GAETAN, demeurant 2 rue de Villedommange - 51390 LES MESNEUX.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

210591 Pour avis : La Gérance.

MAOIL

Par acte SSP du 19/04/2021, il a été constituée une Société Civile ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MAOIL

OBJET SOCIAL : Activité de holding, détention de parts sociales.

SIEGE SOCIAL : 6 place du marché aux fleurs - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1000 €

DUREE : 99 ans

GERANCE : M. DEPORT Franck, demeurant 19 avenue Leopold Bertot - 51000 Châlons-en-Champagne

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE

210668

JUMA

Par acte SSP du 19/04/2021, il a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : JUMA.

OBJET SOCIAL : Activité de holding, détention de parts sociales.

SIEGE SOCIAL : 6 place du Marché - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.

DUREE : 99 ans.

GERANCE : M. DEPORT Benoît, demeurant 133 avenue des Alliés - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

210673

MMLVF

Par acte SSP du 27/04/2021, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MMLVF.

OBJET SOCIAL : Activité de holding, détention de parts sociales.

SIEGE SOCIAL : 23 rue du Faubourg Saint Antoine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.

DUREE : 99 ans.

GERANCE : M. FAVRE Michel, demeurant 23 rue du Faubourg Saint Antoine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CLAUDE D'AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

210723



SCI LE CHALET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à REIMS (Marne) du 5 mai 2021, il a été constituée une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI LE CHALET.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 5 rue de la grosse haie - 51390 GUEUX.

OBJET PRINCIPAL : L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

GERANCE : Monsieur Thierry BOUDILLET, demeurant à GUEUX (51390), 5 rue de la grosse haie.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément préalable donné par la collectivité des associés, à l'exception des cessions consenties entre associés, entre conjoints ou partenaires pacés, ascendants ou descendants directs des associés, qui peuvent intervenir librement.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis et mention,
210833 La gérance.

OBJECTIF DENALI

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 1.000 Euros

Siège social :
63 rue du chalet - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à REIMS du 6/05/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

DENOMINATION SOCIALE : OBJECTIF DENALI

SIEGE SOCIAL : 63 rue du Chalet - 51100 REIMS

OBJET SOCIAL : l'enseignement de la pratique du sport, le coaching.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Perrine GERMAIN, demeurant 63 rue du Chalet - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.

210855 Pour avis : La gérance.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

DH'ARTH

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : DH'ARTH.
SIÈGE SOCIAL : 3 place de l'Eglise - 51220 BRIMONT.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la vente, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.
GÉRANCE : Mme Sandra HENRY et M. Laurent DOYEN, demeurant ensemble 3 place de l'Eglise - 51220 BRIMONT.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS
210858

BOUKIE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

1 rue de la Chapelle - 51140 TRIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 mai 2021 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BOUKIE.
FORME SOCIALE : Société civile.
SIEGE SOCIAL : 1 rue de la Chapelle - 51140 TRIGNY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Pierre HIEGEL, 1 rue de la Chapelle - 51140 TRIGNY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

— Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;

— Agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
210862 La gérance.

TBCL

Par acte SSP du 1/05/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TBCL.
OBJET SOCIAL : Restauration rapide.

SIEGE SOCIAL : 35 place de la république - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 5.000 €.
DURÉE : 99 ans.

PRESIDENT : Mme LOCQUENEUX Hélène, demeurant 7 boulevard Vauban - 51470 SAINT MEMME.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211032

LE VILLAGE

Aux termes d'un ASSP en date du 30/03/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LE VILLAGE.
OBJET SOCIAL : La location immobilière de biens nus ou équipés, l'hébergement en chambres d'hôtes, en gîte.

SIEGE SOCIAL : 2 rue de Nogent - 51490 BEINE NAUROY.
CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GERANCE : Monsieur PORTEVIN Mickaël, demeurant 12 rue du Fbg de Reims - 51110 BOURGOGNE FRESNE.
210914 Le gérant.



Cabinet CERCO

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
8 rue de Montlean
51210 MONTMIRAIL

MC PATRIMOINE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : MC PATRIMOINE.

SIEGE SOCIAL : 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, la cession et la prise de participation, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, de toutes parts sociales ou actions de toutes sociétés, constituées ou à constituer, quelle que soit leur forme juridique ou leur activité.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation.

AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément est obtenu par décision extraordinaire des associés prise à la majorité des trois quarts des parts sociales détenues par les associés présents ou représentés.

COGERANTE : Mme Claire PARISOT, demeurant 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS.

COGERANT : M. Martin PARISOT, demeurant 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
210917 Pour avis : La gérance.

ESPACES PRIVÉS IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GUEUX (51) en date du 20/04/2021 il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Espaces privés immobilier.

SIEGE SOCIAL : 5 rue des terres Brulées - 51390 GUEUX.

OBJET : L'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, l'activité de location immobilière, de gérance immobilière.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

CAPITAL : 10.000,00 €.
GERANTS : Virginie TELLIER, dmt 5 rue des Terres Brulées - 51390 GUEUX.
210918 Pour avis.

SAS VINCHJOQUE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 4/05/2021, il est constitué une société régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : VINCHJOQUE.
CAPITAL : 1.000 €

SIEGE SOCIAL : 2 rue de la Tour - 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE

OBJET : La société a pour objet :

— La location et l'exploitation d'immeubles non résidentiels (bureaux, espaces commerciaux, halls d'exposition, salle de conférence, de réception ou de réunion, installations d'entreposage en libre-service, etc.) ;

— La production et la vente d'électricité d'origine thermique, hydroélectrique, par turbine à gaz, par centrale diesel, à partir de sources d'énergie renouvelables notamment de panneaux solaires photovoltaïques ;

— La location de terres ou terrains, notamment à usage agricole ;

— La location de fonds de commerce, de box ou de lieu de garage de véhicules ;

— L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction ainsi que la réhabilitation, la modernisation, l'extension, le changement de nature des biens lui appartenant, la mise en valeur, la transformation et l'aménagement desdits biens acquis ;

— L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Pierre GEERAERTS, demeurant 2 rue de la Tour - 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE.

IMMATRICULATION : au R.C.S de REIMS.
210973 Pour avis.

ACR

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ACR.
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 5.000 Euros.
SIEGE SOCIAL : 7 rue baudelot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

OBJET : Ramonage, fumisterie, maintenance et entretien de générateurs polycombustibles, désinfection et dératation.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : Monsieur ANTHONY CHARPENTIER demeurant 7 rue baudelot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE
210975 Pour avis.

L'IDÉAL DES SERVICES

DÉNOMINATION : L'idéal des services.

FORME : EURL.
OBJET : Service à la personne.

SIEGE : 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES.

CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GERANTE : CHANOIR Julie, 33 rue de l'Ancien Château - 51430 BEZANNES.
R.C.S. REIMS.
211031



40 rue Buiette - 51100 REIMS

PRESTAB

Avis de constitution

Par acte constitutif du 7 mai 2021, il a été constitué la société par actions simplifiée :

DÉNOMINATION SOCIALE : Prestab.

La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger toutes opérations se rapportant à :

— La réalisation de tous types de prestations de services agricoles et viticoles, le stockage, l'achat et la vente de matériel agricole ;

— La réalisation de prestations de services d'application de produits phytopharmaceutiques ainsi que l'achat et la vente de produits phytopharmaceutiques ;

— La réalisation de prestations de terrassement ;

— L'exploitation d'installations de production d'électricité d'origine photovoltaïque, ou à partir d'autres sources d'énergies renouvelables, en vue de son autoconsommation et de sa commercialisation ;

— La prise à bail, la location par tous moyens par la Société de tous biens immobiliers ou supports permettant l'installation de panneaux photovoltaïques ;

— La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

— La prise de participations, la détention, la gestion de participations dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération portant sur un fonds de commerce ;

— L'animation, la gestion administrative, comptable et financière de ses filiales ;

— L'octroi de prêts et d'avances en compte courant, cautions, ouvertures de crédits à ses filiales, avec ou sans garantie ;

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.
SIEGE SOCIAL : 12 Grande Rue - 51600 SAINT HILAIRE LE GRAND.

PRESIDENT : Aymeric Brasier, demeurant 15 allée Paul Doumer - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Tout associé peut participer aux décisions collectives et disposera d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention de l'immatriculation sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
210995 Pour avis : Le président.

SCI IMMOBILIERE LP 5

Suivant acte sous seing privé du 1^{er} mai 2021, il a été constituée la société suivante :

DÉNOMINATION : IMMOBILIERE LP 5.

FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL : 500.000 € (5.000 parts à 100 €).

SIEGE : 25 route de Montflambert - manoir de Montflambert - 51160 MUTIGNY.

OBJET : Gestion de tout bien immobilier.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

GERANT : SAS CHAMPAGNE GEORGES CLEMENT, 25 route de Montflambert - manoir de Montflambert - 51160 MUTIGNY.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
210983 Pour avis, Le gérant.



40 rue Buiette - 51100 REIMS

BREBANT

Avis de constitution

Par acte constitutif du 10 mai 2021, il a été constitué la société civile suivante :

DÉNOMINATION SOCIALE : Brebant.

La société a pour objet :

— L'acquisition, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Pour réaliser cet objet, tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles est admis dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

— Entre également dans l'objet social la vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la société de sa substance, ni pour effet de modifier le régime fiscal de la société ;

— L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration, et la gestion de tous mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisation et autres produits financiers ;

— La détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que la réalisation de placements financiers ;

— L'emprunt de tous les fonds nécessaires et la mise en place de toutes sûretés réelles, cautionnement, ou autres garanties nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

DURÉE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 1 boulevard Lundy - 51100 REIMS.

GERANT : Odyssee Invest SAS (R.C.S. REIMS 822 838 983), située 32 rue Coquebert - 51100 REIMS.

CESSIONS DE PARTS : Agrément par décision des associés prise à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires, sauf celles intervenant entre associés.

Mention de l'immatriculation sera faite au R.C.S. de REIMS.
211015 Pour avis : Le gérant.

LES MIMOSAS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : "LES MIMOSAS".
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 16 rue Haute - 51130 POCANCY.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : Madame Dominique GRANDREMY, née le 19 avril 1963 à DIJON (21), demeurant 16 rue Haute - 51130 POCANCY, de nationalité Française, nommée pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211002 Pour avis.



FCN Reims Farman
10 rue Etienne Oehmichen
BP 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CLAP

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 10 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : CLAP.

SIEGE : 50 rue buiette - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger la prise de participation directe ou indirecte, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés.

La propriété, la gestion, l'administration, l'achat, la vente de l'ensemble de ces participations par tous moyens. L'achat, la vente de biens immobiliers.

L'organisation, administration, et jouissance par exploitation directe ou par bail, ou autrement, de tous immeubles à vocation professionnelle, industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou d'habitation, bâtis ou non bâtis dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Le conseil et l'assistance en matière de gestion d'entreprise et de toutes prestations administratives, financières, techniques et commerciales au profit de toutes sociétés. Et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Alexis PINTAULT, demeurant 50 rue buiette - 51100 REIMS.

DIRECTRICE GENERALE : Madame Lucie MELIN, demeurant 50 rue buiette - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.
211017 Pour avis : le président.

LÉCURIE

Par acte SSP du 2/04/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LÉCURIE
OBJET SOCIAL : Acquisition, détention, entretien, location, vente de biens immobiliers.

SIEGE SOCIAL : 20 Avenue du général Sarraïl - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.

GERANCE : M. SARDIN Paul, demeurant 10 rue du lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, M. VIACROZE Samuel, demeurant 31 rue Jean Jaurès - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, Mme AGENOR Lucile, demeurant 10 rue du lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, Mme BARETS Sabine, demeurant 22bis rue du port de marne - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CLAUDE D'AGREMENT : Agrément dans tous les cas.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
210985

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

HIGH CUBE
ECO HABITAT

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros

Siège social :
31/33 chaussée du Port
et 8 rue du Docteur Auger
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 12/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : HIGH CUBE ECO HABITAT.

SIÈGE SOCIAL : 31/33 Chaussée du Port et 8 Rue du Docteur Auger, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 3.000 euros.

OBJET : La transformation de conteneur maritime pour usage d'habitation, La fabrication et le montage de structure métallique, Le stockage de conteneur, L'achat et la vente de conteneur maritime.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Tolgay YILDIZ, demeurant 36 avenue de Franche Comté - 51200 EPERNAY, 211134 Pour avis : Le président.

SCI
DE LA BALANÇOIRE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} mai 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCI.
DENOMINATION : de la BALANÇOIRE

SIÈGE SOCIAL : 3 rue de la Cochette - 51490 BETHENIVILLE.

OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Monsieur Maxime THOMAS et Madame Charline LACOURT, demeurant 3 rue de la Cochette - 51490 BETHENIVILLE, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du tribunal de commerce de REIMS 211038 Pour avis : La gérance.



SAS "PJHB, Notaires associés"
27 boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

LA RIVETTE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DANTENY, Notaire associé à EPERNAY (Marne), 27, boulevard de la Motte, le 10 Mai 2021, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Société civile immobilière LA RIVETTE.

SIÈGE SOCIAL : MARDEUIL (51530) 18 rue du Millénaire.

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la gestion et l'administration, l'exploitation par bail, location ou mise à disposition des associés pour leur satisfaction personnelle ou autrement de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : Mille six cents Euros (1.600,00 €).

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles seulement et uniquement entre associés. Toute autre cession nécessite le consentement des associés représentant au moins les deux tiers (2/3) du capital social.

GERANCE : Monsieur Laurent David KLEIN, Chef d'entreprise, demeurant à MARDEUIL (51530) 18 rue du Millénaire. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS 211064 Pour avis : Le notaire.

Maître
Laetitia CONREUR-HERRMANN
Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne)
26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris

LE CLO-LOUISE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne), 26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris, le 11 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DENOMINATION SOCIALE : LE CLO-LOUISE.

SIÈGE SOCIAL : AY CHAMPAGNE (51160), 17 rue d'AY - MAREUIL SUR AY, Chez Mme Bénédicte POUILLON.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €).

APPORTS : Apports en nature (numéraire).

CESSIONS DE PART : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANT : Madame Bénédicte Géraldine LECOANET épouse POUILLON, demeurant AY CHAMPAGNE (51160), 17 rue d'AY, MAREUIL SUR AY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

211136 Pour avis : Le Notaire.

SANE LEDRU

Par acte SSP du 7/05/2021, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SANE LEDRU.

OBJET SOCIAL : Prise d'intérêts dans toutes sociétés, participations, associations sous quelque forme que ce soit, et notamment par voie d'apport, de souscription, de vente ou d'actions ou de parts, de fusion, de cession ou de location de toutes entreprises ou sociétés, de tout ou partie de ses droits ;

SIÈGE SOCIAL : 5bis rue des Mésanges - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans.
GERANCE : M. LEDRU Nicolas, demeurant 5bis rue des mésanges, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. 211083

JEREVIN

Avis de constitution

Suivant acte reçu par M^e THENAULT-ZUNINO, notaire au MESNIL SUR OGER, le 5 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DENOMINATION SOCIALE : JEREVIN.

SIÈGE SOCIAL : 52 rue Jean le Bon, Blancs Coteaux - VERTUS 51130.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

APPORTS : Numéraires.

AGREMENT : Oui.

GERANCE : M Jérémy MARSAN demeurant à VILLERS AUX BOIS 51130, 2 Rue du lotissement de la Noue de Givry, et M Vincent REGNAULD demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE 51000, 46 boulevard Hippolyte Faure.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. 211092 Pour avis : La gérance.

AED INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 50.185 Euros
Siège social :
68 rue des Capucins - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2021, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : AED INVEST.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 68 rue des Capucins - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 50.185 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et dans le monde entier la prise de participations directes ou indirectes dans toutes affaires commerciales, industrielles ou immobilières, au moyen d'achat, vente ou échange de toutes actions parts sociales ou valeurs mobilières et, d'une manière générale, par la détention de tous titres de sociétés,

PRESIDENT : Monsieur Arnaud Marin François André Louis ALAVANT, demeurant 68 rue des Capucins - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS. 211124 Pour avis : Le président.

CUMA MHK

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/05/2021 il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) à capital variable initial de 1.200 € présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CUMA MHK.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue des Villers aux Noeuds - 51500 ECUEIL.

DURÉE : 99 ans.

OBJET SOCIAL : Fournir à ses seuls associés coopérateurs et pour l'usage exclusif de leurs exploitations les services ci-après énumérés nécessaires à ces exploitations :

1. Mise à disposition de matériels, de machines et d'équipements agricoles et forestiers et de travaux d'aménagement rural ;

2. Mise à disposition d'immeubles, d'ateliers et d'équipements destinés à la remise, à l'entretien et à la réparation de matériels (dans les conditions fixées par le règlement intérieur) ;

3. Mise à disposition de personnel spécialisé et de tous moyens propres à assurer le développement des exploitations associées.

Sont nommés en qualité de :

PRESIDENT : M. Nicolas MAILLART, 5 rue de Villers aux Noeuds - 51500 ECUEIL.

SECRETAIRE : M. Gaëtan THIENOT, Ferme de Maucreux - 51270 SUIZY LE FRANCOIS.

ADMINISTRATEUR : SCEV CHAMPAGNE M. MAILLART, 447 734 690 R.C.S. REIMS, 5 rue de Villers aux Noeuds - 51500 ECUEIL, représentée par M. Nicolas MAILLART.

ADMINISTRATEUR : SAS CERES, 833 197 957 R.C.S. REIMS, Ferme de Maucreux - 51270 SUIZY LE FRANCOIS, représentée par M. Gaëtan.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS. 211130



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

KD COMMERCE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
30 rue des Pâtures
51470 ST MEMMIE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ST MEMMIE du 02/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : KD Commerce.

SIÈGE SOCIAL : 30 rue des Pâtures - 51470 ST MEMMIE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : M. Thierry CADE, 30 rue des Pâtures - 51470 ST MEMMIE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

198329 Pour avis : La gérance.

JOCARI-
BEAUMONT

Société civile
au capital de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Ampère
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à CHALONS-EN-CHAMPAGNE du 06/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile
DENOMINATION SOCIALE : JOCARI-BEAUMONT

SIÈGE SOCIAL : 3 avenue Ampère, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la détention de biens immobiliers et valeurs mobilières notamment des titres de participation

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE : Conrad CORNEILLE, 58 rue René Cassin 51350 CORMONTREUIL et Christophe MORVAIS, 1 rue de la République 51360 BEAUMONT SUR VESLE

Immatriculation de la Société au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. 209542

Pour avis : La gérance.



LEMFI INVEST

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 mai 2021, à VILLE DOMMANGE (51390). DENOMINATION : LEMFI INVEST. FORME : Société par actions simplifiée. SIÈGE SOCIAL : 7 rue de l'Aurore - 51390 VILLE DOMMANGE.

OBJET : Gestion de son propre patrimoine constitué exclusivement de participations dans une ou plusieurs sociétés du même groupe que la société dont les droits sociaux ont été transmis et ayant une activité soit similaire, soit connexe et complémentaire.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s). CAPITAL SOCIAL FIXE : 5.000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Toutefois seront dispensés d'agrément les cessions consenties à des descendants du cédant.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. TOUT ACTIONNAIRE PEUT PARTICIPER AUX ASSEMBLEES.

CHAQUE ACTION DONNE DROIT A UNE VOIX. ONT ETE NOMMES : PRESIDENT : Monsieur Benoît LEMOINE, 7 rue de l'Aurore - 51390 VILLE DOMMANGE. DIRECTEUR GENERAL : Madame Céline LEMOINE, 7 rue de l'Aurore - 51390 VILLE DOMMANGE. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS. 211176

Pour avis : Le président.



ELAPLAK

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
3 place Pierre de Fermat
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 11 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : ELAPLAK.

SIÈGE SOCIAL : 3 place Pierre de Fermat, 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : Tous travaux d'aménagements intérieur : cloisons, faux plafonds, plafond métallique, cloison aluminium, menuiseries intérieures, isolation acoustique et thermique, pose de parquet et tous revêtements de sols, menuiseries extérieures PVC, toutes prestations de services.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Monsieur Süleyman ÇETINOVA demeurant 3 place Pierre de Fermat - 51100 REIMS et Monsieur Oguzhan ÇETINOVA demeurant 2 place Pierre de Fermat - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de REIMS. 211158

Pour avis, La Gérance.

Cabinet LAURENCY
& ASSOCIES

Expertise comptable - Audit -
Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

HENRIQUET
FLORENT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date 12/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique.

DENOMINATION : HENRIQUET FLORENT.

SIÈGE SOCIAL : 23 chemin de Reims, Bisseuil - 51150 AY CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : Tous travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation ; L'entretien, le dépannage et la mise aux normes de toutes installations de plomberie, de robinetterie, appareils sanitaires, thermiques, chauffages, canalisations ou de tuyauteries.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 2.500 €.

GERANCE : M. Florent HENRIQUET, demeurant 23 chemin de Reims, Bisseuil - 51150 AY CHAMPAGNE, assure la gérance.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS. 211168

Pour avis : Le président.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SCI DU BEAUREGARD

Suivant acte sous seing privé en date du 11 mai 2021, a été constituée la société civile immobilière dénommée "SCI DU BEAUREGARD".

SIEGE SOCIAL : MONTBRE (51500), 8 rue des Crochets.
CAPITAL SOCIAL : Cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : Acquisition, administration et location d'immeubles bâtis ou non bâtis.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.
PREMIER GERANT : Monsieur Romain SHALGIAN, demeurant à REIMS (51100), 27 rue Ruinat de Brimont.
211156 Pour insertion: la gérance.

MOTO CONCEPT FRANCE

Avis de constitution

Par acte S.S.P. en date à REIMS du 12/05/2021, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MOTO CONCEPT FRANCE.

SIEGE : 2 rue Danton - 51100 REIMS.

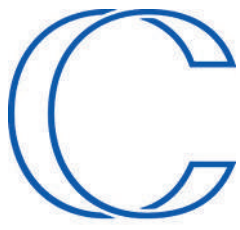
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 10.000 € constitués d'apport en numéraire.

OBJET : La formation, sous toutes ses formes et par tous moyens, à la conduite de tous cycles et motocycles ; La petite rénovation en sous-traitance, l'importation et la location de tous cycles et motocycles ; La location de véhicules utilitaires et remorques pour le transport de cycles ou motocycles ; L'achat-vente d'accessoires, d'équipements et de pièces détachées de cycles et motocycles, neufs et d'occasions ; La réalisation de contrôle technique destiné aux motocycles au sein d'un établissement chargé de vérifier le bon état de marche et l'état satisfaisant d'entretien ; La réalisation de démarches administratives liées aux cartes grises et permis de conduire.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. Nicolas HOREAUX, demeurant 5 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.
211170



CAILTEAUX
NOTAIRES • DEPUIS 1756
2 avenue de Reuil - BP 16
51420 WITRY LES REIMS

PLACE RENÉ CLAIR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 mai 2021, a été constituée sous la dénomination sociale "Place René Clair" une société civile immobilière ayant pour objet la constitution, l'acquisition, la gestion, et la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses associés, de tout élément de patrimoine immobilier. Le siège social est fixé à REIMS (51100), 3 place René Clair. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Le capital social s'élève à 2.000,00 €. Le gérant est Monsieur Ivan CORMANSCHI, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 17 avenue des sorbiers. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
211181 Pour avis : La gérance.



Office Notarial
de CHATILLON SUR MARNE
3 rue de Reuil
51700 CHATILLON SUR MARNE

SCI SAINT GEORGES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Vincent CHAMPILOU, Notaire à CHATILLON SUR MARNE (51700), 3, rue de Reuil, le 12 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DENOMINATION SOCIALE : SCI SAINT GEORGES.

SIEGE SOCIAL FIXE A : PASSY GRIGNY (51700), 3 rue des Jardins.

Durée de 99 années à compter de son immatriculation.
CAPITAL SOCIAL : Deux cent vingt mille Euros (220.000,00 €) par apports en numéraires de Mme Danielle FIDAIRE : 57.600 € ; M. Mathieu FIDAIRE : 96.800 € ; Mme Valérie FIDAIRE : 2.000 € ; M. Théo FIDAIRE : 31.800 € ; M. Maxime FIDAIRE : 31.800€.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANTS : Monsieur Mathieu FIDAIRE et Madame Valérie FIDAIRE, demeurant ensemble PASSY GRIGNY (51700), 3 rue des Jardins pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
211182 Pour avis : Le Notaire.

AGM

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 avril 2021, à COUPEVILLE.

DENOMINATION : AGM.
FORME : Société à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 14 rue de Cocagne - 51240 COUPEVILLE.

OBJET : La location en meublés non professionnels ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 3.000 €.
GERANT : Monsieur Geoffroy ESTIENNE, demeurant 12 rue du Plessis - 71300 MONTCEAU LES MINES.

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211208 Pour avis.

ANNONCES LEGALES

DERNIER DELAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
VENDREDI 12 HEURES
annoncelogale.pamb@forumeco.com

MODIFICATION

DE STATUTS



SAS "PJHB, Notaires associés"

27 boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

S.C.I SOLYMAR

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
27 rue de la Liberté - 51480 OEUILLY
R.C.S. Reims 827 969 858

Par décisions en date du 2 mai 2021, les associés ont décidé, à compter du même jour de prendre acte du décès de Monsieur Werner STEINBAUER, gérant unique de la société, survenu à REIMS (5120), le 18 mars 2021.

Les associés décident de nommer Monsieur Olivier STEINBAUER, demeurant à FLUQUIERES (02590), 20 rue de Paris, à la fonction de gérant en remplacement du défunt, et à compter rétroactivement du 18 mars 2021.

Pour avis et mention,
la gérance.
210705

ALIVIN BUSINESS DEVELOPPEMENT

ALIVIN BUSINESS DEVELOPPEMENT, SASU au capital de 3.000 €, siège social : 1 rue Jean Nicolas Sureau - 51430 TINQUEUX, R.C.S. REIMS B 837 990 977. L'associé unique a décidé à compter du 21/04/2021 de :

— Modifier la dénomination sociale de la société anciennement ALIVIN BUSINESS DEVELOPPEMENT qui devient LIVIN HABITAT ;

— Modifier l'objet social de la société qui devient tous travaux de construction et de rénovation générale de bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.
210701

LE PHOENIX

Société civile immobilière de construction vente
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
1 rue des docks rémois - 51100 REIMS
843 456 450 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, de 9 rue André Pingat - 51100 REIMS, à 1 rue des docks rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210724 Pour avis, la gérance.

DB CONSEILS

DB CONSEILS, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 23 rue des Freres Navlet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, 838 568 947 R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. L'AGE du 16/04/2021 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : LABONNEAFFAIRE L'AGE du 16/04/2021 a également décidé la modification de l'objet social de la société, qui devient : Commerce de détail en ligne. Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
210725

CITANIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000,00 €
Siège social :
1 rue des docks rémois - 51100 REIMS
832 978 076 R.C.S. REIMS

Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210731 Pour avis, le Président.

COBLENTZ 2

Société civile immobilière
de 1.200,00 €
Siège social :
1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS
852 647 064 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des docks rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210734 Pour avis, la gérance.

SCCV TEMPO

Société civile de construction-vente
1.000,00 Euros
Siège social :
9 rue André Pingat - 51100 REIMS
843 456 120 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210741 Pour avis : La gérance.

VILLA CONFIDENTIELLE

VILLA CONFIDENTIELLE, société civile de construction-vente, 1.000,00 €, siège social : 9 rue André Pingat - 51100 REIMS, 890 440 522 R.C.S. REIMS. Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210747 Pour avis : La gérance.

SARL DELIM

SARL DELIM, société à responsabilité limitée au capital de 50.000,00 €, siège social : 9 rue André Pingat - 51100 REIMS, 478 595 739 R.C.S. REIMS. Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210752 Pour avis : La gérance.

L'ONCE TROY

L'ONCE TROY, société civile de construction vente au capital de 1.000,00 €, siège social : 9 rue André Pingat - 51100 REIMS, 843 456 641 R.C.S. REIMS. Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210757 Pour avis : La gérance.

BELLE EPOQUE

Société civile de construction vente
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
9 rue André Pingat - 51100 REIMS
890 055 072 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGE du 18 mars 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce même jour, du 9 rue André Pingat - 51100 REIMS au 1 rue des docks rémois - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210758 Pour avis, la gérance.

VONNY

Vonny, SCI au capital de 1.000 €, Centre D'Affaires Reims Clairmarais, 9 rue Andre Pingat - 51100 REIMS, R.C.S. : REIMS 849 353 628. A compter A.G.E du 04/05/2021: Transfert du siège social à : 2 allée Montesquieu - 77186 NOISIEL. Formalités aux R.C.S. de MEAUX.
210848

SCI IDOA

Au capital de 1.000,00 €
Siège Social :
11 rue du Commandant Pothier -
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims : 810704205

Par décision du 20 Avril 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social à FISMES (51170), 8 Chemin de Cour, Hameau de Villette, à compter du 01 Mai 2021. Et de modifier l'article 4 des statuts.
210859 Pour avis : La Gérance.

SCI BATMAC

S.C.I au capital de 15.000 €, siège social : 7 rue des Buttes - 77910 GERMIGNY L'VEQUE, 453 895 021 R.C.S. MEAUX. L'AGE du 13/03/2021 a transféré le siège social au 13 B boulevard Lundy - 51100 Reims, à compter du 15/03/2021. GERANT : Mme Françoise FRAEYMAN, demeurant 13 B boulevard Lundy - 51100 REIMS. OBJET : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. DUREE : 99 ans. Radiation au R.C.S. de MEAUX et réimmatriculation au R.C.S. de REIMS.
210879

CARZFLEET

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
7 rue des remoueurs - 51350 CORMONTREUIL
850 597 618 R.C.S. de Reims

L'AGE du 30/04/2021 a décidé d'augmenter le capital social pour le passer de 10.000 € à 15.000 €.
Mention au R.C.S. de REIMS.
210968

3 I D

Société civile de moyens
au capital de 3.000,00 €
Siège social :
1 rue des écoles
51340 HEILTZ LE MAURUPT
751 816 422
R.C.S. Châlons En Champagne

Par décisions unanimes des associées du 1/02/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 1/02/2021, de 1 rue des écoles - HEILTZ LE MAURUPT (Marne), à VANVAULT LES DAMES (51340), 2 chemin gué raviguet. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis :
210978 Le représentant légal.

EARL

"GEOFFROY"

Capital social : 128.500 Euros
Siège social :
16 rue de Hancourt
51290 MARGERIE HANCOURT
R.C.S. Chalons En Champagne
800 975 575

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9/04/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social 11 rue du Colonel de Bange - 10330 BALIGNICOURT.

En conséquence, la société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de TROYES (Aube).
210970 Pour avis, La Gérance.

COQUE

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
3 impasse Edmond Rostand
51100 REIMS
840 624 407 R.C.S. Reims

Par décision de l'AGE du 28/03/2021, il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société, à compter du même jour, à : la mise à disposition à titre gratuit et temporaire au profit d'un de ses membres ou de ses gérants, d'un bien immobilier appartenant à la Société, à charge pour lui d'assumer les impôts et charges attachés à cet immeuble. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal effectué au R.C.S. de REIMS.
210974

DU PARC

Société civile immobilière
au capital de 3.048,98 Euros
Siège social :
19 avenue du Docteur Justin Jolly
51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE
387 840 809
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de remplacement du gérant

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2021, l'A.G.O. a nommé : Monsieur Pierre MARECHAL, demeurant 57 rue Grandval - 51100 REIMS et Madame Juliette LENRUME, demeurant 15 rue Berthe Morisot - 10800 ST JULIEN LES VILLAS, en qualité de cogérants pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jacques MARECHAL.

L'article 25 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jacques MARECHAL sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
210614 Pour avis : La gérance.



COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL D'ENTREPRISE
32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

SDO CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
76 rue du Docteur Lemoine
51100 REIMS
818 648 172 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 76 rue du Docteur Lemoine à REIMS (51100), au 13 rue du Colonel Charbonneaux - Cellule 26 à REIMS (51100), à compter du 1^{er} mai 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
210926 Pour avis : Le président.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

"LE CAPRICORNE"
Société civile
au capital de 14.000 Euros
Siège social :
56 D rue de Sillery - 51100 REIMS
SIREN 483 106 340 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hubert CROZAT, Notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 12 juin 2020, les associés de la société "LE CAPRICORNE" ont pris acte du décès de Monsieur Jean-Bernard COULMY, cogérant, survenu le 2 décembre 2019, et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Madame Ghislaine PREVOST-COULMY demeure désormais seule gérante de la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion,
210980 Me H. CROZAT, Notaire.



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI LA CHAMPENOISE
Société civile immobilière
au capital de 34.760 Euros
Siège social : 44 route de Louvois
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
428 674 519
R.C.S. Châlons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 5 mai 2021 l'assemblée générale mixte a pris acte du décès de madame Mauricette ROY survenu le 22 janvier 2021 et de la cessation de ses fonctions de gérante à compter de cette date.

L'assemblée générale a décidé de désigner en remplacement en qualité de nouveaux cogérants avec effet rétroactif du 23 janvier 2021, madame Annie GEORGE demeurant 27 rue du Maréchal Leclerc à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520) et, Monsieur Eric GEORGE demeurant 27 rue du Maréchal Leclerc à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520).

L'assemblée générale a décidé de transférer le siège social du 44 route de Louvois - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE au 27 rue du Maréchal Leclerc - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE, à compter du 5 mai 2021 et de modifier en conséquence les statuts.
211037 Pour avis, la Gérance.

SOCIETE HYDROELECTRIQUE DU LAC DU DER

SOCIETE HYDROELECTRIQUE DU LAC DU DER, SNC au capital de 137.940 €, Lieudit du Deversoir Intermédiaire du Canal de restitution - 51290 ARRIGNY, 343 633 723 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. Par PV du 22/04/2021, l'assemblée générale a pris acte de l'apport à Unit Energy Financement de l'intégralité des parts sociales de la société détenues par Unit Energy. La société UNIT ENERGY FINANCEMENT, SAS située 2 rue Président Carnot - 69002 LYON, 835 348 160 R.C.S. LYON est agréée en qualité de nouvelle associée de la société. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211036

SAS CAP INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 153.000 Euros
4 rue Marie Marvingt - 51100 REIMS
N° d'identification 330 265 174
R.C.S Reims

1. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16 avril 2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 53.000 € (cinquante trois mille Euros) pour le porter à 153.000 € (cent cinquante trois mille Euros) par voie d'incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'augmentation du montant nominal de chacune des parts sociales anciennes, le portant ainsi de la somme de 111,11 € (cent onze Euros et onze centimes) à la somme de 170 € (cent soixante dix Euros).

En conséquence de la résolution ci-dessus, les associés ont décidé de modifier ainsi qu'il suit les articles 6 et 7 des statuts :

Il est inséré à la fin de l'article 6 - Apports, le paragraphe suivant : "Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 avril 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 53.000 € (cinquante trois mille Euros) par incorporation de réserves et augmentation de la valeur nominale des 900 parts sociales qui composent le capital social".

L'article 7 est ainsi modifié : ANCIENNE MENTION : "Le capital social est fixé à la somme de 100.000 € divisé en 900 parts entièrement libérées,

numérotées de 1 à 900 et attribuées aux associés à proportion de leurs apports respectifs.

NOUVELLE MENTION : "Le capital social est fixé à la somme de 100.000 € divisé en 900 parts entièrement libérées, numérotées de 1 à 900 et attribuées aux associés à proportion de leurs apports respectifs".

2. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 avril 2021, il a été décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée sans création d'une personne morale nouvelle à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : Monsieur Didier CAPOEN, gérant

NOUVELLE MENTION : SARL INVEST IN CAP représentée par Monsieur Didier CAPOEN, président.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité de plus de la moitié du capital social.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
210993 Pour avis : Le président.

DOMAINE DE MARZILLY

Société par actions simplifiée
au capital de 250.000 Euros
Siège social :
Château de Marzilly
51220 HERMONVILLE
834 670 010 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès verbal des décisions des associés du 1^{er} avril 2021, il a été procédé à l'émission de 7.335 actions de Préférence nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune avec renonciation au droit préférentiel de souscription des associés au profit de bénéficiaires dénommés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 334.910 €.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
211215 Pour avis.

INVEST IN CAP

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue Marie Marvingt - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 891 535 171

1. Aux termes d'un acte en date du 20 avril 2021, Monsieur Didier CAPOEN a fait apport à la société de 675 parts sociales de la SARL CAP INFORMATIQUE moyennant l'attribution de 48.975 parts sociales de 10 € chacune à créer à titre d'augmentation de capital sous réserve de la vérification et de l'approbation de l'apport par décision de l'associé unique.

2. Par décision en date du 29 avril 2021, l'associé unique a approuvé et accepté les termes du contrat d'apport, l'évaluation et la rémunération des apports eux-mêmes au vu du rapport établi par Monsieur Stéphane WEIBEL, exerçant au sein du cabinet REFLEXPERT, commissaire aux apports désigné par décision de l'associé unique en date du 19 février 2021.

Il a en conséquence constaté l'augmentation du capital et modifié corrélativement les statuts de la société.

3. Les articles 6 et 7 des statuts seront en conséquence modifiés comme suit :

Article 6 - Apports - Formation du capital : ANCIENNE MENTION : Toutes les parts d'origine formant le capital initial représentent des apports en numéraire et sont libérées pour la totalité de leur valeur nominale.

Monsieur Didier CAPOEN apporte à la Société en numéraire une somme de 1.000,00 €, ci : 1.000,00 €

Soit ensemble, la somme totale de 1.000 €, ci : 1.000,00 €.

La totalité de ces apports, soit la somme de 1.000 €, a été, dès avant ce jour, déposée auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU NORD EST à un compte ouvert au nom de la Société en formation, sous le numéro 98761422251. Elle sera retirée par la Gérance sur présentation du certificat du Greffe du Tribunal de commerce attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés".

NOUVELLE MENTION :

6.1 Apports en numéraire : Toutes les parts d'origine formant le capital initial représentent des apports en numéraire et sont libérées pour la totalité de leur valeur nominale.

Monsieur Didier CAPOEN apporte à la Société en numéraire une somme de 1.000,00 €, ci : 1.000,00 €

Soit ensemble, la somme totale de 1.000 €, ci : 1.000,00 €.

La totalité de ces apports, soit la somme de 1.000 €, a été, dès avant ce jour, déposée auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU NORD EST à un compte ouvert au nom de la Société en formation, sous le numéro 98761422251. Elle sera retirée par la Gérance sur présentation du certificat du Greffe du Tribunal de commerce attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

6.2 Apports en nature : suivant Traité d'apport en date du 20 avril 2021 ci-après annexé, Monsieur Didier CAPOEN apporte à la Société sous les garanties ordinaires et de droit 675 parts sociales entièrement libérées sur les 900 constituant le capital social de la SARL CAP INFORMATIQUE, évaluées à 438.750 € au vu du rapport annexé aux présents statuts et établi par Monsieur Stéphane WEIBEL, exerçant au sein du cabinet REFLEXPERT, 1 rue René Francart - 51100 REIMS, désigné par décision de l'associé unique en date du 19 février 2021,

Soit des apports en nature évalués au total à 438.750,00 €

ci : 438.750,00 €

6.3 Récapitulatif des apports : Le capital social est constitué des apports suivants :

— Didier CAPOEN apporte à la Société, en espèces, un montant total de 1.000,00 € : Ci 1.000,00 € ;

— Didier CAPOEN apporte à la Société des biens évalués pour une valeur nette de 438.750 € : Ci 438.750,00 € ;

Total égal au montant du capital social 439.750,00 €

ci 439.750,00 €

Article 7 - Capital : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune, libérées pour la totalité de leur valeur nominale, numérotées de 1 à 100 et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir : A Monsieur Didier

CAPOEN à concurrence de 100 parts sociales portant les numéros 1 à 100 en rémunération de son apport en numéraire, ci : 100 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 439.750 €, divisé en 43.975 parts de 10 € chacune, libérées pour la totalité de leur valeur nominale, numérotées de 1 à 43.975 et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir : A Monsieur Didier CAPOEN à concurrence de 43.975 parts sociales portant les numéros 1 à 43.975 en rémunération de son apport en numéraire, et de son apport en nature : ci : 43.975 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 43.975 parts.
210997 Pour avis : La Gérance.

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE (EESC) IN&MA

Suite à l'annonce parue dans le journal Matot Braine n° 7915 du 10/05/2021, il est précisé que l'augmentation de capital a été constatée par le Conseil d'Administration en date du 17 juillet 2020.
211020

Vermeren

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

333

SJFC

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS

3 rue Jean Mermoz

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

2L

Société à responsabilité limitée

au capital de 48.000 Euros

Siège social : ZAC des Escarnotières

Rue Leprince Ringuet

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

444 413 496

R.C.S. Châlons En Champagne

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2021, l'Associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée avec effet de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 48.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'un associé ou d'un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.

Sous son ancienne forme, la société était dirigée par son gérant, Monsieur Laurent LARCHER demeurant 26 rue du Général Leclerc à FAGNIERES (51510), ce dernier ayant été nommé aux fonctions de président, sans limitation de durée avec effet du 12 avril 2021.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

211043 Pour avis : Le Président.

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

211043

CEGEO

SARL au capital de 3.340.400 Euros
Siège social :
19 rue de L'Université - 51100 REIMS
950 602 201 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 avril 2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 5 mai 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 700.757,52 €, pour être ramené de 3.340.400 € à 2.639.642,17 € par rachat et annulation de 3.860 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL. ANCIENNE MENTION : Le capital social est de 3.340.400 €. NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 2.639.642,17 €.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 avril 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 22.422,17 € par imputation des pertes constatées au 31 déc 2019, pour le ramener à 2.617.200 €. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérie

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VRANKEN HOSPITALITY

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €uros
Siège social :
Villa Demoiselle
56 boulevard Henry Vasnier
51100 REIMS
891 453 656 R.C.S. Reims

L'actionnaire unique a, par décision extraordinaire du 10/05/2021, et ce à compter dudit jour, modifié l'objet social ainsi qu'il suit :

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement :

— Exploitation et animation d'un établissement à vocation culturelle, œnologique, éducative, récréative et de loisirs ;

— Toutes activités répondant aux intérêts récréatifs variés au public, comprenant l'exploitation de diverses offres culturelles, œnologiques, éducatives et de loisirs, telles que circuits visites, expositions thématiques, mais aussi ludiques et/ou culturelles ;

— Toutes activités y associées, notamment la restauration et les boutiques, avec commercialisation de produits ayant un lien avec l'activité vitivinicole ;

— Toutes visites de sites vitivinicoles, caves, etc... ;

— L'organisation de manifestations, expositions, séminaires, congrès, spectacles et de réceptions ou événements publics ou privés ;

— Toutes activités de communication ;

— Toutes activités d'hôtellerie, spa et bien-être développées notamment autour du thème de la vigne et du vin, et la fourniture de services associés ;

— création, acquisition, location, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

— Participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ;

— Toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant contribuer à la réalisation de cet objet.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

211120 Pour avis.

BATI ALLIANCE MARNE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €uros
Siège social :
31 rue du Général Leclerc
51510 FAGNIERES
882 545 460
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mai 2021, l'associé unique a décidé à compter du 1^{er} mai 2021 :

— D'étendre l'objet social aux activités d'intermédiaire en rénovation avec établissement des devis et sous-traitance des travaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

— De transférer le siège social 31 rue du Général Leclerc - 51510 FAGNIERES au 24 rue des Tournelles - 51520 RECY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

211143 Pour avis : Le président.

SAS "AGRIGAZ"

Société par actions simplifiée à capital variable de 1.763.800 €uros
Siège social :
7 rue du Haut de la Ville -
51330 SOMME YEVRE
R.C.S. Châlons en Champagne
528 726 904

L'assemblée générale ordinaire du 10/04/2021, à compter du même jour :

— décidé de mettre fin par anticipation au mandat d'administrateur de M. Alain ARNOULD.

— nommé M. Jean-Baptiste DESRUELLE, demeurant 2 rue des Prés - 51240 VITRY LA VILLE, en qualité d'administrateur.

— nommé M. Jean Baptiste GUICHON, demeurant 53 rue de Châlons - 51340 ECURY SUR COOLE, en qualité d'administrateur.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

211150 Pour avis.

SCEA "DU CHEMIN VERT"

Capital social : 117.600 €uros
Siège social :
6 rue du Château - 51170 LHERY
R.C.S. Reims 480 579 713

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2021, Madame Martine PETIT née VIEVILLE et la SARL "PRESTATIONS SCHOUMACHER" ont démissionné de leurs fonctions de cogérantes, à compter de cette même date. Monsieur Stéphane SCHOUMACHER demeurant 60 rue de Tincourt - 51700 VILLERS SOUS CHATILLON a été nommé gérant à compter du 11 mai 2021 pour une durée illimitée. Le siège est transféré au 60 rue de Tincourt - 51700 VILLERS SOUS CHATILLON.

211151 Pour avis : La gérance.



FCN Reims Moissons
45 rue des Moissons - BP 60334
51062 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.77.38.88

CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

Société Anonyme au capital de 12.430.460 €uros
Siège social :
13 rue du Pont
51160 AY CHAMPAGNE
335 580 874 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28 avril 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a constaté que le nombre d'administrateur qui sont âgés de plus 70 ans excède le tiers des administrateurs en fonction. En conséquence, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission d'office de Monsieur Gérard BOYER de ses fonctions d'administrateur et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

ADMINISTRATION:
ANCIEN :
Monsieur Charles PHILIPPONNAT;
Monsieur Philippe BAIJOT; Monsieur Bruno PAILLARD; Madame Evelyne ROQUES BOIZEL; Monsieur Gérard BOYER

NOUVEAU :
Monsieur Charles PHILIPPONNAT;
Monsieur Philippe BAIJOT; Monsieur Bruno PAILLARD; Madame Evelyne ROQUES BOIZEL

Pour avis.
210494 Le Conseil d'Administration.

"L'APOSTROF"

Société en nom collectif au capital de 20.000,00 €uros
2 place Remy Petit
51210 MONTMIRAIL
799 068 846 R.C.S. Reims (Marne)

L'assemblée générale en date du 3 mai 2021 a décidé de réduire le montant du capital social de 9.760,00 € pour le ramener de 20.000,00 € à 10.240,00 €, par voie de réduction du nombre de parts sociales. L'article sept (7) des statuts sera modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
211116 Pour avis et mention.

SCI M.G.F.

SCI au capital de 15.000 €uros
Siège social :
34 A boulevard de la Paix
51100 REIMS
R.C.S. de Reims 794 209 536

Suivant acte SSP du 7/04/2021, la collectivité des associés a décidé à compter du 7/04/2021 de nommer en qualité de cogérante Madame DORY-JAMANN Marie, Irène, demeurant 11 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.

Modification au R.C.S. de REIMS.
211137

DOMAINE DE MARZILLY

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €uros
Siège social :
Château de Marzilly
51220 HERMONVILLE
834 670 010 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès verbal des décisions des associés du 15 mars 2021, il a été procédé à l'émission de 1.156 actions de Préférence nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune avec renonciation au droit préférentiel de souscription des associés au profit de bénéficiaires dénommés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à 261.560 €.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
211152 Pour avis.

SCI DU CHEMIN DES LOGES

Société civile immobilière au capital de 1.485 €uros
Siège social : 98 chemin des Loges
51230 FERRE CHAMPENOISE
478 773 690 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18/07/2020, la société susvisée constituée pour une durée de 99 ans à compter du 23/09/2004 ayant pour objet social la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers, la prise de participation dans des autres sociétés immobilières ou non et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutilisés à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société. Et un capital d'un montant de 1.485 €, composé d'apports en numéraire seulement.

Et dont la gérante associée est Madame Caroline ECKERT, demeurant à 6 rue de l'Ecole - 1921 MARTIGNY CROIX (Suisse).

A décidé de transférer son siège social à SOMSOIS (290), 11 rue Neuve à compter du 18 juillet 2020, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui était immatriculée au R.C.S. de REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention,
211153 La gérance.

EARL "GILLET ET FILS"

Capital social : 526.455 €uros
Siège social :
12 rue Haute - 51400 BOUY
R.C.S. Châlons en Champagne
381 274 141

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2021, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité : "exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ou locataire."

211163 Pour avis : La gérance.

FELDERS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros
Siège social :
1 Place d'Armes
51300 VITRY LE FRANCOIS
801 302 571
R.C.S. Châlons en champagne

Par décision du 15/04/2021, l'associé unique a décidé :

— D'étendre l'objet social aux activités de "Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

— De transférer le siège social du 1 place d'Armes - 51300 VITRY LE FRANCOIS au 17 place de la République - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

211175 Pour avis : la gérance.

AC3I

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €uros
Siège social :
Route de Chaltrait
51130 VILLERS AUX BOIS
452 677 677 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 mars 2021, l'associé unique a décidé : De transférer le siège social du Route de Chaltrait - 51130 VILLERS AUX BOIS au 3 rue de la Noue de Givry - 51130 VILLERS AUX BOIS à compter du 01 mars 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
211202 Pour avis : La gérance.

EARL "BOVIERE-PERRION"

Capital social : 189.000 €uros
Siège social :
4 rue de Berloz - 51360 VERZENAY
R.C.S. Reims 483 316 477

Par assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mai 2021, les associés ont nommé Monsieur Florian BOVIERE, demeurant 2 rue du Corbet - 51360 VERZENAY, cogérant à compter de cette même date.

211162 Pour avis : La gérance.



AMBULANCES DU CHATEAU

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €uros
Siège social :
9 rue du Clair Marais
51200 EPERNAY
840 923 775 R.C.S. Reims

Suite à l'AGO en date du 30/04/2021, il a été pris acte du décès de Monsieur Claude DEWITTE survenu le 18/01/2021. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et de maintenir Monsieur Laurent DEWITTE comme unique gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
211184 Pour avis.



CAPITALE CHAMPAGNE

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 €uros
Siège social :
9 rue du Clair Marais
51200 EPERNAY
383 920 972 R.C.S. Reims

Suite à l'AGO en date du 30/04/2021, il a été pris acte du décès de Monsieur Claude DEWITTE survenu le 18/01/2021. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et de maintenir Monsieur Laurent DEWITTE comme unique gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
211193 Pour avis.



DEWITTE FRERES

Société à responsabilité limitée au capital de 96.000 €uros
Siège social :
9 rue du clair Marais
51200 EPERNAY
389 690 835 R.C.S. Reims

Suite à l'AGO en date du 30/04/2021, il a été pris acte du décès de Monsieur Claude DEWITTE survenu le 18/01/2021. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et de maintenir Monsieur Laurent DEWITTE comme unique gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
211197 Pour avis.



AMBULANCES CARNUS

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €uros
Siège social :
9 rue du clair Marais
51200 EPERNAY
790 782 981 R.C.S. Reims

Suite à l'AGO en date du 30/04/2021, il a été pris acte du décès de Monsieur Claude DEWITTE survenu le 18/01/2021. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et de maintenir Monsieur Laurent DEWITTE comme unique gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
211195 Pour avis.



HOLDING DEWITTE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.033.500 €uros
Siège social :
9 rue du Clair Marais
51200 EPERNAY
305 833 899 R.C.S. Reims

Suite à l'AGO en date du 30/04/2021, il a été pris acte du décès de Monsieur Claude DEWITTE survenu le 18/01/2021. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et de maintenir Monsieur Laurent DEWITTE comme unique gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
211198 Pour avis.

POURSUITE D'ACTIVITE



Cabinet CERCO

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
8 rue des Montlean
51210 MONTMIRAIL

BABOO SERVICES

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €uros
Siège social :
216 route de Paris
51120 MOEURS VERDEY
849 692 744 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Dépôt au R.C.S. de REIMS.
210913

CHEPI PEINTURE

SCOP ARL à capital variable
Siège social :
Rue des Grands champs
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
R.C.S. Châlons en Champagne
830 449 328

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 mars 2020 et alors que la société avait son siège social à Route de Troyes - 51510 COMPERTRIX, les associés ont décidé malgré les pertes constatées au titre de l'exercice clos le 31 mai 2019 rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social de poursuivre l'activité et ne pas dissoudre la société.

Le bénéfice constaté au titre de l'exercice clos le 31 mai 2020 a permis de reconstituer des capitaux propres positifs.

Pour inscription au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211010 La gérance.

MATVAL SERVICES

SASU au capital de 7.000 €uros
Siège social : 30 rue du lycée -
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
844 898 486 R.C.S. de
Châlons en Champagne

L'assemblée générale extraordinaire du 3/05/2021 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211164

DISSOLUTION

DE SOCIETE



CR2M51

CR2M51, SCI en liquidation au capital de 1.000 €, siège social et de liquidation : 11 rue Thiers - 51420 CERNAY LES REIMS, 820 332 112 R.C.S. REIMS. L'AGE du 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur. Mourad METAHRI, demeurant 11 rue Thiers-51420 CERNAY LES REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 11 rue Thiers - 51420 CERNAY LES REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. 211071 Pour avis : le liquidateur.

SCI BARNIER SAVRY

SCI BARNIER SAVRY au capital de 1.000 €, siège social : 134 et 136 avenue de Laon - 51100 REIMS, 840 590 947 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 07/03/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 07/03/2021, nommé en qualité de liquidateur M.LEWCZUK Carine, demeurant 2 rue Carnot - 51100 REIMS et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Mention au R.C.S. de REIMS.
211129



PRESTA MARNAISE

PRESTA MARNAISE, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 3B rue Locht - 51200 EPERNAY, 889 726 295 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 26/04/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 26/04/2021, nommé en qualité de liquidateur Mme YUCEAL Hanane, demeurant 3B rue Locht - 51200 EPERNAY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au R.C.S. de REIMS.
210989

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SCI BELEFOLY

Avis de dissolution

SCI BELEFOLY, société civile au capital de 3.000 €, 4 rue des Rochettes - 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS, R.C.S. REIMS 481 303 741. Aux termes d'une décision en date du 20/03/21, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Alain GRIFFAUT, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Rochettes - 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis et mention,
Le liquidateur.

211011

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MHTL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social et de liquidation :
16 Rue de Tabur,
51400 SEPT SAULX
851 816 603 RCS REIMS

L'AGO réunie le 31/03/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Guillaume BRAVO SEGORBE, demeurant 16 Rue du Tabur - 51400 SEPT-SAULX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés en annexe au RCS de REIMS. 209262 Pour avis : Le liquidateur.

SCI CONSULTING ANIMATION IMMOBILIER

en liquidation
au capital de 100 Euros
32 esplanade Marcel Paul 10C
51100 Reims
R.C.S. Reims 533 554 044

Les associés se sont réunis le 7/05/2021 en AGE au 41 esplanade Fléchambault - 51100 Reims, ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé et donné quitus à M. RAVIER Jean Michel, demeurant 9B rue de l'église - 55270 VERY, le liquidateur de son mandat et constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

210996

SNC "GLAUDEL"

Société en nom collectif en période de liquidation
Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
42 avenue de Rethel
51420 WITRY LES REIMS
Siège de liquidation :
95 boulevard Henry Vasnier
51100 REIMS
R.C.S. Reims 491 555 470

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26/04/2021, les associés, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus à la liquidatrice, l'ont déchargée de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2021.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

211067 Pour avis : La liquidatrice.

CLEMENT

Société Civile Immobilière en liquidation
Capital : 91.469,41 €
Siège : 8 rue de Rilly -
51500 VILLERS ALLERAND
Siren 395 042 724 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société "CLEMENT" en date du 24 février 2021 a constaté l'absence d'actif à partager, et décidé la clôture des opérations de liquidation à compter de cette date, déchargeant ainsi le liquidateur de son mandat.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

211126 Pour avis : Le Liquidateur.

SARL DU CHARDONNAY

Société à responsabilité limitée en période de liquidation
Capital social : 8.000 €
Siège social :
5 rue des Sous la Ville
51380 VILLERS MARMERY
R.C.S. Reims 491 142 550

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/04/2021, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

211204 Pour avis, le liquidateur.

PRESTATION SERVICES VITICOLES CHAMPENOISE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
4 rue du lotissement de La Noue de Givry
51130 VILLERS AUX BOIS
Siège de liquidation :
4 rue du lotissement de La Noue de Givry
51130 VILLERS AUX BOIS
851 167 940 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 10/05/2021 au 4 rue du lotissement de La Noue de Givry - 51130 VILLERS AUX BOIS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur OMELANSKI GREGOIRE, demeurant 4 rue du lotissement de La Noue de Givry - 51130 VILLERS AUX BOIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

211019 Pour avis : Le liquidateur.

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE



annoncelegale.pamb
@forumeco.com



www.groupechd.fr

CR2M51

CR2M51, SCI en liquidation au capital de 1.000 €, siège social et de liquidation : 11 rue Thiers - 51420 CERNAY LES REIMS, 820 332 112 R.C.S. REIMS. L'AGO du 25/03/2021 réunie au siège de liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mourad METAHRI, demeurant 11 rue Thiers - 51420 CERNAY LES REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31/12/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

211080 Pour avis : Le liquidateur.

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Référence :

CAMAIEU INTERNATIONAL

211 avenue Brame - 59100 ROUBAIX. R.C.S.. Etablissement(s) secondaire(s) : 30 et 32 rue de Vesle - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 92 B 174.

Par jugement en date du 14/04/2021, le Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE a prononcé la conversion en liquidation judiciaire sous le numéro 2020/247, désigne comme liquidateur : SELARL MJ VALEM ASSOCIES prise en la personne de Me Emmanuel LOEUILLÉ, 445 boulevard Gambetta, Tour Mercure 6ème étage 59200 TOURCOING, SELAS M.J.S.PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard de la république 59100 ROUBAIX met fin à la mission de l'administrateur : SELARL AJC représentée par Me Jean-Luc MERCIER et Maître Collins METALLIER. SELARL BCM prise en la personne de Me BAULAND Eric (sauf en ce qui concerne les éventuelles opérations relatives à la cession).

211079

SIREN : 878 781 384. Raison sociale / Dénomination :

LDS

Forme juridique : Société par actions simplifiée (à associé unique). Adresse du siège social : 2 avenue des Escamotières 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Etablissement secondaire : 10 allée des Noires Terres - 54420 PULNOY

Par jugement du 4 mai 2021, le tribunal de commerce de NANCY a prononcé la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 7/05/2021, et nommé Me Géraldine DONNAIS, 25 rue du Général Favier - 54000 NANCY en qualité de liquidateur.

211039

SIREN : 822 147 864, raison sociale / Dénomination :

La BâtisseE

Forme juridique : Société par actions simplifiée (à associé unique)
Adresse du siège social : 290 rue Marie Marvingt Pole Industriel Secteur B - 54200 TOUL
établissement secondaire : 2 avenue des Escamotières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement du 4 mai 2021, le tribunal de commerce de NANCY a prononcé la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 7.05.2021, et nommé Me Géraldine DONNAIS, 25 rue du Général Favier - 54000 NANCY en qualité de liquidateur.

211040

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

EPICERIE DU CENTRE (SAS)

41 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS 831 613 971. Activité : Épicerie, alimentation générale, vente de fruits et légumes Épicerie, alimentation générale, vente de fruits et légumes, vente de boissons alcoolisées.

Liquidateur judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211086 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

ALEO (SARL)

Rue Paul Wenz - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 852 390 103. Etablissements secondaires : R.C.S. SAINT QUENTIN. R.C.S. SEDAN. Activité : L'achat pour revendre, la représentation sous toutes ses formes de tous objets et ustensiles à usage ménager et domestique La création, l'achat et l'exploitation de tous fonds se rapportant à cette activité Toutes opérations accessoires se rapportant à cette activité.

Liquidateur judiciaire : La SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Maître Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211094 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame FUENTES née PELLETIER Cindy, Alexandra gérante associée de la SNC CAFE DU MIDI

12 place Rémy Pétit - 51210 MONTMIRAIL, R.C.S. REIMS : 481 228 823. Activité : Café bar brasserie loto loterie et jeux.

Liquidateur judiciaire : La SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Maître Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211095 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

PACHA COIFFURE (SAS)

10 rue Emile Zola - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS 808 405 740. Activité : Coiffure homme la vente de parfumerie et accessoires de beauté la vente de produits de coiffure la vente de bijoux et accessoires de mode à domicile et en salon et toutes activités se rapportant à la coiffure.

Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMAN, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211096 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame PELLETIER née OTTEN Irma gérante associée de la SNC CAFE DU MIDI

12 place Rémy Pétit - 51210 MONTMIRAIL, R.C.S. REIMS 481 228 823. Activité : Café bar brasserie loto loterie et jeux.

Liquidateur judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Maître Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211097 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

S PROTEINE 51 (SARL)

155 rue de Vesle - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS 851 019 372. Activité : Vente de compléments alimentaires et d'articles de sport.

Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMAN, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211099 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

MME MBAKOP KAMU Nelly, Joëlle

18 rue Professeur Langevin - 51200 EPERNAY, R.C.S. REIMS 843 894 031. Activité : Papeterie, cosmétique, vente de mèches, production artistique maroquinerie, vêtements produits alimentaire, bijoux, vaisselles.

Liquidateur judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Maître Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211100 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur BOUVET Boris René Louis

30 rue Vauban - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS 339 109 126. Activité : Presse, loterie, loto, jeux, papeterie, confiserie, cadeaux, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac. Antiquités, brocante, articles de Paris.

Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMAN, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211102 Le Greffier.

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 11/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

PC SANITAIRE (SARL)

3 rue Etienne Lenoir - 51420 WITRY LES REIMS, R.C.S. REIMS 752 618 876. Activité : Plomberie, chauffage, sanitaires.

Liquidateur judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

211093 Le Greffier.

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Référence :

ACCESS GROUP

route de Longuepierre, zone d'activité des Coteaux 10400 PONT SUR SEINE, R.C.S. Troyes : 838 431 625. Etablissement(s) secondaire(s) : 36, avenue Hoche - 51686 REIMS CEDEX 2, R.C.S. Reims : 2018 B 430. Par jugement en date du 4/05/2021, le tribunal de commerce de TROYES a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société ACCESS GROUP, avec une période d'observation de 6 mois jusqu'au 4/11/2021. Administrateur judiciaire : SELARL CARDON & BORTOLUS en la personne de Me Alexandre BORTOLUS, 7 rue Pithou, 10000 TROYES avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. Mandataire judiciaire : SCP ANZEL-HAZANE en la personne de Me HAZANNE Denis, 32 boulevard Victor Hugo, 10000 Troyes. Date de cessation de paiements : 31/03/2021. La mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

211052

TRIBUNAL

JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE REIMS

Par arrêt en date du 20 avril 2021, la cour d'appel de REIMS a prononcé l'annulation du jugement rendu le 15 septembre 2020 par le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE en ce qu'il avait ordonné la liquidation judiciaire de

M. Gérard MAUCLERT

12 rue des chalettes 51470 ST MEMMIE et a renvoyé les parties devant le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE pour la suite donnée à la procédure.

Pour extrait conforme, Le greffier.

211210

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX LURQUIN

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Romain BRIAND, Notaire à EPERNAY (51200), 57 rue Henri Martin, le 17 mai 2021, portant aménagement de régime matrimonial, les époux ci-après dénommés ont adjoint une société d'acquêts à leur régime de la séparation de biens :

Monsieur Eric Bernard LURQUIN, Pharmacien, et Madame Florence Marie Denise LOUYOT, son épouse, Préparatrice en pharmacie, demeurant ensemble à TOURS SUR MARNE (51150), 18 avenue de Champagne.

Monsieur est né à TROYES (10000) le 24 novembre 1962, Madame est née à LAXOU (54520) le 11 octobre 1962.

Mariés à la mairie de TOURS SUR MARNE (51150), le 28 juin 1986 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Etienne CHARBONNEAUX, notaire à EPERNAY (51200), le 25 juin 1986, ledit régime non modifié depuis.

Tous deux de nationalité française et « résidents » au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

211209 Romain BRIAND, Notaire.

ABONNEZ-VOUS

40€/an

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

CONVOCAION

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Société anonyme
au capital de 134.056.275 Euros
Siège social :
51100 REIMS
5 place Général Gouraud
348 494 915 R.C.S. Reims

Avis de convocation

Mmes et MM. les Actionnaires sont avisés de la tenue d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire le jeudi 3 juin 2021, à 15 heures, au siège social de la Société, à 51100 REIMS – 5, place Général Gouraud.

AVERTISSEMENT : COVID-19

Dans le contexte évolutif de la pandémie de COVID-19, de lutte contre sa prorogation et conformément aux mesures législatives et réglementaires adoptées et aux dispositions prises par le Gouvernement pour freiner la circulation du virus, en particulier, aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, telles que modifiées et prorogées par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, le Conseil d'Administration a décidé, afin d'éviter d'exposer les Actionnaires à des risques sanitaires et leur garantir une égalité d'accès à cette Assemblée, de réunir l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2021 au siège social à huis-clos, hors la présence physique des Actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

En effet, à la date de la présente publication, des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires font obstacle à la présence physique des Actionnaires.

Ainsi, les Actionnaires sont d'ores et déjà vivement invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée. Les modalités précises de vote par correspondance ou par procuration sont décrites ci-après.

Conformément aux dispositions du Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, venant préciser les conditions d'application de l'Ordonnance du 25 mars 2020, tel que modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020, le Conseil d'Administration du 14 avril 2021 a désigné deux scrutateurs parmi les Actionnaires, à savoir, la société COMPAGNIE VRANKEN, représentée par Madame Nathalie VRANKEN et la société NORD EST EXPANSION, représentée par Monsieur Jean-Yves LASELLE (et pour le cas de leur indisponibilité, Madame Anne-Marie POIVRE et Monsieur Dominique PICHART, Actionnaires de la Société).

L'Assemblée Générale sera diffusée en direct, par visioconférence et sur inscription via l'adresse mail : comfi@vrankenpommery.fr.

Les Actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site de la Société www.vrankenpommery.com afin d'avoir accès à toutes les informations à jour.

Dans le cadre de leurs relations avec la Société, les Actionnaires sont vivement incités à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique à l'adresse suivante : comfi@vrankenpommery.fr.

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux de la Société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE et les comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE au 31 décembre 2020,
- Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise,
- Rapport spécial sur le programme de rachat d'actions,
- Rapports des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice social de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE clos au 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce,

- Approbation des charges de l'article 39.4 du Code Général des Impôts,
- Programme de rachat d'actions,
- Mandat d'Administrateurs,
- Fixation des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration,

- Approbation annuelle de la rémunération des Mandataires sociaux Dirigeants,
- Questions diverses,
- Pouvoirs à conférer.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,

- Mis en harmonie de l'article 25 des statuts relatif à la convocation et aux réunions des Assemblées Générales,
- Mis en harmonie de l'article 27 des statuts relatif à l'admission aux Assemblées et aux pouvoirs,
- Mis en harmonie de l'article 30 des statuts relatif à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Mis en harmonie de l'article 31 des statuts relatif à l'Assemblée Générale Extraordinaire,

- Augmentation du capital social, dans la limite de 3% dudit capital, réservée aux salariés de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, déléguation donnée au Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois et pour un prix de souscription par action ne pouvant être supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne,
- Délégué à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros, non cumulative avec les deux délégués suivants,
- Délégué à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros, non cumulative avec la délégué qui précède et celle qui suit,
- Délégué à donner au Conseil d'Administration pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre par placement privé visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros, non cumulative avec les délégués précédentes, non cumulative avec les deux délégués précédentes,
- Clause d'extension en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- Délégué à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros,
- Pouvoirs au Conseil d'Administration d'imputer sur les paiements afférents aux augmentations de capital susvisées les frais, droits et honoraires occasionnés par lesdites augmentations de capital et de prélever également sur ces sommes le complément de réserve légale,
- Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, de la Société, au profit de catégories de bénéficiaires choisis parmi les membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées ; autorisation donnée au Conseil d'Administration,
- Délégué à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société,
- Adoption de la qualité de société à mission,
- Définition de la raison d'être de la Société,
- Définition de la mission et des objectifs pour l'accomplissement de la raison d'être,
- Modification de l'article 3 des statuts pour y inscrire la raison d'être de la Société et sa mission,

- Règles relatives au Comité de Mission et création dans les statuts d'un titre VII et d'un article 42,
- Pouvoirs à conférer,
- Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront présentées à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire fait l'objet d'une publication à l'Avis rectificatif de l'Avis de réunion, paru au BALO n°51 du 28/04/2021, valant Avis de convocation, publié au BALO n°59 du 17 Mai 2021.

Les documents relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale de la Société sont tenus à la disposition des Actionnaires au siège administratif de la Société 5, Place Général Gouraud à 51100 REIMS et sur le site internet de la Société à l'adresse : <https://www.vrankenpommery.com/finance/assemblee-generale>.

Pour tous renseignements, la Société peut être contactée par téléphone au 03.26.61.62.63 ou par fax au 03.26.61.63.88.

Le Conseil d'Administration.

MODALITES DE PARTICIPATION

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

A. Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Les Actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale, s'y faire représenter ou voter à distance, devront justifier de la propriété de leurs actions au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris (soit le 1 er juin 2021, zéro heure, heure de Paris) par l'inscription en compte de leurs actions à leur nom, conformément aux conditions prévues à l'article R. 225-85 du Code de commerce.

B. Modes de participation à l'Assemblée générale

1. Pour les raisons exposées précédemment, l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la Société du 3 juin 2021 se tiendra, sur décision du Conseil d'Administration, à huis-clos, sans que les Actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

En conséquence, les Actionnaires ne pourront pas assister à l'Assemblée physiquement, mais ils peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- Donner une procuration à la personne de leur choix dans les conditions de l'article L.225-106 du Code de commerce (mandat à un tiers), étant précisé que, dans ce cas, le mandataire devra voter par correspondance au titre de ce pouvoir ;
- Adresser une procuration à la Société sans indication de mandat (pouvoir au Président) ;
- Voter par correspondance.

2. Les Actionnaires souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée Générale, ou à toute autre personne habilitée qui, à l'exception des scrutateurs visés ci-dessus, devra voter par correspondance, pourront :

- pour l'Actionnaire dont les actions sont inscrites au nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services - CTO - Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.
- pour l'Actionnaire dont les actions sont inscrites au porteur : demander le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée Générale. Ledit formulaire unique devra être accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier et adressé à : BNP PARIBAS Securities Services - CTO - Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par l'émetteur ou le service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services, au plus tard trois jours avant la date de l'assemblée.

Les Actionnaires pourront se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce par demande adressée à BNP PARIBAS Securities Services - CTO - Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par l'émetteur ou le service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services, au plus tard trois jours avant la date de l'assemblée.

Les Actionnaires pourront se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce par demande adressée à BNP PARIBAS Securities Services - CTO - Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

3. Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- Pour l'Actionnaire dont les actions sont inscrites au nominatif pur : l'Actionnaire devra envoyer un email revêtu d'une signature électronique obtenue auprès d'un tiers certificateur habilité à l'adresse électronique suivante : paris.bp2s.france.cts.mandats@bnppari bas.com en précisant le nom de l'émetteur concerné, la date de l'Assemblée Générale, les nom, prénom, adresse numéro de compte courant nominatif du mandant auprès de BNP Paribas Securities Services ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire;
- Pour l'Actionnaire dont les actions sont inscrites au porteur ou au nominatif administré : l'Actionnaire devra envoyer un email revêtu d'une signature électronique obtenue par ses soins auprès d'un tiers certificateur habilité à l'adresse électronique suivante : paris.bp2s.france.cts.mandats@bnppari bas.com en précisant le nom de l'émetteur concerné, la date de l'assemblée générale, ses nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire.

L'Actionnaire devra obligatoirement demander à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de son compte titres d'envoyer une confirmation écrite à BNP PARIBAS Securities Services - CTO - Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard la veille de l'assemblée générale, à 15h00 (heure de Paris). Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 4 jours calendaires avant la date de l'Assemblée Générale.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte.

Compte tenu de la situation exceptionnelle due au Covid-19, par dérogation au III de l'article R. 225-85 du Code de commerce et sans qu'une clause des statuts ne soit nécessaire à cet effet, un Actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation dans les conditions prévues à la dernière phrase du II du même article peut choisir un autre mode de participation à l'assemblée sous réserve que son instruction en ce sens parvienne à la Société au plus tard le quatrième jour précédant la date de l'Assemblée.

Par dérogation à la seconde phrase de l'article R. 225-80 de ce Code, les précédentes instructions reçues sont alors révoquées.

C. Questions écrites

Conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce chaque Actionnaire a la faculté d'adresser au Conseil d'Administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix. Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante Vranken-Pommery Monopole, 5, place du Général Gouraud, BP 1049, 51689 Reims Cedex 2 ou par email à l'adresse suivante comfi@vrankenpommery.fr.

Cet envoi doit être réalisé au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale.

D. Droit de communication des Actionnaires

Tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de la société <http://www.vrankenpommery.fr>, à compter du vingt et unième jour précédant l'Assemblée Générale.

E. Participation à l'Assemblée Générale par voie de visioconférence

Jeudi 3 juin 2021, à compter de 15h00 (heure de Paris), l'Assemblée Générale se tiendra à huit clos.

Ceux qui souhaitent y participer par visioconférence sont pressés de s'inscrire par email à l'adresse suivante : comfi@vrankenpommery.fr. Les détails de connexion leur seront envoyés par email en temps utile.

211055 Le Conseil d'Administration.

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFET DE LA MARNE

Avis d'ouverture d'enquête

Projet du Plan de Prévention du Risque d'inondation Marne Aval - Secteur d'EPERNAY sur le territoire des communes de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne

Par arrêté préfectoral n° SSPRNTR_PRNTLB_2021_104_01 du 21 avril 2021, une enquête publique est ouverte du mercredi 2 juin 2021 à 9h00 au vendredi 2 juillet 2021 à 17h00 portant sur le projet d'un plan de prévention du risque inondation sur le territoire des communes de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, composé des communes de : BINSON ET ORQUIGNY, BOURSALUT, CHATILLON SUR MARNE, COURTHIEZY, DAMERY, DORMANS, MAREUIL LE PORT, OEUILLY, REUIL, TROISSY, VANDIERES, VAUCIENNES, VENTEUIL, VERNEUIL ET VINCELLES.

Pendant la période précitée, le dossier de l'enquête publique sera déposé dans les mairies des communes concernées afin de pouvoir y être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci, à l'exception des jours fériés et chômés, par le public qui pourra formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur dans les communes concernées. Elles seront alors annexées au registre correspondant déposé en ces lieux. Le public pourra également faire parvenir des observations pendant la stricte durée de l'enquête par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-prrnaturel@marne.gouv.fr. Elles seront publiées sur le site internet indiqué ci-dessous.

Un accès gratuit au dossier numérique de l'enquête publique sera possible uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT51), Service Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routier du mercredi 2 juin 2021 au vendredi 2 juillet 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture au public (téléphone : 03.26.70.81.04).

Le dossier d'enquête publique sera également mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne à l'adresse : <http://www.marne.gouv.fr> (onglet : Publications - Enquêtes publiques - Autres enquêtes).

Est désigné commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Pierre GRANJON.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir les déclarations éventuelles des intéressés, aux jours et heures de permanence en mairies de :

- BINSON ET ORQUIGNY : Jeudi 3 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- DORMANS : Vendredi 4 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- DORMANS : Vendredi 4 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- CHATILLON SUR MARNE : Lundi 7 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- VENTEUIL : Mardi 8 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- BOURSALUT : Mercredi 9 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- COURTHIEZY : Mercredi 9 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- TROISSY : Mardi 15 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- VAUCIENNES : Mardi 15 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- VINCELLES : Mercredi 16 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- DAMERY : Jeudi 17 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- MAREUIL LE PORT : Jeudi 17 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- OEUILLY : Vendredi 18 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- VANDIERES : Lundi 21 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- VERNEUIL : Lundi 21 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
- REUIL : Mercredi 23 juin 2021 de 10h00 à 12h00.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sur le projet de plan de prévention du risque inondation sera déposée en mairie des communes concernées pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Toute personne intéressée pourra également consulter et obtenir communication de ces documents à la Préfecture de la Marne, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, 38 rue Carnot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, ou à la Direction Départementale des Territoires de la Marne, Service sécurité, prévention des risques naturels, technologiques et routiers, 40 boulevard Anatole France - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX.

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 21 avril 2021,
210392 Le Préfet, Pierre N'GAHANE.

PREFET DE LA MARNE

Avis de consultation publique relative à la demande d'enregistrement concernant la création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de SARON SUR AUBE présentée par la SAS SARON BIOGAZ, adresse du siège d'exploitation : Lieu-dit la Pierre Maillée - 51260 SARON SUR AUBE

En application des dispositions du code de l'environnement, une consultation publique est ouverte du samedi 12 juin 2021 au mardi 13 juillet 2021 inclus par arrêté préfectoral n° 2021-CP-70 -IC en date du 4 mai 2021 sur la demande d'enregistrement concernant le projet cité ci-dessus à SARON SUR AUBE, avec épandage sur les communes marnaises de SARON SUR AUBE, ALLEMANT, BARBONNE FAYEL, AUBEMENT, BETHON, LA CELLE SOUS CHANTEMERLE, CHANTEMERLE, LA CHAPELLE LASSON, CLESLES, CONFLANS SUR SEINE, ESCLAVOLLES LUREY, FONTAINE DENIS NUISY, MARCILLY SUR SEINE, MONTGENOST, PEAS, POTANGIS, SAINT JUST SAUVAGE, SAINT QUENTIN LE VERGER, VILLENEUVE SAINT VISTRE ET VILLEVOTTE, VILLIERS AUX CORNIELLES et sur les communes autois de BARBUISE, MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE, LA SAULSOTTE et LA VILLENEUVE AU CHATELON, présentée par la SAS SARON BIOGAZ dont le siège social se situe lieu-dit la Pierre Maillée à SARON SUR AUBE (51260).

Pendant toute la durée de la consultation publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en Mairie de SARON SUR AUBE ou chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit le mardi de 9h30 à 10h30 et le samedi de 9h30 à 11h00 ou adresser ses observations au Préfet par lettre à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires, SEEP, Cellule procédures environnementales, 40 boulevard Anatole France, CS 80554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex ou par voie électronique à : ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr

À l'issue de la procédure, la demande susvisée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande présentée par la SAS SARON BIOGAZ.

Cet avis au public ainsi que la demande de l'exploitant sont consultables sur le site internet « les services de l'Etat dans la Marne » : <https://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-CI-assees-Pour-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Enregistrement/SARON-BIOGAZ-a-Saron-sur-Aube>

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 5 mai 2021.
Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de la Cellule
procédures environnementales,
210821 Vincent ROGER.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

PREFET DE LA MARNE

Avis d'ouverture d'enquête

Projet du Plan de Prévention du Risque d'inondation Marne Aval - secteur d'EPERNAY sur le territoire des communes de la Communauté d'Agglomération d'Épernay Coteaux et Plaine de Champagne

Par arrêté préfectoral n° SSPRNTN_PRNTLB_2021_104_03 du 21 avril 2021, une enquête publique est ouverte du mercredi 2 juin 2021 à 9h00 au vendredi 2 juillet 2021 à 17h00 portant sur le projet d'un plan de prévention du risque inondation sur le territoire des communes de la Communauté d'Agglomération d'Épernay Coteaux et Plaine de Champagne, composé des communes de : CHOUILLY, CUMIERES, EPERNAY, MAGENTA, MARDEUIL, OIRY et PLIVOT.

Pendant la période précitée, le dossier de l'enquête publique sera déposé dans les mairies des communes concernées afin de pouvoir y être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci, à l'exception des jours fériés et chômés, par le public qui pourra formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur dans les communes concernées. Elles seront alors annexées au registre correspondant déposé en ces lieux. Le public pourra également faire parvenir des observations pendant la stricte durée de l'enquête par voie électronique à l'adresse suivante :

ddt-pmaturel@marne.gouv.fr. Elles seront publiées sur le site internet indiqué ci-dessous.

Un accès gratuit au dossier numérique de l'enquête publique sera possible uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT51) - Service Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routier du mercredi 2 juin 2021 au vendredi 2 juillet 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture au public (téléphone : 03.26.70.81.04).

Le dossier d'enquête publique sera également mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État dans la Marne à l'adresse : <http://www.marne.gouv.fr> (onglet : Publications - Enquêtes publiques - Autres enquêtes)

Est désigné commissaire enquêteur : Monsieur Gérard CHEVALIER.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir les déclarations éventuelles des intéressés, aux jours, heures et lieux suivants :

- En mairie de :
 - CUMIERES : Mercredi 2 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
 - MARDEUIL : Mercredi 2 juin 2021 de 15h00 à 17h00 ;
 - OIRY : Vendredi 4 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
 - PLIVOT : Vendredi 4 juin 2021 de 17h00 à 18h00 ;
 - CHOUILLY : Mercredi 9 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
 - MAGENTA : Mercredi 9 juin 2021 de 15h00 à 17h00.
- Aux Services Techniques (2 rue de Reims) à :
 - EPERNAY : Vendredi 11 juin 2021 de 9h00 à 11h30 ;
 - EPERNAY : Vendredi 11 juin 2021 de 14h00 à 16h30.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sur le projet de plan de prévention du risque inondation sera déposée en mairie des communes concernées pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Toute personne intéressée pourra également consulter et obtenir communication de ces documents à la Préfecture de la Marne, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, 38 rue Carnot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, ou à la Direction Départementale des Territoires de la Marne, Service sécurité, prévention des risques naturels, technologiques et routiers, 40 boulevard Anatole France - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX.

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 21 avril 2021, 210394 Le Préfet, Pierre N'GAHANE.

PREFET DE LA MARNE

Avis d'ouverture d'enquête

Projet du Plan de Prévention du Risque d'inondation Marne Aval - Secteur d'EPERNAY sur le territoire des communes de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

Par arrêté préfectoral n° SSPRNTN_PRNTLB_2021_104_02 du 21 avril 2021, une enquête publique est ouverte du mercredi 2 juin 2021 à 9h00 au vendredi 2 juillet 2021 à 17h00 portant sur le projet d'un plan de prévention du risque inondation sur le territoire des communes de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, composé des communes de : AY CHAMPAGNE, DIZY, HAUTVILLERS et TOURS SUR MARNE.

Pendant la période précitée, le dossier de l'enquête publique sera déposé dans les mairies des communes concernées afin de pouvoir y être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci, à l'exception des jours fériés et chômés, par le public qui pourra formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur dans les communes concernées. Elles seront alors annexées au registre correspondant déposé en ces lieux. Le public pourra également faire parvenir des observations pendant la stricte durée de l'enquête par voie électronique à l'adresse suivante :

ddt-pmaturel@marne.gouv.fr. Elles seront publiées sur le site internet indiqué ci-dessous.

Un accès gratuit au dossier numérique de l'enquête publique sera possible uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT51) - Service Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routier du mercredi 2 juin 2021 au vendredi 2 juillet 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture au public (téléphone : 03.26.70.81.04).

Le dossier d'enquête publique sera également mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État dans la Marne à l'adresse : <http://www.marne.gouv.fr> (onglet : Publications - Enquêtes publiques - Autres enquêtes)

Est désigné commissaire enquêteur : Monsieur François SCHUESTER.

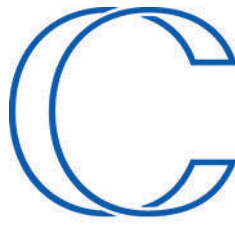
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir les déclarations éventuelles des intéressés, aux jours et heures de permanence en mairies de :

- AY CHAMPAGNE : Mercredi 2 juin 2021 de 16h00 à 18h00 ;
- DIZY : Jeudi 3 juin 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- AY CHAMPAGNE : Samedi 26 juin 2021 de 9h00 à 11h00 ;
- HAUTVILLERS : Mardi 29 juin 2021 de 17h00 à 19h00 ;
- TOURS SUR MARNE : Vendredi 2 juillet 2021 de 15h00 à 17h00.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sur le projet de plan de prévention du risque inondation sera déposée en mairie des communes concernées pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Toute personne intéressée pourra également consulter et obtenir communication de ces documents à la Préfecture de la Marne, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, 38 rue Carnot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, ou à la Direction Départementale des Territoires de la Marne, Service sécurité, prévention des risques naturels, technologiques et routiers, 40 boulevard Anatole France - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX.

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 21 avril 2021, 210396 Le Préfet, Pierre N'GAHANE.

AVIS DIVERS



CAILTEAUX
NOTAIRES • DEPUIS 1756
2 avenue de Rethel - BP 16
51420 WITRY LES REIMS

M. ANDRE GRIFFAND

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 1997,

Monsieur André Raymond GRIFFAND, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100), 19 rue Jacques Celler. Né à LENS (62300), le 1er avril 1931. Divorcé en premières noces de Madame Josette CAMELIN et veuf en secondes noces de Madame Micheline Marie Thérèse VINCENT et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à REIMS (51100) (France) le 27 décembre 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée "SELARL CAILTEAUX NOTAIRES", titulaire d'un Office Notarial à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, le 11 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valentin CAILTEAUX, notaire à WITRY LES REIMS (51420), 2 avenue de Rethel, référence CRPCEN : 51057, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. 211101

M. HENRI GERARD

Avis d'envoi en possession

Suivant testament olographe en date du 26 juillet 2015, déposé au rang des minutes de Maître Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD (51800), le 10 mai 2021, Monsieur Henri Charles Alfred GERARD en son vivant, retraité, demeurant à VIENNE LA VILLE (Marne), 14 rue de Ste Menehould, célibataire, né à VIENNE LA VILLE (Marne) le 28 juillet 1931 et décédé à SAINTE MENEHOULD (Marne) le 23 février 2021 a institué plusieurs légataires universels remplissant les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD (Marne), référence CRPCEN : 51014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : 211114 Maître Sylvain SARCELET.



PLURIAL NOVILIA

REIMS APPARTEMENT : 1D avenue Clémenceau - T3 au 3° étage - 61 m² environ - lot 85 - Box sous-sol, lot à préciser - DPE : D - 131.000 € - réf : ER.15251

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.23.78.24.70. Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. 210986

TEL 03.26.40.21.31

E-MAIL :

ANNONCELEGALE.PAMB@FORUMECO.COM



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

MME JOSEPHINE PEZZOTTA

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de Procédure Civile Article 1007 du Code Civil

Par testament olographe du 16 juillet 2013, Madame Joséphine Ernestine PEZZOTTA, demeurant à REIMS, Marne, 1 boulevard Docteur Roux, née à SUIPPES, Marne, le 13 janvier 1932, veuve de Monsieur Remy FONTANA, décédée à REIMS, Marne, le 5 mars 2021, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Emmanuel ROGE, Notaire associé à GUEUX, Marne, suivant procès-verbal du 29 mars 2021 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS, Marne, le 3 mai 2021. Les oppositions seront reçues en l'Etude du Notaire chargé du règlement de la succession, Maître Emmanuel ROGE, 23 avenue de Reims - 51390 GUEUX. 211121 Pour insertion, Maître ROGE.

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. BERTRAND Stéphane décédé le 13/01/2014 à Francheville (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808055107/RDSR. 210923

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. BLANCHARD Jean-Jacques décédé le 11/12/2018 à Reims (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808055071/ND. 211028

INSERTIONS : DERNIER DELAI VENDREDI 12 HEURES

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES AUPRÈS DES DÉCIDEURS RÉGIONAUX !

Rubrique spéciale IMMOBILIER

Visibilité parfaite

Dégressif multiparutions

Contactez Ludwig Caquot :

03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE



DE LA REYKJANES
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siege Social : Lieudit Belle Côte,
Rue Latécoère - 08300 RETHEL.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à RETHEL du 6 mai
2021, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société à
responsabilité limitée.
DENOMINATION SOCIALE : DE LA
REYKJANES.

SIEGE SOCIAL : Lieudit Belle Côte,
Rue Latécoère - 08300 RETHEL.
OBJET SOCIAL : Création et gestion
d'un établissement d'enseignement
privé. Application d'une méthode de
pédagogie adaptée au bien être de
l'enfant en âge préscolaire et primaire et
secondaire.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au registre du commerce
et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5 000 €.
GERANCE : Madame Marie COLAS-
RICHARD, demeurant 1 chemin de
louvet - 08270 VAUX MONTREUIL,
assure la gérance.
Immatriculation de la société au
registre du commerce et des sociétés de
SEDAN.
210971 Pour avis : La Gérance.

SCP Pascale GUERIN, Damien DELEGRANGE

Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

SCI PENEVEYRE ET PENEVEYRE

Suivant acte reçu par Me Damien
DELEGRANGE, notaire à ATTIGNY, le
10 mai 2021, en cours de publication au
SPF de CHARLEVILLE-MEZIERES 1, a
été constituée la société civile
dénommée "SCI PENEVEYRE ET
PENEVEYRE" :

SIEGE SOCIAL : WARCQ (08000),
4 parc Fostier, chez Madame Hélène
LESIEUR.

CAPITAL SOCIAL : 147.200,00 €,
divisé en 1.472 parts sociales de
100,00 € chacune, numérotées de 1 à
1472.

APPORTS EN NUMERAIRE : 200 €.
APPORTS EN NATURE : Biens
immobiliers évalués à 147.000 €

OBJET SOCIAL : la propriété et la
gestion, à titre civil, des biens et droits
immobiliers apportés sis à
CHARLEVILLE-MEZIERES et de tout
immeuble ou bien immobilier qui
deviendrait la propriété de la Société par
acquisition ou apport.

DUREE : 99 ans à compter de son
immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
Cessions de parts soumises à
l'agrément unanime des associés.

NOMMES PREMIERS GERANTS
DE LADITE SOCIETE :

- Mme Hélène Françoise JUBERT
épouse LESIEUR, demeurant à
WARCQ (08000), 4 parc Fostier.
- M. Cédric PENEVEYRE-JUBERT,
demeurant à SAINT RENAN (29290),
3 place des rosiers.

- M. William Olivier PENEVEYRE-
JUBERT, demeurant à LAGNY SUR
MARNE (77400), 26 rue Jacques Le
Pair.

211045



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI DU MOULIN

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 rue du Moulin, Chémery sur Bar
08350 CHEMERY CHEHERY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 19/04/2021, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile
immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : SCI DU
MOULIN.

SIEGE SOCIAL : 3 rue du Moulin,
Chémery sur Bar - 08350 CHEMERY
CHEHERY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la
construction et la propriété de tous biens
immobiliers, à usage d'habitation,
professionnel, commercial ou industriel,
la mise en valeur, l'administration, la
gestion et l'exploitation par bail, location
ou autrement, de tous immeubles ainsi
acquis ou édifiés, dont elle aura la
propriété ou la jouissance.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €,
constitué uniquement d'apports en
numéraire.

GERANCE :
— Monsieur Mathieu CERCELLIER,
demeurant 3 rue du Moulin Chémery sur
Bar - 08350 CHEMERY CHEHERY ;
— Madame Baptistine CERCELLIER,
demeurant 3 rue du Moulin Chémery sur
Bar - 08350 CHEMERY CHEHERY.

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : Dispense
d'agrément pour cessions à associés,
conjoints d'associés, ascendants ou
descendants du cédant ; Agrément des
associés représentant au moins les
deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.
210987 Pour avis : La gérance.



SIEGE SOCIAL : 6 Bd des Ecossais
B.P. 20166 - 08206 SEDAN CEDEX
Tél. : 03.24.29.80.81 - Fax : 03.24.29.19.10
CW.SEDAN@fizalys.fr

MF CONNECT

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :
76 rue Jean Jacques Rousseau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à CHARLEVILLE
MEZIERES du 6 mai 2021, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à
responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : MF
CONNECT.

SIEGE SOCIAL : 76 rue Jean
Jacques Rousseau -
08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET SOCIAL : Coaching sportif,
électrostimulation, achat et vente
d'objets liés à l'activité.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.
GERANCE : Monsieur Maxime
FONTENELLE, demeurant 76 rue Jean
Jacques Rousseau - 08000
CHARLEVILLE MEZIERES, assure la
gérance.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.
211081 Pour avis : La gérance.



SIEGE SOCIAL : 6 Bd des Ecossais
B.P. 20166 - 08206 SEDAN CEDEX
Tél. : 03.24.29.80.81 - Fax : 03.24.29.19.10
CW.SEDAN@fizalys.fr

RMZ

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social :
3 rue du Moulin
08140 VILLERS CERNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à VILLERS CERNAY du
21 avril 2021, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile
immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : RMZ.
SIEGE SOCIAL : 3 rue du Moulin -
08140 VILLERS CERNAY.

OBJET SOCIAL :

— L'acquisition, l'administration et
l'exploitation par bail, location ou
autrement de tout immeuble biens bâtis
et autres biens immobiliers dont elle
pourrait devenir propriétaire
ultérieurement, par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement.

DUREE DE LA SOCIETE : 50 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué
uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : monsieur Loïc RAUX,
demeurant 3 rue du Moulin à VILLERS
CERNAY (08140).

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : Agrément
requis dans tous les cas ; Agrément des
associés représentant au moins les
trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.
210999 Pour avis : La gérance.



SIEGE SOCIAL : 6 Bd des Ecossais
B.P. 20166 - 08206 SEDAN CEDEX
Tél. : 03.24.29.80.81 - Fax : 03.24.29.19.10
CW.SEDAN@fizalys.fr

KYPE

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
8 rue de l'Escadrille Normandie
Niemen
08160 NOUVION SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à NOUVION SUR
MEUSE du 5 mai 2021 il a été constitué
une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile
immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : KYPE.
SIEGE SOCIAL : 8 rue de l'Escadrille
Normandie Niemen - 08160 NOUVION
SUR MEUSE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition,
l'administration et l'exploitation par bail,
location ou autrement de tout immeuble
biens bâtis et autres biens immobiliers
dont elle pourrait devenir propriétaire
ultérieurement, par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement.

DUREE DE LA SOCIETE : 50 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué
uniquement d'apports en numéraire.
GERANCE : Monsieur Samuel
FRANCOIS, demeurant 8 rue de
l'Escadrille Normandie Niemen -
08160 NOUVION SUR MEUSE.

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : Agrément
requis dans tous les cas ; agrément des
associés représentant au moins les
trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.
211070 Pour avis : La gérance.



SIEGE SOCIAL : 6 Bd des Ecossais
B.P. 20166 - 08206 SEDAN CEDEX
Tél. : 03.24.29.80.81 - Fax : 03.24.29.19.10
CW.SEDAN@fizalys.fr

CANF

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
12 Allée des Epinettes
08200 FLOING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à FLOING du 10 mai
2021, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile
immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : CANF.
SIEGE SOCIAL : 12 Allée des
Epinettes, 08200 FLOING.

OBJET SOCIAL : L'acquisition,
l'administration, et l'exploitation par bail,
location ou autrement de tout immeuble
biens bâtis et autres biens immobiliers
dont elle pourrait devenir propriétaire
ultérieurement par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement.

DUREE DE LA SOCIETE : 50 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €,
constitué uniquement d'apports en
numéraire.

GERANCE : Fabrice JOURDAIN,
demeurant 12 Allée des Epinettes -
08200 FLOING.

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : dispense
d'agrément pour cessions à associés,
conjoints d'associés, ascendants ou
descendants du cédant ; agrément des
associés représentant au moins les
trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au
registre du commerce et des sociétés de
SEDAN.
211090 Pour avis : la gérance.

MODIFICATION DE STATUS

SCP INFANTINO, GALLI-RICOUR et DEOM

Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIERS

SCI CHANZY RETHEL

au capital de 1.067,14 Euros
08130 ECORDAL
R.C.S. Sedan 417 527 975

Aux termes d'une assemblée
générale extraordinaire en date du
14 avril 2021, la collectivité des associés
a décidé et accepté :

— Le transfert du siège social à
MONTHOIS (08400) 25 rue Remuat à
compter du 14 avril 2021.

— La nomination de Madame Mireille
SART, en qualité de seul gérant, à
compter rétroactivement du
11 décembre 2018, date du décès de
Monsieur Jean-Pol SART, ancien
cogérant.

Les statuts ont été modifiés en
conséquence. Avis de ces modifications
sera fait au registre du commerce et des
sociétés de SEDAN.
211068 Pour avis, Me GALLI-RICOUR.

EOLE JASSEINES

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
802 767 319 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de la
présidente en date du 15 avril 2021 :
Monsieur Constantin DELHAUTE,
demeurant Avenue Jacques de Meurers
à BRUXELLES 1150 a été nommé en
qualité de directeur général en
remplacement de Monsieur Michel
LEPOUTRE, démissionnaire.
211108 Pour avis : Le président.



SAFER GRAND-EST - APPEL DE CANDIDATURES

Maison des Agriculteurs, 2 rue Léon-Patoux - 51664 REIMS CEDEX 2
Téléphone : 03.26.04.77.71 - Fax : 03.26.04.74.41

La SAFER Grand-Est se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par
rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

CESSION D'EXPLOITATION AVEC DES BIENS SITUES SUR LES COMMUNES
CI-DESSOUS :

BELVAL BOIS DES DAMES : Zone RNUUnu - Pré et Sol - 97 a 86 ca - AK-23-24(Z)
Comprenant DPB, matériel, cheptel, stocks divers et bâtiments d'exploitation -
Obligation d'embaucher le cédant en CDI à temps partiel.

La SAFER Grand-Est se propose d'étudier toute candidature à la location par bail
de 18 ans, de tout ou partie des biens suivants : Zone RNUUnu

BEAUMONT EN ARGONNE (08) : Terre - 3ha 58a 49ca - ZA - 19

BELVAL BOIS DES DAMES (08) : Pré/Terre - 88ha 59a 68ca - AB 18-20-21-22-
35-39 AI-11-12 AK-2-4-5-8-11-15-18-19-24(A) AL 15-16

FOSSE (08) : Pré-52ha 94a 47ca - ZA 12-13-7-8 -16- ZB 2-8- A 35-36-37-113 -
ZH 38

NOUART (08) : Pré-10ha 45a 50ca - ZA -13-14

MONTIGNY DEVANT SASSEY (55) : Terre - 8ha 05a 50ca - ZB 22-118 ZC 6-7-8

La SAFER Grand-Est se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail de
mise à disposition d'une durée de 3 ans :

FOSSE (08) : Pré - Zone RNUUnu-4ha 99a 00ca - Pré-Terre - ZE-10-ZC 27

Situation locative de l'ensemble : Les biens sont libres

PRIORITE SERA DONNEE AUX CANDIDATS QUI PRENDRONT
L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION AVEC L'ENSEMBLE DES BIENS NON
FONCIERS.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus
tard le 04/06/2021 (date de réception en nos locaux) auprès du Service
Départemental des Ardennes, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS -
Tél. : 03.26.04.77.82 ou par mail à l'adresse sabida@safergrandest.fr Des
compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental
des Ardennes ou au siège de la Safer Grand Est. Les candidats sont priés de préciser
la commune et les références cadastrales sur leur demande.
211142

SCP INFANTINO, GALLI-RICOUR et DEOM

Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIERS

SCI DELFRE

au capital de 1.400 Euros
08130 ECORDAL
R.C.S. Sedan 480 143 114

Aux termes d'une assemblée
générale extraordinaire en date du
14 avril 2021, la collectivité des associés
a décidé et accepté :

— Le transfert du siège social à
MONTHOIS (08400) 25 rue Remuat à
compter du 14 avril 2021.

— La nomination de Madame Mireille
SART, en qualité de seul gérant, à
compter rétroactivement du
11 décembre 2018, date du décès de
Monsieur Jean-Pol SART, ancien
cogérant.

Les statuts ont été modifiés en
conséquence. Avis de ces modifications
sera fait au Registre du Commerce et
des Sociétés de SEDAN.
211073 Pour avis, M^e GALLI-RICOUR.



SIEGE SOCIAL : 6 Bd des Ecossais
B.P. 20166 - 08206 SEDAN CEDEX
Tél. : 03.24.29.80.81 - Fax : 03.24.29.19.10
CW.SEDAN@fizalys.fr

HOLDING 2010

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.601.000 Euros
Siège social :
6 boulevard des Ecossais
08200 SEDAN
519 741 961 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en
date du 10 mai 2021, la collectivité des
associés a nommé en qualité de
cogérant Monsieur Jean Baptiste
LECRIQUE, demeurant 1bis rue de la
Haillette à CHARLEVILLE MEZIERES
(08000), pour une durée illimitée à
compter du 10 mai 2021.
211109 Pour avis : La gérance.

NORD-EST CINEMA

NORD-EST CINEMA, société
anonyme au capital de 157.754 €, siège
social : 6 rue de Longueville - 08000
CHARLEVILLE MEZIERES, B 786 620
401 R.C.S. SEDAN. Par décision du
conseil d'administration tenu le 10 juillet
2020, il a été décidé de ne pas
reconduire le mandat de M. Alain ROZE,
commissaire aux comptes titulaire ainsi
que celui de M. Jacques GAUDICHAU,
commissaire aux comptes suppléant. Il
a également été décidé de ne pas les
remplacer. Les seuils minimums ayant
été relevés (loi Pacte - décret 2019-514
du 24/05/2019).
211191 La présidence.



SIEGE SOCIAL : 6 Bd des Ecossais
B.P. 20166 - 08206 SEDAN CEDEX
Tél. : 03.24.29.80.81 - Fax : 03.24.29.19.10
CW.SEDAN@fizalys.fr

HOLDING 2010

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.540.770 Euros
porté à 2.601.000 Euros
Siège social :
6 boulevard des Ecossais
08200 SEDAN
519 741 961 R.C.S. Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie en date du 1^{er} avril 2021 a décidé
et réalisé une augmentation du capital
social de 60.230 € par apports en
numéraire.

Les articles 6 et 8 des statuts ont été
modifiés en conséquence.
211110 Pour avis : La gérance.

SCP D'INFIRMIERES

VENET C - HENRY D

au capital de 1.000 Euros
Maison de Santé
23 avenue de Blagny
08110 CARIGNAN
852 596 998 R.C.S. Sedan

Avis de modifications

Par acte SSP du 01/05/21, enregistré
à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le
10/05/21, Dossier 2021/00011191, il a
été décidé, à compter du 01/05/21, le
retrait de la gérance de Mme Chantal
BRION-VENET et son remplacement
simultané par Mme Adeline BLAISE,
demeurant 6 place de la Vieille Eglise à
POURU SAINT REMY (08140) et de
dénommer la société SCP
D'INFIRMIERES HENRY D - BLAISE A.
211113 Pour avis : La gérance.

EXPLOITATION À RESPONSABILITE LIMITE GERARD GONZAGUE

EARL au capital de 304.898,03 Euros
Siège social :
08220 HANNOGNE SAINT REMY
379 783 491 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date
du 05/05/2021, l'associé unique,
M. Gonzague GERARD, a pris acte de
la fin du mandat de co-gérant de Mme
GERARD née PLASMANS Monique,
démissionnaire, à compter du
30/04/2021.

Mention sera faite au R.C.S. de
SEDAN.
211144

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes



Maître Maud ZEBERT-LANDRIN
Notaire à SEDAN (Ardennes)
8 place Alsace Lorraine

SCI PB

La SCI PB, capital social : 5.000,00 €, siège social : 102 rue Ambroise Croizat - 08700 NEUFMANIL, R.C.S. SEDAN - SIREN 442 744 538. Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2021 les associés ont décidé de transférer leur siège social du 102 rue Ambroise Croizat à NEUFMANIL (08700) au 50 rue Jean Jaurès à NOUZONVILLE (08700).

Pour insertion,
211177 M^e Maud ZEBERT LANDRIN.



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

COROUET

Société par actions simplifiée
au capital de 1.200 €uros
Siège social :
5 boulevard Louis Aragon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
802 317 651 R.C.S. Sedan

Suivant délibérations en date du 12 mai 2021, l'assemblée générale a décidé :

— De transférer le siège social à LA FRANCHEVILLE (08000), 10 rue du Grand Ban, à compter de ce jour ;

— De ne pas remplacer M. Julien SANVOISIN, directeur général démissionnaire ;

— De modifier l'objet social.

Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :
SIEGE SOCIAL : 5 boulevard Louis Aragon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : Tous petits travaux du bâtiment ; L'entretien d'espaces verts ; Le montage des menuiseries intérieures et extérieures, la réalisation de placards, le montage des fermetures de bâtiment, le montage de portails, la mise en place de cuisines, le montage de cloisons, l'aménagement de combles.

ADMINISTRATION :
PRESIDENT : M. Eric PLUTA.
DIRECTEUR GENERAL : M. Julien SANVOISIN.

NOUVELLES MENTIONS :
SIEGE SOCIAL : 10 rue du Grand Ban - 08000 LA FRANCHEVILLE.

OBJET : La réalisation de tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre de bâtiment, cloisonnement,

menuiserie, installation et rénovation de tous sols ; La rénovation et l'aménagement de tous locaux ; l'aménagement et l'entretien d'espaces verts ; la réalisation de toutes prestations de services en matière administrative et d'entretien.

ADMINISTRATION :
PRESIDENT : M. Eric PLUTA.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
211190 Pour avis.

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

**SCP CHARLIER-LAURENT,
CONREUR et
SORIANO-DUMONT**
Notaires associés
à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes)
1 bis rue de Lorraine

PESCHE / BOUCHERIE BERNARD

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, Notaire associé de la société civile professionnelle « Elisabeth CHARLIER-LAURENT, Guillaume CONREUR et Anne SORIANO-DUMONT, notaires associés », titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 26 avril 2021 a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Jean-Michel Yves PESCHE, Boucher, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 44 rue Jean Moulin, né à VILLERS SEMEUSE (08000), le 26 janvier 1961, divorcé de Madame Pascale Laurence Reine MOREAUX, suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 10 septembre 2004, et non remarié.

A : La société dénommée BOUCHERIE BERNARD, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 44 rue Jean Moulin, identifiée au SIREN sous le numéro 898 105 226 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN, sous le numéro 334 572 732.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal

de soixante dix sept mille Euros (77.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Guillaume CONREUR, Notaire susnommé, ou domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Maître Guillaume CONREUR,
210972 Notaire.

FUSION

ETABLISSEMENTS BOURGUIGNON BARRE PERE & FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 816.000 €uros
Siège social :
45 rue du Comodo
08800 LES HAUTES RIVIERES
R.C.S. Sedan 785 820 101

BOURGUIGNON BARRE AERONAUTIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €uros
Siège social :
45 rue du Comodo
08800 LES HAUTES RIVIERES
R.C.S. Sedan 803.875.871

Suivant acte sous seing privé en date à LYON du 9/03/2021, les sociétés ci-dessus dénommées ont établi un projet de fusion, au moyen de l'absorption de la société BB AERONAUTIQUE par la société ETABLISSEMENTS BOURGUIGNON BARRÉ PERE & FILS. En, conformité de cet acte, la société BB AERONAUTIQUE a fait apport de la totalité de son actif s'élevant à 856.708 € à la date du 31.12.2020, contre la prise en charge de l'intégralité de son passif s'élevant à 377.404 € à la date du 31.12.2020. Aux termes de la décision de l'associé unique de la société ETABLISSEMENTS BOURGUIGNON BARRÉ PERE & FILS en date du 30 avril 2021, il a été constaté la réalisation définitive de la fusion, et l'ajout de l'activité suivante à son objet social : L'achat, la vente, l'étude, la conception, la réalisation, la fabrication, le traitement de surface, l'assemblage de pièces et éléments forgés et/ou usinés, la mécano soudure à destination du secteur aéronautique.

La Société ETABLISSEMENTS BOURGUIGNON BARRÉ PERE & FILS et la Société BB AERONAUTIQUE étant des sociétés sœurs, appartenant à un même associé unique, la société FORLAM, il n'a été procédé à aucune augmentation de capital et la société BB AERONAUTIQUE a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. La fusion a pris effet rétroactivement du point de vue fiscal et comptable au 1^{er} janvier 2021. Mention au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

211169 Pour avis : Le président.

POURSUITE D'ACTIVITE

SAS GEDYA

SAS GEDYA, SAS au capital de 10.000 €, siège social : 1 place du Docteur Lucien Drapier - 08300 RETHEL, 802 835 843 R.C.S. SEDAN.
Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 4 mai 2021, l'assemblée générale a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au R.C.S. de SEDAN.
210870

DISSOLUTION

DE SOCIETE



**CHAMPAGNE-ARDENNE
CONSEIL AUDIT REVISION
EXPERTISE-COMPTABLE**
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.56.30.90
Fax : 03.24.56.20.64

SCI DIEPPEDALLE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 48.326,34 €uros
Siège social :
16 avenue d'Arches
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Siège de liquidation :
16 avenue d'Arches
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
394 985 402 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 avril 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur DIEPPEDALLE Georges, demeurant 16 avenue d'Arches - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 avenue d'Arches - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

208779 Pour avis : Le liquidateur.

SASSIM-IL

SASSIM-IL, SAS au capital de 6.000 €, siège social : 9 impasse du Pâquis - 08090 TOURNES, 812 507 036, R.C.S. SEDAN. L'AGE du 06/05/2021, l'ag extraordinaire a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2021, nommé en qualité de liquidateur Mme Fourgon Virginie, demeurant 9 impasse du Pâquis - 08090 TOURNES et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt : R.C.S. SEDAN.
210865

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EVANN'S MARKET

SASU au capital de 50 €uros
Siège social :
67 avenue d'arches
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
880 757 323 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 7/05/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BADRE FLORIAN, demeurant 52 rue Voltaire - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Radiation au R.C.S. de SEDAN.
210947



**Vetea GRIMOD
Ludvine MARCHAND**
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

SCI FLEURY GOETHALS (EN LIQUIDATION)

Société civile immobilière
au capital de 180.000,00 €uros
9 rue Diderot - 08300 RETHEL
R.C.S. Sedan 439 603 069

Avis de liquidation de société

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 avril 2021, les associés de la SCI FLEURY GOETHALS ont procédé à la liquidation et au partage de la société SCI FLEURY GOETHALS.

Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Quitus a été donné au liquidateur.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de SEDAN par les soins du liquidateur.
210984 Pour avis.

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 16/04/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. PARENT Olivier André décédé le 21/09/2020 à RETHEL (08). Réf. 0808070237. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
210881

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 16/04/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MUYL Raymond, Roger décédé le 08/11/2013 à GLAIRE (08). Réf. 0808070245. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
210891

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 29/09/2020 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. DE WITTE CHRISTIAN décédé le 21/12/2017 à SAINTE MENEHOULD (08). Réf. 0808062321. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
211001

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 16/04/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. HUSSON JEAN CLAUDE décédé le 25/12/2020 à DOUZY (08). Réf. 0808070262. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
211007

Matot Braine

PETITES AFFICHES

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOTRE COMMUNICATION AUPRÈS DES PRINCIPAUX DÉCIDEURS DE LA RÉGION

52 numéros par an +
suppléments hors-série

Contactez Ludwig Caquot :

03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

▶ Visibilité parfaite ▶ Lectorat ciblé ▶ Tarifs attractifs

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS

DOLD SABRINA / MAIGNIEN AURÉLIE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Clémence GAUTIER, Notaire titulaire d'un office notarial à LES RICEYS (10340), 3 place Germiny, le 14 avril 2021, enregistré à TROYES, a été cédé un fonds de commerce de café, journaux, bimbeloterie, vins à emporter, jeux, loterie, auquel est attaché la gérance d'un débit de tabac exploité à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 13 rue Louis Blanc, connu sous le nom commercial CAFE DES BOSQUETS, par madame Julie Aurélie MAIGNIEN, demeurant à JOIGNY (89300), 11 rue Romain Rolland, née à TROYES (10000), le 27 avril 1990, célibataire. Et Madame Aurélie Patricia Sylvie MAIGNIEN, demeurant à CHAOURCE (10210), 12 rue du Pont de Praslin, née à TROYES (10000), le 1^{er} août 1985, célibataire.

À Mademoiselle Sabrina DOLD, demeurant à MONTAULIN (10270), 3 rue de la Tour, née à LANGRES (52200) le 25 juillet 1976. Pacsée avec Monsieur Frédéric MAES sous le régime de la séparation de biens, le 26 septembre 2014, enregistré à la mairie de TROYES le 26 septembre 2014.

Moyennant le prix de quatre vingt mille Euros (80.000,00 €) : Éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 €) ; Éléments corporels : vingt mille Euros (20.000,00 €).

Propriété et jouissance le jour de l'acte authentique de vente. Oppositions chez Maître Clémence GAUTIER, Notaire à LES RICEYS (10340), 3 place Germiny, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C. 211131 Pour insertion : Le notaire.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

FAB AVENIR

Par ASSP le 10/04/2021, il a été constitué la SCI : FAB AVENIR. CAPITAL : 100 €. OBJET : L'acquisition et gestion civile de biens immobiliers en vue de location non meublée et accessoirement meublée et/ou l'occupation à titre gratuit pour un usage propre. SIEGE SOCIAL : 3 rue Haute - 10140 BEUREY. GERANCE : SISTERNAS FABIEN, 3 rue Haute - 10140 BEUREY. Les cessions de parts sont libres entre les associés, leurs ascendants ou descendants. DUREE : 99 ans. Au R.C.S. de TROYES. 210229

LE SAISONNIER

Par ASSP en date du 10/04/2021, il a été constitué une SASU dénommée : Le Saisonnier. SIEGE SOCIAL : 35 ter avenue du général de Gaulle - 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES. CAPITAL : 1.000 €. OBJET SOCIAL : Food truck Vente ambulante, préparation et vente de plats sur place à emporter ou en livraison, présentés dans des conditionnements jetables, vente de boisson non alcoolisée, revente de marchandise. PRESIDENT : M. Jonathan Aillerie, demeurant 35 ter avenue du général de Gaulle - 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES élu pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENT : Les actions et valeurs mobilières émises par la société sont librement cessibles et transmissibles. DUREE : 99 ans. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES. 210230

SCCV JCPR

Aux termes d'un acte ssp en date à ST LYE (10) du 06/05/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile de construction vente.
DENOMINATION SOCIALE : SCCV JCPR.

SIEGE SOCIAL : 15 rue du Général de Gaulle - 10180 ST LYE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition de terrains bâtis ou à bâtir sis à BARBEREY SAINT SULPICE (10600) ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; L'aménagement et la construction sur ces terrains, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent d'un ensemble immobilier ; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; Accessoirement, la location totale ou partielle des immeubles.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : M. Julien PRIVE, demeurant 20 rue du Général de Gaulle - 10180 ST LYE, et M. Christian RENAUDIN, demeurant 15 Q rue Léon Gambetta - 10600 LA CHAPELLE ST LUC.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, sauf pour les cessions entre associés. Agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales. 210906

AFC SAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Ruvigny du 17 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : AFC SAS.
SIEGE : 18 grand rue - 10410 RUVIGNY.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Toutes activités liées au chauffage et à la climatisation, ainsi que l'achat et la vente de matériels y afférents.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Daniel PICARD, demeurant 18 grand rue - 10410 RUVIGNY.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES. 210982 Pour avis, Le Président.

CHEZ NOUS

Par acte SSP du 29/04/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CHEZ NOUS
OBJET SOCIAL : Acquisition, administration, gestion par location de tous immeubles ou biens immobiliers
SIEGE SOCIAL : 7 rue Charles Delaunay - 10240 RAMERUPT.

CAPITAL : 100 €.
DUREE : 99 ans

GERANCE : M. DO Sebastien, demeurant 7 rue Charles Delaunay - 10240 RAMERUPT, Mme LEDE Marie, demeurant 7 rue Charles Delaunay - 10240 RAMERUPT

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans tous les autres cas. Immatriculation au R.C.S. de TROYES. 210988

SCI KALSA

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 05 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI KALSA.

OBJET : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 28 rue Jaillant Deschainets.

DUREE : 99 ans à dater de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 200 € divisé en 20 parts de 10 € chacune (apports en numéraire).

CESSIIONS DE PARTS : Librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANTS : Mme Karine LARCHE, dmt à TROYES (10000), 28 rue Jaillant Deschainets et Mme Sandrine PICCOLI, dmt à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 6 passage du Fossé Noir.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES. 211014 Pour avis : Le gérant.

DAMPIERRE AUTOS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée fait à DAMPIERRE le 30 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DENOMINATION SOCIALE : DAMPIERRE AUTOS.

SIEGE SOCIAL : 25 rue de Vaucogne - 10240 DAMPIERRE.

OBJET SOCIAL : Achat et revente de véhicules d'occasion et de pièces détachées, réparation, dépannage, petits travaux de carrosserie automobiles.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GERANCE : Stéphane, Narcisse, Bernard BIROST, 25 rue de Vaucogne - 10240 DAMPIERRE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES. 211025 Pour avis : La gérance.

NAZARENA

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 mai 2021, à BAGNEAUX.

DENOMINATION : NAZARENA.
FORME : Société civile immobilière.

SIEGE SOCIAL : 41 Grande Rue, Villemaur sur Vanne - 10190 AIX VILLEMAUR PALIS.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.
DUREE DE LA SOCIETE : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.
MONTANT DES APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.

CESSIION DE PARTS ET AGREMENT : Libre entre associés et agrément pour les autres cessions.

GERANT : Monsieur José MECA, demeurant 10 rue Saint Vincent - 89190 BAGNEAUX.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES. 211180 Pour avis : Le gérant.



TANGRAM NOTAIRES

SCI STEP FOR STEP

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRUNEAU, Notaire à TROYES, le 07 mai 2021, a été constituée la société civile dénommée "SCI STEP FOR STEP".

SIEGE SOCIAL : MAGNANT (10110), 44 rue du Général Leclerc.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
NOMME(E) PREMIER GERANT DE LADITE SOCIETE : Monsieur David STEPIEN, demeurant à MAGNANT (10110), 44 rue Maréchal Leclerc. 211088



TANGRAM NOTAIRES

SCI CSLFS

Suivant acte sous seing privé, en date du 11 mai 2021, a été constituée la société civile dénommée "SCI CSLFS".

SIEGE SOCIAL : PAYNS (10600), 2 rue Coquet, Villa l'Etoile.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

NOMME(E)S PREMIERS GERANTS DE LADITE SOCIETE :
— Monsieur Claude-Sébastien LEDOT, demeurant à PAYNS (10600), 2 rue Coquet, Villa l'Etoile ;
— Madame Françoise SCHAUTTEET, demeurant à PAYNS (10600), 2 rue Coquet, Villa l'Etoile. 211145

TOUTES LES SEMAINES VOTRE JOURNAL MATOT BRAINE POUR

1€ seulement



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI CLEMENCE GAUTIER

Selon ASSP à LES RICEYS (10) du 07/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI CLEMENCE GAUTIER.

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

SIEGE SOCIAL : 92 rue du général de Gaulle - 10340 LES RICEYS.

OBJET SOCIAL : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Madame Clémence GAUTIER, née le 08/11/1989 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 3 place Germiny à LES RICEYS(10340).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIIONS DE PARTS : Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, dispensé pour cessions entre associés ou aux conjoint ou ascendants ou descendants du cédant.

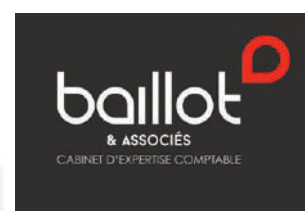
Immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES. 210869 Pour avis : La gérance.

MODIFICATION

DE STATUS

LA CERISIERE

LA CERISIERE, SCI au capital de 99,091,86 €, siège social : 18 rue du Colonel Driant - 10000 TROYES 418 094 637 R.C.S. TROYES. L'AGE du 25/03/2021 a transféré le siège social de la société au 4 rue de Marivaux - 75002 PARIS à compter du 25/03/2021, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au R.C.S. de TROYES. 210707



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

CP CONSULT

Société par actions simplifiée au capital de 3.000,00 Euros
Siège social :
25 Rue des Frères Michelin
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
831 434 279 R.C.S. TROYES

Par décisions du 10/05/2021, l'associé unique a décidé, à compter du 25/05/2021, de transférer le siège social au 32 chemin de la Pierre à Sainte Maure (10150), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. 210847 Pour avis : Le Président.

MUTIGNY RESORT HOTEL

Société par actions simplifiée au capital de 6.392.373,00 Euros
Ancien siège social :
34 rue du Moulinet - 10450 BREVIANDES
R.C.S. Troyes 831 077 839
Nouveau siège social :
3 place du Roi George - 57000 METZ

Avis de modification

Conformément à l'article 4 des statuts, par consultation écrite des associés en date du 27 janvier 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société, à compter du 1^{er} janvier 2021, du 34 rue du Moulinet - 10450 BREVIANDES au 3 place du Roi George - 57000 METZ. En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 831 077 839 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de METZ.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié de la manière suivante :

Article 4 - SIEGE.
Le siège de la société est fixé au 3 place du Roi George - 57000 METZ. Le reste de l'article est inchangé. 210902 Pour avis.

EARL "GEOFFROY"

Capital social : 128.500 Euros
Siège social :
16 rue de Hancourt
51290 MARGERIE HANCOURT
R.C.S. Chalons En Champagne
800 975 575

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9/04/2021, les associés ont décidé de transformer l'EARL en société civile d'exploitation agricole (SCEA), de modifier sa dénomination sociale et de transférer son siège social.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

FORME : SCEA.
DENOMINATION : "de HANCOURT".

DUREE : 99 années, terme fixé au 13 mars 2113.

SIEGE SOCIAL : 11 rue du Colonel de Bange - 10330 BALIGNICOURT.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 128.500 € divisé en 12.850 parts de 10 € chacune.

GERANCE : Monsieur Etienne JOANOT, demeurant 11 rue du Colonel de Bange - 10330 BALIGNICOURT.

CESSIION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

IMMATRICULATION : au greffe du tribunal de commerce de TROYES (Aube). 210969 Pour avis, La Gérance.

PDG FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 900.000 Euros
Siège social :
27 rue de la Mairie - 10800 Villemerleuil
803 957 935 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 31 mars 2021, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de monsieur Gilles CASAUBON et de ne pas procéder à son remplacement. 210979 Pour avis : Le Président.

SHOES 10

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège social :
3 rue Brulard - 10000 TROYES
498 480 029 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 31 mars 2021, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de monsieur Gilles CASAUBON et de ne pas procéder à son remplacement. 210981 Pour avis : Le Président.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

EARL DU PRESBYTERE

Transformation - Changement de dénomination - Prorogation

EARL DU PRESBYTERE, entreprise agricole à responsabilité limitée au capital de 221.600,00 €, siège social : 16 rue de l'Eglise - 10350 ST LUPIEN, 388 163 743 R.C.S. TROYES. Le 15/04/2021, L'AGE a décidé la transformation de l'EARL en SCEA, à compter du 15/04/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Le capital social reste fixé à la somme de 221.600,00 €, divisé en 2.216 parts sociales de 100 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Monsieur Stéphane CHAMPENOIS et Madame Catherine CHAMPENOIS confirme leurs fonctions de co-gérant. L'AGE décide de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "E.A.R.L. DU PRESBYTERE" par "S.C.E.A. DU PRESBYTERE", L'AGE décide de proroger la durée de la société de 99 années, soit jusqu'au 24 juillet 2121 à compter du 24 juillet 2022 et de modifier en conséquence l'article 2,3 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

211167 Pour avis : La gérance.

SARL DES JARDINS

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €uros
Siège social :
Place des Argennols - 51150 JUVIGNY
753 308 352
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mars 2021, l'associée unique a décidé de remplacer à compter du 1^{er} mars 2021 la dénomination sociale "SARL DES JARDINS" par "PETITHOMME" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts et changer l'objet social de la société pour qu'elle exerce l'activité d'exploitation de gîte rural et chambres d'hôtes, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Dans cette même décision, l'associé unique décide aussi de transférer le siège social du Place des Argennols - 51150 JUVIGNY au 10 lieu-dit Lameth - 33190 LOUBENS à compter du 1^{er} mars 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

211023 Pour avis : La gérance.

PRECIGNE THERMOFORMAGE INDUSTRIES

Société par actions simplifiée au capital de 304.500 €uros
Siège social :
Avenue Gabriel Deheurles
10430 ROSIERES PRES TROYES.
447 478 660 R.C.S. Troyes

Décisions de l'associée unique en date du 27 avril 2021 : Non renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de M Emmanuel CHARNAVAL.

211046 Pour avis : Le président.

SCEA MOUCHOTTE-TARIN

Capital social : 218.250 €uros
Siège social :
4 rue du Colonel de Bange
10300 BALIGNICOURT
R.C.S. TROYES 417 752 649

Par assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2021, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à "l'exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire", à compter du 15 avril 2021.

211050 Pour avis : La gérance.

LES MAISONS COTTAGE

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2020, l'associée unique de la SARL LES MAISONS COTTAGE, au capital de 50.000 € ayant son siège social 6 Bd Gambetta - 10000 TROYES et immatriculée au R.C.S. de TROYES n° 838 361 921, a pris acte de la démission de M. Frédéric FOQUET de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/2020 minuit, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

211065 Pour avis, La Gérance.

GFA DE SAINT NICOLAS

Groupement foncier agricole
Capital social : 615.144 €uros
Siège social :
3 rue de l'Eglise
10400 FONTENAY DE BOSSERY
R.C.S. de Troyes n° 315 962 746

Aux termes du même procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2021, la collectivité des associés a agréé la prorogation de la société d'une durée de 50 années à compter de son échéance initialement prévue, soit à compter du 18 janvier 2029 pour se terminer le 17 janvier 2078.

211111 La gérance : Pour avis.

SC DE PORTEFEUILLE DE BAUSSERY

Société civile
au capital de 83.625 €uros
Siège social :
5 rue de l'Eglise
10400 FONTENAY DE BOSSERY
R.C.S. de Troyes N° 327 284 550

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2021, la collectivité des associés a agréé à compter du même jour, la nomination de Monsieur Antoine VAJOU, né le 16 mai 1983 à TROYES, de nationalité française, demeurant 21 bis rue du Poncelot - 10400 NOGENT SUR SEINE, en qualité de cogérant sans limitation de durée. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2021, la collectivité des associés a autorisé la démission de Monsieur Francis VAJOU de fonctions de cogérant de la société.

211123 La gérance : Pour avis.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

VANIER ISO-ENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €uros
Siège social :
27 rue de la Grande Fosse
10150 CRENEY PRES TROYES
R.C.S. Troyes 530 608 744

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2021, la collectivité des actionnaires a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2021 et sa mise en liquidation. La collectivité des actionnaires susvisé a nommé comme liquidateur Monsieur Alain VANIER demeurant 27 rue de la Grande Fosse à CRENEY PRES TROYES (10150) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

211139 Pour avis.

SCI DE LA COTE SAINT JEAN

Capital social : 22.867,35 €uros
Siège social :
31 rue Grégoire Royer
10500 DIENVILLE
R.C.S. Troyes 344 812 755

Par AGE en date du 31/03/2021, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation. M. Pierre PEILLARD, demeurant à DIENVILLE (10500), 31 rue Grégoire Royer et Monsieur Jean-Charles PEILLARD, demeurant à BREVONNES (10200), 8 rue du Bois ont été nommés en qualité de liquidateurs. Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées à l'adresse du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

210915 Pour insertion : Les liquidateurs.

SCI B.2.P

Société en cours de liquidation
Capital social : 128.250 €uros
Siège social :
Le Champ des Loges
10200 LIGNOL LE CHATEAU
R.C.S. Troyes 451 110 613

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2021, la collectivité des associés de la SCI "B.2.P" a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er} février 2021 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Bernard PIOT, demeurant Le Champ des Loges - 10200 LIGNOL LE CHATEAU, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Le Champ des Loges - 10200 LIGNOL LE CHATEAU, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

211060 Pour avis, le Liquidateur.

CLOTURE

DE LIQUIDATION



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

DIFFUSION DEGOISEY

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 5.000,00 €uros
Siège social :
252 bis Faubourg Croncels
10000 TROYES
493 827 208 R.C.S. Troyes

Selon décisions du 31/12/2020, l'Associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à celui-ci quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Dépôt des comptes de liquidation au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

210830 Pour avis : Le liquidateur.

MANO FOR'EST

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée en liquidation
Liquidateur :
M. Aurélien GAZÉ demeurant à RIGNY LA NONNEUSE (10290)
30 route de Bailly
Capital social : 500,00 €uros
Siège social :
30 route de Bailly
10290 RIGNY LA NONNEUSE
R.C.S. Troyes 845 098 771

Par AGE du 09/04/2021, avec effet rétroactif au 31/12/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de mandat au liquidateur, puis constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

210876 Pour avis : Le liquidateur.

SCI B.2.P

Société en cours de liquidation
Capital social : 128.250 €uros
Siège social :
Le Champ des Loges
10200 LIGNOL LE CHATEAU
R.C.S. Troyes 451 110 613

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} avril 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

211061 Pour avis : Le Liquidateur.

VANIER ISO-ENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €uros
Siège social :
27 rue de la Grande Fosse
10150 CRENEY PRES TROYES
R.C.S. Troyes 530 608 744

Avis de clôture de liquidation

La collectivité des actionnaires, le 31 mars 2021, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé par Monsieur Alain VANIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

211140 Pour avis : Le liquidateur.



TANGRAM NOTAIRES

SCI L2T

Société civile immobilière en liquidation au capital de 2.000,00 €uros
Siège de la liquidation :
BOURGUIGNONS (10110)
1 rue des Gravelly
R.C.S. Troyes 450 594 247

Par décisions de l'AGE du 01/03/2021, il a été décidé :

— d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ;

— de donner quitus au liquidateur, M. Angel TOMAZ, demeurant à BOURGUIGNONS (10110), 1 rue des Gravelly, pour sa gestion et décharge de son mandat ;

— de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/11/2020.

Radiation R.C.S. TROYES.

211155

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Etude de Maîtres Catherine DEPOISSON, Stéphanie ROYER et Jocelyn NICOLAS

Notaires associés
à BAR SUR AUBE (Aube)
26 rue du Général Vouillemont

EPOUX RICHARD

Maître Jocelyn NICOLAS, Notaire associé à BAR SUR AUBE (Aube), 26 rue du Général Vouillemont, a reçu le 7 mai 2021, le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Patrick René RICHARD, retraité, et Madame Martine Nicole JAVEL, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à FONTAINE (10200), 1 rue de la Piète.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

210991 Pour insertion, le Notaire.

AVIS DIVERS

MME MARTY GEORGETTE

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 2 juin 2017, Madame Georgette Léonne MARTY, née à CHASERIEY, le 14 mars 1926, demeurant à VERRIERES (10390), 24 Route de la Vallée, Saint Aventin, veuve de Monsieur André Charles Germain REGLEY, décédée à VERRIERES, le 25 février 2021, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, suivant procès-verbal en date du 6 mai 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TROYES, le 10 mai 2021. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE, 9 faubourg de Bourgogne, notaire chargé du règlement de la succession.

211058

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme BRADIER Eliane décédée le 08/02/2014 à BAYEL (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218028697/FH.

209644

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFET DE LA MARNE

Avis de consultation publique relative à la demande d'enregistrement concernant la création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de SARON SUR AUBE présentée par la SAS SARON BIOGAZ, adresse du siège d'exploitation : Lieu-dit la Pierre Maillée - 51260 SARON SUR AUBE

En application des dispositions du code de l'environnement, une consultation publique est ouverte du samedi 12 juin 2021 au mardi 13 juillet 2021 inclus par arrêté préfectoral n° 2021-CP-70 -IC en date du 4 mai 2021 sur la demande d'enregistrement concernant le projet cité ci-dessus à SARON SUR AUBE, avec épandage sur les communes marnaises de SARON SUR AUBE, ALLEMANT, BARBONNE FAYEL, BAUEMENT, BETHON, LA CELLE SOUS CHANTEMERLE, CHANTEMERLE, LA CHAPELLE LASSON, CLESLES, CONFLANS SUR SEINE, ESCLAVOLLES LUREY, FONTAINE DENIS NUISY, MARCILLY SUR SEINE, MONTGENOST, PEAS, POTANGIS, SAINT JUST SAUVAGE, SAINT QUENTIN LE VERGER, VILLENEUVE SAINT VISTRE ET VILLEVOTTE, VILLIERS AUX CORNEILLES et sur les communes aubois de BARBUISSE, MAIZIERES LA GRANDE PARISSIE, LA SAULSOTTE et LA VILLENEUVE AU CHATELOT, présentée par la SAS SARON BIOGAZ dont le siège social se situe lieu-dit la Pierre Maillée à SARON SUR AUBE (51260).

Pendant toute la durée de la consultation publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en Mairie de SARON SUR AUBE où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit le mardi de 9h30 à 10h30 et le samedi de 9h30 à 11h00 ou adresser ses observations au Préfet par lettre à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires, SEEP, Cellule procédures environnementales, 40 boulevard Anatole France, CS 60554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex ou par voie électronique à : ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr

À l'issue de la procédure, la demande susvisée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande présentée par la SAS SARON BIOGAZ.

Cet avis au public ainsi que la demande de l'exploitant sont consultables sur le site internet « les services de l'Etat dans la Marne » : <https://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-Classes-Pour-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Enregistrement/SARON-BIOGAZ-a-Saron-sur-Aube>

CHALONS EN CHAMPAGNE,

le 5 mai 2021.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Chef de la Cellule

procédures environnementales,

210822 Vincent ROGER.

PUBLICITÉ

LUDWIG CAQUOT
TÉL. : 03.26.08.38.30

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

ANNONCES LÉGALES

**ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI
OU MARIE-ALICE DEBRAY**

03.26.40.21.31 - annoncelegale.pamb@forumeco.com

COMPTABILITÉ

CAROLE DEPIERREUX
TÉL. : 03.26.08.38.27

compta.pamb@forumeco.com

TOUT

Matot Braine

EN VERSION DIGITALE



Retrouvez désormais toutes les actualités économiques de votre région sur **www.forumeco.fr**

Pour vous connecter, rien de plus simple :

Si vous êtes déjà abonné à Matot Braine :

- Indiquez votre identifiant (adresse mail) ainsi que votre numéro d'abonné figurant sur l'emballage du journal que vous recevez chaque semaine
- Validez votre inscription
- Vous avez désormais accès à l'intégralité du site et des contenus des trois journaux du groupe Forumeco sans coût supplémentaire

Si vous n'êtes pas encore abonné :

- Identifiez-vous sur le site, validez votre inscription et découvrez les articles gratuits mis à votre disposition sur le site

Si vous ne parvenez pas à vous connecter ou à vous identifier, veuillez nous contacter au **03 26 08 38 26** ou à l'adresse **abonnement.pamb@forumeco.com**



Les sorties sont de retour !

La Magnifique Society reprend ses quartiers d'été au parc de Champagne

> Du 25 au 27 juin 2021

Du 25 au 27 juin 2021, La Magnifique Society fera renaître l'esprit de la fête en mettant la communauté et la découverte au cœur de ses préoccupations. Au programme : trois jours de live comptant une quarantaine de groupes et artistes fidèles à l'esprit du festival. Entre plaisirs encore inconnus du grand public, héros actuels du rock, rap, électro et têtes couronnées de la pop internationale ! La Petite Society rassemble tout ce que propose La Cartonnerie pendant l'année, mais en un shot de trois jours. Réel terrain de jeu dédié aux festivaliers de tout âge, La Petite Society insufflé à chaque édition une dose de fun à vos déambulations sonores entre deux scènes du festival à coups de couronnes de fleurs, de paillettes et de mini-scènes improvisées. Petite seulement de par son nom, cet espace jamais en reste pour vous surprendre sera de retour en 2021. Parmi les têtes d'affiche, notons le *vendredi 25 juin*, Herbie Hancock, Clara Luciani, Hervé ou encore Folamour ; *samedi 26*, PNL, The Lumineers et Philippe Katerine ; *dimanche 27*, Catherine Ringer, Petit Biscuit et Yuksek.



Les billets achetés pour l'édition 2020 ne seront finalement pas valables pour les 25, 26 & 27 juin 2021. Pour des raisons pratiques et d'organisation, les billets et pass réservés en 2020 ne pourront pas être valables pour l'édition 2021. Ils seront intégralement remboursés jusqu'au 15 janvier 2022 inclus.

“ Le Cabaret Vert ” version 2021 devient “ Face B ”



Le chanteur Benjamin Biolay est annoncé comme tête d'affiche de cet événement le vendredi 27 août.

> 5 SEMAINES DE TEMPS FORTS ET DE RENDEZ-VOUS

Le Cabaret Vert a annulé au début d'année ce qui devait être sa seizième édition. Aucune billetterie n'ayant été lancée, avec de nouvelles conditions sanitaires assurées par la Ministre de la Culture pour l'été - jauge de 5000 personnes assises, l'association FLAP, organisatrice de l'événement, avait devant elle une page blanche. Devant l'envie des salariés, des bénévoles et de tout l'écosystème du festival qui accueille chaque année plus de 100 000 personnes, de construire un nouvel événement a émergé l'idée d'un projet alternatif, autour d'un lieu industriel en pleine rénovation : l'usine de La Macérienne.

La promesse est simple : partir joyeusement dans tous les sens...

Oreilles grandes ouvertes d'abord : plusieurs jours de concerts avec une programmation si réjouissante qu'en écrivant ces lignes on frétille d'impatience de vous la révéler. Pas sûr que vous ayez la chance de voir autant de beau monde rassemblé ailleurs cet été.

Curieux des yeux ensuite avec la Bande-Dessinée : un week-end à sautiller de bulles en bulles et à dévorer des cases avec curiosités.

La nouveauté, c'est le toucher délicat des marionnettes. Offrir un relais au festival mondial, avec l'évidence de la camaraderie. Plus on est de fous... Comme on dit.

L'odeur et le goût avec bien évidemment, de belles et bonnes choses à boire et à manger. Ripaille, certes mais certifiée de qualité !

Sens sans conscience n'étant que ruine de l'âme ou à peu près, nous avons également mis sur pied un programme autour de l'écologie et de l'environnement. Des formats joyeux et participatifs pour imaginer avec vous ce foutu « monde d'après » qui nous sert d'horizon et comme lui, ne cesse de se défilier.

5 semaines, plusieurs temps forts, des dizaines de rendez-vous, on a visé haut. Que ne ferait-on pas pour convoquer l'énergie de la joie. Entre la majesté en ruine de La Macérienne et les berges rêveuses de la Meuse, quel meilleur cadre pour se réinventer ?

L'amour de la musique classique de retour avec les Flâneries musicales

> Du 17 juin au 9 juillet 2021

Depuis toujours, les Flâneries Musicales de Reims ont à cœur de valoriser le patrimoine musical et culturel, le patrimoine humain, le patrimoine de pierre. Des grands noms de la musique, dans des lieux d'exception, pour un public qui rend chaque concert unique et précieux. Cette année encore, alors que nous avons tous été si contraints dans nos déplacements et la gestion de nos espaces, le festival rémois donne rendez-vous à ses auditeurs dans les plus beaux endroits de la cité des sacres, afin que la musique résonne toujours plus haut sur les fréquences de l'Histoire qui se construit.

LES DATES DES CONCERTS DU MOIS DE JUIN :

Jeudi 17 juin - 20h - Basilique Saint-Remi
Concert d'ouverture : La Symphonie n°3 « Héroïque » de Ludwig van Beethoven Orchestre National d'île de France; Véronique Gens, soprano et Michael Hoffstetter, direction

Vendredi 18 juin - 16h - Château de Saint-Brice Courcelles ; Hautbois, clarinette, basson Trio d'Anches de Champagne

Vendredi 18 juin - 20h - Domaine Pommery - Salle Louise ; Regards imaginaires ; Amaury Coeytaux, violon, Anja Linder, harpe, Patrick Poivre d'Arvor, récitant

Samedi 19 juin - 16h - la Filature - Bazancourt ; La Belle au bois dormant Collectif Ubique

Samedi 19 juin - 20h - Champagne Louis Roederer ; L'art de la transcription ; Octuor avec Raphaël Pidoux et les jeunes talents du violoncelle

Dimanche 20 juin - 15h, 16h et 17h - Maison Krug - Jardin ; Centenaire Piazzolla Marcelo Roggeri, piano

Dimanche 20 juin - 15h, 16h et 17h - Maison Veuve Clicquot - Cour d'honneur ; Éclats de cuivres Quintette Magnifica

Dimanche 20 juin - 15h, 16h et 17h - Demeure des Comtes de Champagne ; Flûtes enchantées Consort Brouillamini, Florian Gazagne, flûte à bec et direction

Lundi 21 juin - 16h - Église Saint-Théodulpe - Champigny ; Carnets de voyages Amanda Favier, violon, Élodie Soulard, accordéon

Lundi 21 juin - 20h - Opéra de Reims Splendeurs du violoncelle ; Gautier Capuçon, violoncelle, Frank Braley, piano

Mardi 22 juin - 20h - Théâtre du Manège, scène nationale de Reims ; Les Sommets de Beethoven Trios Les Esprits & À L'Archiduc ; David Grimal, violon, Anne Gastinel, violoncelle, Philippe Cossard, piano

Mercredi 23 juin - 16h - Théâtre du Chemin Vert ; Douce et Barbe-Bleue ; La Maîtrise de Reims, Élodie Marchal, piano, Sandrine Lebec, direction

Mercredi 23 juin - 20h - Cloître du Musée Historique Saint-Remi ; Mille ans en chantant Calmus Ensemble

Jeudi 24 juin - 16h - Église Saint-Nicaise ; Traditions celtiques ; The Curious Bards, ensemble baroque

Jeudi 24 juin à 20h - Opéra de Reims ; Saint-Saëns en famille ; Alexandre Kantorow, piano, Orchestre National de Belgique, Jean-Jacques Kantorow, direction

Vendredi 25 juin - 20h - Champagne Canard-Duchêne - Ludes ; Hommage à Benny Goodman Pierre Génisson, clarinette, Bruno Fontaine, piano, Cyrille Gabet, batterie, Laurène Durantel, contrebasse

Samedi 26 juin - 16h - Conservatoire à Rayonnement Régional de Reims ; Papa Bach ; Ensemble Artifices

Samedi 26 juin - 20h - Champagne Mumm - Salle Grand Cordon ; L'alto au sommet ; Gérard Caussé, alto, Jean-Philippe Collard, piano

Dimanche 27 juin - 18h - Salle du Festin - Palais du Tau ; Une grande voix en ascension Adèle Charvet, mezzo-soprano, Florian Caroubi, piano



Prix. Le SUV 100% électrique Volkswagen vient de remporter le titre « World car of the year 2021 » au moment où le constructeur dévoile la version GTX hautes performances.

VW ID.4 élue « voiture mondiale de l'année »



La voiture mondiale de l'année sera disponible dès cet été en version sportive GTX.

Les concours de « voiture de l'année » sont un peu comme ceux des miss. Entre Miss Univers et Miss Monde, on ne saisit pas d'emblée la différence sauf à être spécialiste de la question. Pour l'automobile, il existe d'un côté l'élection de la « voiture européenne de l'année ». La plus connue parce que la plus ancienne (depuis 1964) et la plus médiatisée sur le vieux continent. C'est la quatrième génération de Toyota Yaris qui s'est imposée le 1^{er} mars dernier. De l'autre côté, le « World car of the year », créé il y a 17 ans, se prévaut d'avoir une vocation planétaire, retenant exclusivement des voitures vendues *a minima* sur deux continents. Et bien sûr, leurs choix ne sont pas les mêmes. Ne serait-ce que parce que certains modèles diffusés en Europe ne sont pas vendus ailleurs. Cette année, le jury international constitué de 90 journalistes spécialisés de 24 pays a

porté ses suffrages sur l'inédite Volkswagen ID.4, voiture mondiale, s'il en est, avec une distribution en Europe, sur le continent nord-américain et en Chine. Autre critère de sélection : une production annuelle de 10 000 unités. Pas de souci pour l'ID.4, le constructeur annonçant pas moins de 150 000 livraisons en 2021.

Point majeur ayant retenu l'attention du jury : le respect de l'environnement avec une absence d'émissions directes : c'est le propre des 100% électriques et l'ID.4 n'est pas la seule. Autre élément ayant fait la différence : des fonctions innovantes telles que l'affichage tête haute à réalité augmentée, disponible en option. Un système reflétant en 3D dans le pare-brise différentes informations au conducteur à une distance virtuelle de 3 à 10 mètres, assurant selon le constructeur « un affichage parfaitement intégré dans le monde

réel ». Par ailleurs, l'ID.4 sera à partir de l'été le seul véhicule de grande diffusion à pouvoir bénéficier de mises à jour et de recevoir de nouvelles fonctions digitales à distance.

PRÈS DE 300CH POUR 30 SECONDES MAXIMUM

Ce titre arrive au moment où Volkswagen dévoile la version de la GTX, quelques semaines après le début de la commercialisation des versions classiques. Une présentation digitale mondiale en grande pompe à Tempelhof, le mythique aéroport désaffecté de Berlin. Le projet ID.4 GTX est en lui-même une bonne nouvelle. Il démontre que certains grands constructeurs généralistes – au moins quelques uns – n'ont pas renoncé à proposer des modèles hautes performances 100% électriques. Comme l'a souligné Ralf Brandstätter, le président du directoire de la marque : « cela montre

que l'électromobilité et les excellentes performances sportives ne sont pas exclusives ». Que ce soit un SUV qui ait été choisi pour porter cet étendard peut sembler incongru mais on ne fera pas la fine bouche.

Avec ses deux moteurs électriques sur chacun des essieux, l'ID.4 GTX est aussi le premier modèle de la famille ID à disposer d'une traction intégrale lorsque les deux blocs fonctionnent en tandem. En mode combiné, ils proposent une puissance maximum de 299ch, ce qui assure au SUV électrique allemand un niveau de performances élevé : 0 à 60km/h en 3,2 secondes et 0 à 100km/h en 6,2 secondes. Près de 300ch disponibles pendant un maximum instantané de 30 secondes en fonction de différents paramètres liés au niveau de charge de la batterie, de son état et de son âge ou encore de la température ambiante.

La vitesse maxi limitée électroniquement à 180km/h, à la fois pour ne pas trop amputer l'autonomie et pour satisfaire aux lubies du

temps, est anecdotique et largement suffisante.

Pour s'inscrire pleinement dans la famille Volkswagen des « GT quelque chose » dont la Golf GTI reste la figure tutélaire ad vitam aeternam, l'ID.4 GTX se pare d'éléments destinés à la distinguer de ses sœurs plus placides : éclairage de jour en nid d'abeilles à l'avant, feux arrière 3D avec un X lumineux s'allumant au freinage, boucliers avant et arrière redessinés, toit et spoiler noir...

À l'intérieur, des inserts bleu sombre se marient avec des surpiqures rouges et différents logos GTX. D'un côté, le bleu synonyme de « durabilité » dicit VW, de l'autre, l'habituelle couleur distinctive des GTI de la marque, symbolisant le caractère des modèles qui s'en parent. On attend maintenant des déclinaisons GTX sur d'autres modèles de la famille ID. Sur une berline compacte par exemple. Pour rester fidèle à la légende.

DOMINIQUE MAREE



Pour ses voitures électriques, Volkswagen a choisi une présentation intérieure radicalement différente de celle de ses modèles thermiques. La GTX ne fait pas exception.

4 millions de Yaris made in France

En 20 ans, l'usine Toyota d'Onnaing dans la banlieue de Valenciennes, a fabriqué plus de 4 millions de Yaris. C'est là qu'est assemblée la « Voiture de l'année 2021 ».

C'est une belle histoire. Et une vraie réussite. D'autant plus belle qu'elle a pour cadre la France désindustrialisée du début du XXI^e siècle. Elle dure depuis 20 ans et ne cesse de se développer, montrant qu'il est possible de fabriquer des voitures populaires sur le territoire national, opposant un démenti concret aux marques françaises qui délocalisent chaque année davantage leur production,

invoquant des coûts de main d'œuvre trop élevés.

Au total, Toyota a investi 1,5 milliards d'euros dans ce projet qui n'a cessé au fil du temps de générer de plus en plus d'emplois, les effectifs passant de 2 000 salariés à environ 5 000 aujourd'hui dont 3 370 en contrat à durée indéterminée. Dans un bassin d'emploi sinistré, ces chiffres sont d'autant plus significatifs.

Depuis deux décennies, les chaînes de montage de l'usine Toyota Motor Manufacturing France d'Onnaing dans le Nord, ont assemblé 4 millions de Yaris, des versions hybrides pour une part sans cesse croissante. Des Yaris qui ont obtenu dès 2012, le label « Origine France Garantie », une grande première pour une voiture !

Exportées dans toute l'Europe et au-delà, les Yaris « françaises »

sont le modèle phare du constructeur japonais et totalisent 22% des ventes de voitures neuves de Toyota. Depuis quelques mois, la 4^e génération Yaris a pris la suite de ses aînées sur le site d'Onnaing et son début de carrière est un succès commercial, conforté par son titre de « voiture de l'année 2021 » obtenu début mars.

Changement dans quelques semaines et grande première, elle

devra partager l'usine nordiste avec un autre modèle issu de la même famille : la Yaris Cross, un SUV urbain au style affirmé. De quoi générer des emplois supplémentaires.

Le constructeur prévoit de porter les effectifs à 3 600 CDI d'ici la fin de l'année 2021. D'autres records sont à prévoir.

D.M.

Caroline Dufour. On connaissait la restauratrice. En devenant marchand de biens elle a donné libre cours à sa passion de l'immobilier. Elle s'investit désormais dans le champagne et vient de fonder sa propre marque.

Restauration, immobilier, champagne



Après la restauration et l'immobilier, Caroline Dufour regarde du côté du champagne et vient de créer une marque à son nom.

Depuis bientôt 25 ans, à Reims, on connaît Caroline Dufour qui a successivement tenu la brasserie Farman, le restaurant du Continental et l'hôtel attenant Le Champagne. Depuis 2001, elle est à la tête du Grand Café, cette brasserie historique aux airs de bistrot parisien, place d'Erlon, que l'on peut ranger sans hésiter dans la catégorie des établissements rémois « incontournables ».

Si Caroline Dufour a effectué ses débuts dans la restauration à l'âge de 19 ans, elle a vite affirmé ses ambitions professionnelles en achetant à peine trois ans plus tard son premier restaurant, à Marle, dans l'Aisne. Pour autant, la nature même de cette acquisition concrétisait déjà l'intérêt qu'elle a toujours nourri pour l'immobilier et qui, sur la route des vacances, lui a fait davantage visiter les agences immobilières que les curiosités touristiques locales. C'est ainsi qu'en

parallèle de son activité principale elle s'intéressera toujours à ce secteur d'activité, dans une optique visant surtout à se constituer un portefeuille privé.

DE FIL EN AIGUILLE...

La restauration offrant moult contacts - sans oublier que Caroline Dufour est également membre de l'Ordre des Coteaux de Champagne

lement à cet exercice d'intermédiaire, d'apporteur d'affaires, de fil en aiguille elle s'est dit qu'elle pouvait sans doute avoir pignon sur rue, devenir aussi marchand de biens. La Financière Dufour, fondée à l'heure de ses premières opérations, pouvait parfaitement accueillir ce nouveau statut auquel elle consacre, depuis le début de l'année dernière, une part importante de son

« J'ai toujours su que j'aurais un jour du champagne à mon nom. Si le temps m'avait jusqu'ici manqué, la crise sanitaire et la fermeture du Grand Café m'ont permis de concrétiser ce projet. »

et de la Confrérie du Sabre d'Or (cette dernière disposant d'une douzaine « d'ambassades » dans le monde entier) -, c'est assez naturellement qu'elle s'est trouvée sollicitée par ceux qui connaissent son penchant. Pour acheter ou pour vendre. Se prêtant d'abord amica-

temps - même si elle n'abandonne évidemment pas le Grand Café, dont les portes ont été cependant fermées plus souvent qu'à leur tour ces derniers temps, situation sanitaire oblige. « Après l'investissement et la défiscalisation, j'ai envie de passer à la commercialisation de biens

privés ou professionnels, d'avoir un rôle d'accompagnement, grâce à l'expérience acquise. » Sans vitrine, mais avec un sacré carnet d'adresses, de la relation directe, du bouche à oreille, et des contacts avec les gros cabinets parisiens. Le tout vers une cible haut de gamme, à la recherche d'opportunités du même genre, dans l'immobilier professionnel (immeuble de bureaux, fonds de commerce, et bien sûr hôtellerie-restauration) ou privé, moitié à Reims, moitié à Paris, pour des investissements pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros.

Si, en temps normal, cette nouvelle activité la conduit souvent à Paris, elle sait qu'il y a de belles affaires à réaliser à Reims, qui reste le port d'attache auquel elle voue aussi une grande passion. D'ailleurs l'une de ses plus récentes interventions a été de mettre en relation l'Ecole Tunon (événementiel, tourisme, hôtellerie) avec le promoteur immobilier Benoît Mignot. L'école, qui cherchait à s'agrandir, a ainsi trouvé les locaux lui convenant dans le cadre du programme Mira, face au Centre des Congrès de Reims. Caroline Dufour ne s'interdit pas, non plus, de jouer les « go-between » du côté du vignoble, où il se trouve encore des vignes à acheter !

UNE IDENTITÉ TOUTE TROUVÉE

Le vignoble ! Voilà bien la nouvelle corde que Caroline Dufour vient d'accrocher à son arc en fondant sa propre marque, à l'identité toute trouvée : champagne Caroline Dufour, tout simplement. « J'ai toujours su que j'aurais un jour du champagne à mon nom. Si le temps m'avait jusqu'ici manqué pour me lancer davantage dans cette belle aventure, la crise sanitaire et la fermeture du Grand Café m'ont permis de concrétiser ce projet. » Et surtout de procéder à tout l'aspect administratif (démarches auprès du Comité Champagne, notamment) et commercial. Car, pour la production, Caroline Dufour avait déjà un accord avec la Maison Cuperly, à Verzy, qui élabore ses cuvées,

100 % grand cru. « J'ai travaillé avec la Maison pour définir un champagne qui me ressemble, dont j'ai réalisé le dosage, entre 5 et 6 g/l, en accord avec mon goût et la tendance actuelle. » Une cuvée Grande Réserve (brut), une autre blanc de blancs et une troisième blanc de

noirs (100 % pinot noir) sont prêtes à partir... dans le monde entier, « puisque j'ai déjà des contacts à Londres, aux USA, en Chine, en Asie » Un millésimé, dont l'année est déjà choisie, attend patiemment l'heure de se découvrir, et Caroline Dufour souhaite entretenir encore un peu de suspens à son sujet ! Localement, on les trouvera chez les cavistes (entre 30 et 40 € selon la cuvée) et les confrères de Caroline. Signalons au passage de fort jolies capsules (un C et un D stylisés dans un écusson épuré, noir et argent pour la Grande Réserve, noir et or pour les deux autres) qui devraient ravir les placomusophiles. La commercialisation 2021 porte sur quelque 40 000 bouteilles et, à terme, Caroline Dufour vise les 70 000 cols.

L'hôtel particulier de la rue Noël, à Reims, qui abrite ses bureaux, devrait être prochainement aménagé pour accueillir les clients et organiser des séances de dégustation. Mais, déjà, le Grand Café peut rouvrir ses portes et proposer à sa carte le champagne Caroline Dufour, le champagne de la maîtresse des lieux !

JACQUES RIVIÈRE

13 juin 1966

Naissance à Tizi-Ouzou (Algérie).

Juillet 1985

Débuts professionnels dans la restauration.

Mars 1998

Installation à Reims.

Octobre 2001

Acquisition du Grand Café.

Printemps 2021

Commercialisation du champagne Caroline Dufour.